

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9365

Samedi/Dimanche 10-11 Juillet 2021

C'est bien Arancha González & consorts qui sont derrière

Benbatouchgate devrait faire tomber quelques gros bonnets espagnols



L'avion en question ou l'arme du crime.

Driss Lachguar sur Medi 1 TV



Le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachguar, sera l'invité de l'émission "Mouajaba lilqnaa", diffusée par Medi 1 TV, ce samedi 10 juillet à partir de 21h30.

Habib El Malki : Les agendas politiques étriqués de certaines parties, principale entrave à l'unité institutionnelle africaine



La recrudescence des cas Covid+ n'en finit plus



Les travailleurs migrants représentent 4,9% de la main-d'œuvre mondiale



Le Raja lorgne à Cotonou un 9^{ème} sacre continental



Habib El Malki lors de la réunion de concertation des présidents des Parlements africains

Les agendas politiques étriqués de certaines parties, principale entrave à l'unité institutionnelle continentale



L'insistance de certaines parties à faire prévaloir des agendas politiques étriqués est l'une des entraves les plus importantes à l'unité institutionnelle africaine, a affirmé, jeudi à Rabat, le président de la Chambre des représentants, Habib El Malki.

"L'une des entraves les plus importantes à l'unité institutionnelle de notre continent est l'insistance de certaines parties à faire prévaloir des agendas politiques étriqués, contraires aux objectifs de l'Union africaine et de ses institutions et qui n'expriment pas notre volonté collective de reconstruire nos perspectives et de nous orienter vers un avenir que nous devons édifier tous et collectivement", a indiqué M. El Malki qui s'exprimait à l'ouverture de la réunion de concertation des présidents des Parlements africains.

Il a relevé, à cet égard, certains dysfonctionnements connus dernièrement par le Parlement panafricain, notamment les agissements du président par intérim qui abuse de son poste pour faire adopter des résolutions qui servent injustement les intérêts politiques de certains pays, sachant que ce poste est censé être réservé aux affaires courantes jusqu'à l'élection d'un nouveau président et ce, conformément au règlement intérieur.

Ces actes sont un indicateur clair de l'absence de la censure institutionnelle et une preuve du vide juridique qui impacte négati-

vement la crédibilité de cette institution, a-t-il déploré.

Les dysfonctionnements qu'a connus la 4ème session ordinaire de la cinquième législature du Parlement panafricain, tenue à Midrand (Afrique du Sud), du 20 mai au 4 juin dernier, contredisent l'esprit de la pratique démocratique et la démocratie interne et portent atteinte à la liberté des membres du Parlement panafricain de choisir leur président et leurs représentants au sein des différents organes de cette prestigieuse institution "à un moment où nous aspirions tous à remédier au retard des travaux de notre institution résultant de la conjoncture sanitaire mondiale exceptionnelle", a-t-il regretté.

"La répétition de telles pratiques irresponsables au sein du Parlement panafricain risque d'exacerber la crise de confiance entre les électeurs africains et leurs représentants et peut détruire leurs espoirs de voir un Parlement qui discute et résout les problèmes du citoyen africain et incarne les valeurs de la démocratie, à savoir la liberté du choix et de s'abstenir de contrôler des institutions et les orienter au service de projets personnels et d'égos étatiques qui ne servent pas le grand projet continental", a enchaîné le président de la Chambre des représentants.

Face aux multiples défis auxquels l'Afrique est confrontée, tels que les changements climatiques, un développement économique faible, la recrudescence des conflits armés et non armés, ainsi que les enjeux de la création d'une zone

continentale africaine de libre-échange, il a été nécessaire de renforcer le rôle des institutions africaines pour réussir ces projets et répondre aux exigences de la période actuelle et les engagements de demain, a-t-il poursuivi.

Les attributions, les compétences et les rôles confiés au Parlement panafricain ont fait de cette institution un acteur clé dans la réalisation de l'intégration africaine souhaitée, a-t-il affirmé, notant que les abus répétés entachant le travail au sein du Parlement panafricain nécessitent une révision de la plateforme juridique sur laquelle repose le travail des organes et commissions de l'institution.

Cette révision vise principalement à combler les lacunes et les insuffisances juridiques afin de consolider le travail démocratique et de permettre à cette prestigieuse institution de remplir pleinement ses rôles, a-t-il ajouté.

La réunion de concertation des présidents des Parlements africains est une action parlementaire africaine commune qui permet d'échanger des vues et des opinions pour parvenir à un consensus entre les différentes délégations parlementaires présentes et ce, dans le plein respect de l'esprit de l'action parlementaire multilatérale, selon M. El Malki.

Pour atteindre cet objectif, il faut notamment proposer une modification du règlement intérieur pour éviter tout conflit de lois en vigueur et toute confusion qui peut entacher certains textes juridiques, a-t-il conclu.

Des Parlements africains saluent les efforts du Maroc en vue d'un Parlement panafricain meilleur

Des présidents et représentants des Parlements africains, membres du Parlement panafricain, ont salué, jeudi à Rabat, les efforts entrepris par le Royaume du Maroc en vue de trouver des solutions idoines susceptibles d'assurer au Parlement panafricain un avenir meilleur.

S'exprimant lors d'une réunion de concertation des présidents et représentants des Parlements nationaux africains membres du Parlement panafricain, présidée par les présidents des Chambres des représentants et des conseillers, Habib El Malki et Hakim Benchamach, ils se sont félicités de l'engagement constant du Royaume du Maroc et de SM le Roi Mohammed VI en faveur d'une coopération fructueuse, de la solidarité entre les peuples africains et du développement du continent.

"L'initiative du Royaume du Maroc d'organiser cette importante réunion de concertation, en vue de rechercher ensemble des solutions idoines pour l'avenir du Parlement panafricain, afin de lui redonner ses lettres de noblesse, doit être saluée et félicitée", a souligné le président de l'Assemblée nationale du Gabon, Faustin Boukoubi.

"Le Gabon est disposé à préconiser et à soutenir toute initiative de nature à consolider l'unité des peuples africains,



dans le respect des textes qui régissent notre institution commune", a-t-il af-

firmé, saluant la tenue de cette importante réunion dédiée à échanger sur l'avenir du Parlement panafricain et examiner les voies et moyens de relancer son agenda statutaire.

De son côté, le Premier vice-président de l'Assemblée nationale du Sénégal, Abdou Mbow, a salué le Parlement marocain pour avoir pris l'initiative d'organiser cette réunion, notant que le Parlement panafricain devrait demeurer, pour tous, un cadre privilégié d'échanges et de dialogue permanent, dans le respect des principes et règles fondamentaux qui régissent cette institution.

"Notre Parlement panafricain a connu, lors de sa dernière session à Midrand, en Afrique du Sud, des perturbations regrettables qui ont conduit à une impasse dans son fonctionnement et ont gravement porté atteinte à son image", a-t-il rappelé.

Pour lui, il est impérieux de tirer les leçons des dysfonctionnements qui ont été à la base de ces perturbations, afin de proposer des améliorations ou des amendements, propres à assurer une meilleure compréhension et une bonne application des règles et procédures du Parlement panafricain.

Même son de cloche chez la présidente de la délégation du Bénin, Madegan Fagla, qui a tenu à remercier le Maroc pour avoir pris l'initiative d'organiser cette rencontre et de l'abriter en ce moment de crise que traverse le Parlement panafricain.

"En ce moment où les peuples de notre continent traversent des tour-

ments économique et social, nous, leurs représentants, chargés de réfléchir à trouver des solutions pour l'amélioration de leurs conditions de vie, avons renvoyé au monde entier entre le 20 mai et le 4 juin dernier une image honteuse, désobligeante, à la limite qu'on pourrait qualifier de peu respectueuse des serments que nous avons prêtés", a relevé la représentante du Bénin.

Les défis du Parlement panafricain ne devraient-ils pas être le renforcement effectif de sa légitimité et sa transformation effective en organe législatif afin de réveiller son pouvoir politique sur l'échiquier mondial face aux grandes institutions mondiales qui décident des destins des peuples ?, a souligné Mme Fagla.

Les représentants des autres délégations ont été unanimes à condamner les actes et faits déplorables commis lors de la 4ème session ordinaire du Parlement panafricain, tenu récemment en Afrique du Sud, appelant au respect des dispositions juridiques régissant cette institution censée défendre les intérêts de tout le peuple africain.

Après avoir exprimé leur profonde gratitude aux parlementaires marocains pour la tenue de cette réunion, ils se sont félicités des propositions riches et constructives de cette réunion, et qui sont de nature à faire sortir le Parlement panafricain de la crise institutionnelle dont il est empêtré, particulièrement depuis mai 2021, et en vue de préserver la crédibilité de l'action parlementaire africaine commune.

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA RÉGION DE LAAYOULNE SAKIA EL HAMRA
PROVINCE DE TARFAYA
CONSEIL PROVINCIAL DE TARFAYA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

Il sera procédé, dans la salle des conférences de conseil provincial de Tarfaya l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offre sur offres de prix suivantes :

N°	Objet	Date d'ouverture de plis	Caution provisoire	Estimation budgétaire en lettres	Estimation budgétaire en dhs
05/CPT/2021	Les études techniques et suivi des travaux de viabilisation des trois lotissements « DYAR TARFAYA » « RYAD TARFAYA 1 » « RYAD TARFAYA 2 », appartenant au conseil provincial de Tarfaya, relevant de la province de Tarfaya	06/08/2021 à 11H00	50 000.00 Dhs	un million trente sept mille sept cent dirhams et zéro centime y compris toutes taxes comprises	1 037 700.00 Dhs TTC

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés au bureau des marchés conseil provincial de Tarfaya, ils peuvent être également téléchargés à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau d'ordre.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de conseil provincial de Tarfaya.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- la réception des offres peut se faire, soit sur support papier dans les conditions ci-dessous, soit par voie électronique, conformément à l'arrêté du Ministre de l'Économie et des Finances n° 20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article figurant au règlement de consultation.

N°6378/PA

C'est bien Arancha González & consorts qui sont derrière

Benbatouchgate devrait faire tomber quelques gros bonnets espagnols

Tout indique l'implication de la ministre espagnole des Affaires étrangères, Arancha González Laya, et ses proches collaborateurs dans l'affaire de Brahim Ghali, alias Mohammed Benbatouche, poursuivi par la justice espagnole dans des affaires de viol, terrorisme et de génocide.

En effet, le général Luis Ortiz-Cañavate a accusé, Camilo Villarino Marzo, chef du cabinet de la ministre des Affaires étrangères, d'avoir donné des instructions pour que le chef des séparatistes, Brahim Ghali, et ses compagnons ne soient pas contrôlés au moment de leur entrée en catimini en Espagne en avril dernier, a rapporté Antena3 hier dans son portail. Si de tels faits sont avérés, Camilo Villarino Marzo devrait être poursuivi pour prévarication et dissimulation.

L'entrée en Espagne sous une fausse identité algérienne de Brahim Ghali a soulevé de multiples interrogations. La justice espagnole cherche à savoir si le chef du Front Polisario, Brahim Ghali, est entré de manière illégale en avril dernier avec un faux passeport en Espagne où il a passé un mois et demi dans un hôpital de Logroño.

Selon le journal El Faro de Melilla, l'enquête ne sera pas aussi simple. Le juge Rafael Lasala, de la Cour d'instruction de Saragosse, a

demandé à la Guardia civil de l'aéroport militaire des informations concernant cette affaire, et le responsable de la base aérienne de Saragosse, le général José Luis Ortiz-Cañavate, a rempli un questionnaire envoyé par le juge, dans lequel il a déclaré avoir reçu un ordre de l'état-major de l'armée de l'air pour que les occupants de l'avion algérien à bord duquel Ghali est arrivé en Espagne le 18 avril ne soient pas contrôlés.

Dans un article mis en ligne sur son portail, hier 9 juillet, El Faro de Melilla a fait grief au gouvernement sur un ton acerbe. «Comme vous le voyez, il y a eu des entrées irrégulières sur notre territoire. Si en Espagne, la loi est la même pour tout le monde, pourquoi Ghali a-t-il pu entrer dans ce pays sans passer par le contrôle des passeports et non pas les autres migrants? Je crains que le gouvernement de Pedro Sánchez et Yolanda Díaz manque d'arguments pour expliquer l'arbitraire qui caractérise l'application des lois. Ces gens-là agissent toujours comme si l'Espagne était leur ferme. L'Etat enfreint les lois de l'Etat».

Il y a quelques jours, des médias espagnols avaient fait part de la teneur du rapport du général José Luis Ortiz-Cañavate adressé au juge du tribunal qui enquête sur



l'entrée de Brahim Ghali sur le sol espagnol sous une fausse identité. Dans ce rapport, ledit général a révéilé qu'il avait reçu, par téléphone, un ordre émanant de la division des relations internationales de l'armée qui lui a intimé de ne pas soumettre les passagers de l'avion algérien au contrôle des passeports et de la douane. Pour sa part, la justice espagnole lui a demandé de dévoiler le nom du responsable du cabinet de la ministre des Af-

aires étrangères qui avait demandé à la direction de l'armée de ne pas soumettre l'avion algérien au protocole d'inspection en vigueur.

Il y a lieu de rappeler que l'hospitalisation de Brahim Ghali en catimini en Espagne sans en aviser les autorités marocaines a été l'une des raisons qui ont déclenché une crise majeure entre Rabat et Madrid, et dont les prémices ont eu lieu bien avant l'arrivée de Benba-

touché en Espagne. «La crise n'a pas commencé avec l'arrivée en Espagne et ne se terminera pas avec le départ de cette personne. Cela s'explique par le fait qu'elle découle d'une confiance rompue liée à des actes et une attitude que le Maroc a considérée comme étant contraires à l'esprit de partenariat», avait soutenu le ministre des Affaires étrangères, Nasser Bourita en juin dernier.

T. Mourad

Le Turkménistan réitère son soutien à la proposition marocaine d'autonomie

Le Turkménistan, par la voix de son vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères, Rashid Meredov, a réitéré, jeudi, son soutien à la proposition marocaine d'autonomie au Sahara.

"M. Rashid Meredov a réitéré le soutien du Turkménistan, déjà exprimé durant sa visite au Maroc en 2020, à la proposition marocaine d'autonomie ainsi qu'aux efforts des Nations unies pour parvenir à une résolution politique, durable et mutuellement acceptable du conflit artificiel autour de ce différend régional", indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, publié à l'issue de la quatrième session des consultations politiques entre le Maroc et le Turkménistan, au niveau des ministres des Affaires étrangères, qui a eu lieu en mode virtuel.

A cette occasion, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a eu un entretien avec Rashid Meredov.

Lors de ces consultations, les deux ministres se sont félicités, de prime abord, de l'excellence des relations entre les deux pays frères et ont insisté sur la nécessité de les élever au ni-

veau des aspirations de S.M le Roi Mohammed VI et du Président du Turkménistan, Gurbanguly Berdimuhamedov, souligne le communiqué.

A cette occasion, MM. Bourita et Meredov ont procédé à l'adoption d'une nouvelle feuille de route qui trace les contours de la coopération entre les deux pays durant la période 2022-2023 et convenu de tenir prochainement, en présentiel, quand la situation sanitaire le permettra, la première session de la Commission mixte de coopération.

Sur le plan multilatéral, les deux parties se sont félicitées de l'excellente collaboration, des soutiens mutuels et de la coordination des positions au sein des organisations régionales et internationales, notamment au niveau de l'Organisation de la coopération islamique.

M. Meredov a remercié le Maroc pour son adhésion au "Groupe des amis de la neutralité pour la promotion de la paix, de la sécurité et du développement durable", créé à l'initiative du Turkménistan.

Le ministre turkmène a, par ailleurs, renouvelé l'invitation à M. Bourita pour effectuer une visite officielle au Turkménistan, dont les dates seront fixées d'un commun accord.

La négligence et le mauvais traitement du blessé Maichane provoquent l'ire des populations des camps de Tindouf

Mohamed Lamine Maichane est un jeune Sahraoui de 24 ans qui, comme des centaines de ses compères, a été utilisé par le Polisario dans des opérations suicidaires aux environs du mur de protection.

Pendant l'une de ces opérations, le jeune homme, dont les séparatistes se sont servis en chair à canon, a reçu des éclats d'obus au niveau de la tête et des yeux. Excédée par la négligence dont son fils est victime en plus des mensonges et des promesses non tenues de la direction du Polisario, la famille de Mohamed Lamine ainsi que ses cousins ont décidé d'organiser des manifestations devant la prétendue primature du Polisario dont le locataire avait promis de prendre person-

nellement en charge ce cas. Promesse qui n'était destinée qu'à faire cesser les marches de protestation organisées, fin juin. Des sources à l'intérieur des camps de Tindouf ont indiqué, mercredi 7 juillet, que les promesses faites par la direction du Polisario à la famille de Mohamed Lamine n'étaient qu'un mirage.

Et d'ajouter que ces atterroissements et cette indifférence ont poussé la famille du jeune homme à manifester et à protester devant le siège du Polisario à Rabouni, brandissant des slogans dénonçant les mensonges et l'indifférence des dirigeants des séparatistes. Selon les manifestants, la situation est sujette à plus de tension et de mouvements populaires si elle perdure.

A.E.K.

Les travailleurs migrants internationaux représentent 4,9% de la main-d'œuvre mondiale



Ils exercent souvent dans des emplois temporaires, informels ou non protégés



« Ils constituent 4,9% de la main-d'œuvre mondiale; ils ont un taux d'activité plus élevé; ils sont majoritairement des hommes, adultes, originaires d'Asie Pacifique, d'Europe, des Amériques, d'Afrique et des États arabes. Ils sont embauchés fortement dans le secteur des services, notamment dans les pays à revenu élevé. Les États arabes et l'Asie-Pacifique accueillent chacun 28,5% d'entre eux », tel est le profil des travailleurs migrants internationaux brossé par le dernier rapport de l'Organisation internationale du travail (OIT). Ce dernier a révélé, en outre, que de nombreux travailleurs migrants occupent souvent des emplois temporaires, informels ou non protégés et que la crise du Covid-19 en a intensifié le caractère vulnérable, en particulier en ce qui concerne les travailleuses migrantes. Retour sur les points saillants de ce rapport :

4,9% de la main-d'œuvre des pays de destination

Intitulé : « Estimations mondiales de l'OIT concernant les travailleuses et les travailleurs migrants: Résultats et méthodologie », le nouveau rapport indique que leur nombre a été estimé à 169 millions en 2019, soit une hausse de 5 millions de travailleurs migrants (3%) par rapport à l'estimation de 2017 qui était de 164 millions, et une hausse de 19 millions (12,7%) par rapport aux 150 millions de travailleurs migrants estimés en 2013.

Alors qu'à l'échelle mondiale, les travailleurs migrants constituent 4,9% de la main-d'œuvre des pays de destination, ce chiffre atteint son plus haut niveau, soit 41,4%, dans les pays arabes. Le taux d'activité des migrants, qui s'élève à 69%, est plus élevé que celui des non-migrants qui est de 60,4%.

Les femmes représentent 41,5% des travailleurs migrants et les hommes 58,5%. La proportion moindre de travailleuses migrantes peut s'expliquer par la faiblesse de la présence des femmes parmi les migrants internationaux (47,9%) d'une part, et leur taux d'activité relativement plus bas par rapport à celui des hommes (59,8% contre 77,5%) d'autre part. « Les femmes sont confrontées à davantage d'obstacles, écono-

miques et non économiques, en tant que travailleuses migrantes et il est plus probable qu'elles émigrent dans le cadre de regroupement familial, pour des raisons autres que professionnelles. Elles peuvent subir des discriminations fondées sur le sexe sur le marché du travail et manquer de réseaux sociaux, ce qui rend difficile la conciliation du travail et de la vie familiale dans un pays étranger. Ce sont là des facteurs susceptibles de réduire la représentation des femmes parmi les travailleurs migrants », explique le rapport.

Les adultes dans la force de l'âge (de 25 à 64 ans) constituent 86,5% des travailleurs migrants. Les proportions des jeunes âgés de 15 à 24 ans et des travailleurs âgés (de 65 ans et plus) parmi les travailleurs migrants sont plus faibles et s'élèvent respectivement à 10% et 3,6%. À noter que les jeunes constituent 12,9% de la population immigrée en âge de travailler, les adultes dans la force de l'âge 74,7% et les travailleurs âgés 12,4%. La part des jeunes parmi les travailleurs migrants internationaux a augmenté au fil du temps, passant de 8,3% en 2017 à 10% en 2019. À l'inverse, la part des travailleurs âgés (de 65 ans et plus) s'est réduite de 5,2% à 3,6% au cours de la même période, laissant la part des adultes dans la force de l'âge inchangée. « La forte représentation des adultes dans la force de l'âge peut s'expliquer par une meilleure capacité de cette catégorie d'âge à émigrer vers un pays étranger (en termes de moyens financiers et de réseaux sociaux) et par leurs gains potentiels plus élevés que ceux des jeunes migrants moins expérimentés, ou des migrants plus âgés auxquels il reste moins d'années économiquement actives », indique le rapport. Et de préciser : « L'essor de la migration des jeunes est vraisemblablement le fruit de taux de chômage élevés dans de nombreux pays en développement et du phénomène de « explosion démographique des jeunes ».

Le secteur des services, premier employeur des travailleurs migrants

Les chiffres par secteur montrent que 66,2% des travailleurs migrants sont employés dans les services, 26,7% dans l'industrie et 7,1% dans l'agriculture. Toutefois, il

existe des différences considérables entre les sexes selon les secteurs. Dans le cas des femmes, 79,9% travaillent dans les services, 14,2% dans l'industrie et 5,9% dans l'agriculture. Comparée à celle des femmes, la répartition des travailleurs migrants hommes entre l'industrie et les services est relativement plus équilibrée, avec 35,6% des hommes employés dans l'industrie et 56,4% dans les services. Les 7,9% de travailleurs migrants hommes restants sont employés dans l'agriculture. « La part la plus importante des travailleuses migrantes dans les services peut, en partie, s'expliquer par la demande croissante de main-d'œuvre dans l'économie des services à la personne, y compris la santé et le travail domestique. Ces sous-secteurs ont une main-d'œuvre à prédominance féminine et dépendent fortement des travailleuses immigrées. Les travailleurs migrants hommes sont plus présents dans l'industrie, trouvant du travail dans les sous-secteurs de la fabrication et de la construction », constatent les rédacteurs dudit rapport.

Parmi les 169 millions de travailleurs migrants internationaux estimés, 113,9 millions (67,4%) se trouvent dans les pays à revenu élevé et 33 millions (19,5%) dans les pays à revenu intermédiaire supérieur, si bien que 86,9% des travailleurs migrants internationaux se trouvent dans l'un ou l'autre groupe de pays. Le reste se trouve dans les pays à revenu intermédiaire inférieur (9,5%) et à revenu faible (3,6%).

Forte présence dans les pays à revenu élevé

Les travailleurs migrants représentent une part importante de la main-d'œuvre des pays à revenu élevé: les migrants hommes constituent 18,7% de la main-d'œuvre masculine, tandis que les migrantes représentent 17,6% de la main-d'œuvre féminine. En revanche, dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire inférieur, la part des travailleurs migrants ne dépasse pas 2,5%. « Le fait que la majorité des travailleurs migrants se trouve dans les pays à revenu élevé et à revenu intermédiaire supérieur est une constante observée dans les précédentes éditions de ce rapport et peut s'expliquer, entre autres, par les plus grandes possibilités

d'emploi dans ces pays. Cependant, il est intéressant de noter que la part des travailleurs migrants dans les pays à revenu élevé a reculé de 74,7% en 2013 à 67,4% en 2019, tandis que leur part dans les pays à revenu intermédiaire supérieur passait de 11,7% en 2013 à 19,5% en 2019. Cela est peut-être dû à l'augmentation des possibilités d'emploi dans les pays à revenu intermédiaire supérieur, à l'évolution démographique, ainsi qu'à des changements dans les politiques migratoires », explique le rapport.

Les 169 millions de travailleurs migrants se distribuent entre les grandes régions du monde de la manière suivante: 37,7% en Europe et Asie centrale; 35,6% dans les Amériques; 14,3% dans les États arabes; 14,2% en Asie et Pacifique; et seulement 8,1% en Afrique. En ce qui concerne l'origine des migrants internationaux, la région Asie et Pacifique se situe au premier rang (étant la région d'origine d'un tiers des migrants internationaux), suivie de la région Europe et Asie centrale, des Amériques, de l'Afrique et des États arabes.

Précarité et vulnérabilité, l'autre face de la migration du travail

En outre, l'OIT a indiqué que de nombreux travailleurs migrants occupent souvent des emplois temporaires, informels ou non protégés, ce qui les expose à un risque plus important d'insécurité, de licenciements et de conditions de travail dégradées. La crise de Covid-19 a intensifié leur caractère vulnérable, en particulier en ce qui concerne les travailleuses migrantes qui sont surreprésentées dans les métiers faiblement rémunérés et peu qualifiés, ont un accès limité à la protection sociale et ont moins la possibilité d'avoir recours à différentes formes de soutien. « La pandémie a mis en évidence le caractère précaire de leur situation. Les travailleurs migrants sont souvent les premiers à être licenciés. Ils rencontrent des difficultés pour avoir accès aux traitements et ils sont souvent exclus des mesures prises pour répondre à la Covid-19 », souligne Manuela Tomei, directrice du Département de l'OIT des conditions de travail et de l'égalité.

Hassan Bentaleb

La recrudescence des cas Covid+ n'en finit plus

L'exécutif prolonge pour la énième fois l'état d'urgence sanitaire



Quoi de neuf sous le soleil marocain ? A priori, que du bonheur. Les vacances scolaires, les voyages, la plage et un dôme de chaleur pour le plus grand bonheur des amoureux de la saison estivale. Mais ces manifestations des libertés d'antan ne disent pas tout du présent, et encore moins d'un futur qui paraît de plus en plus trouble et chancelant.

Dans le Royaume, le quotidien et les comportements des citoyennes et citoyens prêtent à confusion. On vit aujourd'hui comme si c'était hier. Comme si on ignorait la géolocalisation de Wuhan. Comme si le nouveau coronavirus était un concept abstrait. Comme

si 9.346 personnes n'avaient pas perdu la vie à cause de cette foutue maladie. En somme, le Sars-Cov-2 n'a plus aucune prise sur nos craintes et nos peurs. Pour la plupart d'entre nous, la pandémie du nouveau coronavirus n'est plus une préoccupation majeure. Pourtant, tout porte à croire qu'on fait fausse route.

Notre jugement est biaisée, car un mort de plus est un mort de trop. Mais ce raisonnement a du mal à s'ancrer dans les esprits. A tel point que les autorités sanitaires exhortent les gens à se faire vacciner. Idem pour le médecin et chercheur en politiques et systèmes de santé, Tayeb Hamdi. "Les citoyens de

plus de 40 ans atteints de maladies chroniques doivent se faire vacciner le plus tôt possible", a-t-il répété à qui veut bien l'entendre (voir encadré). Difficile aujourd'hui de convaincre ces quarantennaires alors que certains auraient délibérément fait l'impasse sur leurs rendez-vous de vaccination. Si tant est que l'on cherche encore à convaincre du bien fondé de nos inquiétudes et préoccupations, ces rendez-vous ratés sont l'illustration parfaite de l'évolution des mentalités aux quatre coins du pays.

On est passé d'une époque où personne n'osait sortir, à une autre où les gestes barrières et autres mesures préventives sont déconsidérés, voire mépri-

sés par quasiment tout le monde. Malheureusement, l'addition de ce laisser-aller risque d'être salée. Les Tunisiens peuvent en témoigner. La recrudescence des cas Covid+ en Tunisie a eu l'effet d'une machine à remonter le temps. Des manifestations culturelles ont été annulées, d'autres sportives reportées. Ça se comprend. Avec plus de 100 morts enregistrés jeudi, la réaction paniquée des autorités tunisiennes a du sens. S'achemine-t-on vers un scénario similaire ? On en prend le chemin en tout cas.

La propagation du virus au Maroc s'accélère. Et c'est peu de le dire. Les bilans épidémiologiques à plus de 1000 nouveaux cas confirmés sont devenus monnaie courante ces derniers temps. Jeudi en fin d'après-midi, le ministère de la Santé a fait état de 1.336 nouveaux cas d'infection au coronavirus, dont près de la moitié (511) sont recensés dans la région de Casablanca-Settat. Une région où la densité démographique favorise au plus haut point le virus et ses mortels desseins. La prorogation de l'état d'urgence sanitaire sur l'ensemble du territoire national, jusqu'au 10 août, décrétée par l'exécutif, n'est pas étrangère à la situation épidémiologique actuelle. Mais est-ce pour autant efficace ? Rien n'est moins sûr. L'état d'urgence ne date pas d'hier. Et aujourd'hui, on constate qu'il montre clairement ses limites. Le couvre-feu de 23h n'est pas respecté. C'est une réalité. Les jauges maximales dans les transports en commun, encore moins.

Bref, il ne faudra pas s'étonner au moment où nous allons devoir payer la note et les pots cassés. Ce moment où nous serons obligés de faire deux pas en arrière car on s'est précipité en voulant faire un pas de géant en avant.

Chady Chaabi

L'OCI salue le projet de fabrication et de mise en seringue du vaccin anti-Covid-19 lancé par le Maroc

Le Secrétariat général de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) a salué le projet de fabrication et de mise en seringue au Maroc du vaccin anti-Covid-19 et d'autres vaccins, dont la cérémonie de signature des conventions a été présidée, lundi dernier à Fès, par Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Le Royaume du Maroc sera en mesure, selon ces conventions, de produire cinq millions de doses du vaccin anti-Covid-19 chaque mois, avec un investissement global de l'ordre de 500 millions de dollars, a indiqué jeudi l'OCI dans un communiqué.

Elle a ajouté que ce projet "est conforme au Programme d'action stratégique de l'OCI pour la santé 2014-2023, qui vise, entre autres, à permettre aux Etats membres d'être autonomes dans la production de médicaments et de vaccins de qualité, sûrs, efficaces et avec des prix abordables".

Le Secrétariat général de l'organisation a salué également "le leadership du Royaume du Maroc pour cette réalisation exceptionnelle, qui vise à renforcer l'autosuffisance du Royaume en la matière et à consolider sa souveraineté dans le domaine de la santé".

Appel aux citoyens de plus de 40 ans et atteints de maladies chroniques à se faire vacciner

Le médecin et chercheur en politiques et systèmes de santé Tayeb Hamdi a appelé, jeudi, les citoyens de plus de 40 ans et atteints de maladies chroniques à se faire vacciner "le plus tôt possible".

M. Hamdi a invité cette catégorie de citoyens qui ont raté leur vaccination à se rattraper dans les plus brefs délais, car "la vaccination vous sauve la vie, réduit le risque de transmettre le virus à votre entourage et au reste de la population".

Selon le chercheur, le variant Delta a provoqué en Grande-Bretagne et en Russie une recrudescence de la Covid-19.

Ainsi, plus de 66% de la population au Royaume Uni a reçu au moins une dose

(plus de 50% les deux doses) contre seulement 15% de la population en Russie, a-t-il souligné, relevant que la Grande Bretagne enregistre 6, 8 à 10 décès par jour alors qu'en Russie le bilan atteint 600 à 700 décès quotidiennement.

Le vaccin protège contre la maladie, ses formes graves et les décès, a-t-il affirmé, notant que la vaccination réduit la transmission du virus. "Les personnes non vaccinées transmettent 12 fois plus le virus que celles vaccinées", a-t-il précisé.

Environ 99,2% des décès récents dus à la Covid-19 aux Etats-Unis concernaient des personnes non vaccinées, selon Anthony Fauci, grand spécialiste américain des maladies infectieuses.

Les algorithmes de YouTube dans le collimateur de Mozilla

Il est difficile de cerner avec certitude les intentions de Mozilla Corporation. Mais ça vaut le détour. Les conclusions de l'étude menée par la branche à but lucratif de la Fondation Mozilla, dont Firefox, le navigateur web, est le produit phare, chargent de front la plateforme vidéo YouTube, dont la société mère Google possède également Google Chrome, le concurrent direct de Firefox. A la lecture de l'enquête «YouTube Regrets», persiste donc la fâcheuse impression que Mozilla tente à tout prix de mettre un caillou dans la chaussure de Google. Mais en s'y penchant de plus près, c'est une toute autre impression, non moins désagréable, qui s'en dégage.

Si l'on en croit les quelque 35 pages de l'étude «YouTube Regrets», les algorithmes de recommandation de YouTube alimentent des contenus préjudiciables. Un constat particulièrement prépondérant dans les pays non anglophones. Pour faire simple, il semblerait que l'algorithme utilisé par YouTube, deuxième site web le plus visité au monde, avec 2,3 milliards d'utilisateurs par mois en 2020, favorise les contenus nuisibles. En chiffres, 71% des vidéos signalées comme ayant un contenu nuisible ont été automatiquement recommandées par la plateforme. Par nuisible, l'enquête sous-entend l'ensemble des vidéos contenant de la désinformation, de la violence, des discours de haine ou des escroqueries.



Pour une entreprise dont la principale source financière est la publicité, c'est tout bénéf. D'ailleurs, la multiplication par dix des heures de visionnage sur la plateforme vidéo, entre 2012 et 2017, pour atteindre un milliard d'heures par jour, est principalement due à l'algorithme en question. Information confirmée par YouTube qui a indiqué que 70% du temps passé par les utilisateurs sur la plateforme était basé sur ce système de recommandation. Brandi Geurkink, le responsable de la défense des intérêts de Mozilla, n'en dément pas : «YouTube doit admettre que son algorithme est conçu d'une manière qui nuit aux gens et les désinforme. Nos recherches confirment que YouTube non seulement héberge mais recommande activement des vidéos qui violent ses propres règles».

La guerre est clairement déclarée. Le porte-parole de YouTube n'a pas tardé à réagir avec la volonté de mettre les points sur les i. Rien de bien surprenant en soi. «Nous travaillons constamment à améliorer l'expérience sur YouTube et rien qu'au cours de l'année dernière, nous avons lancé plus de 30 changements différents pour réduire les recommandations de contenus nuisibles», a-t-il révélé. Puis d'assurer que «grâce à ce changement, la consommation de contenus nuisibles qui provient de nos recommandations est désormais nettement inférieure à 1%».

A l'évidence, YouTube botte en

toucher. Et plus encore, elle met en doute la probité de Mozilla en l'invitant à «partager l'ensemble des données». En cause, les estimations de la plateforme de partage de vidéos. En effet, selon ces dernières, moins de 0,2% des contenus enfreignent ses directives communautaires. Si YouTube garantit que sa marge d'erreur a considérablement diminué ces dernières années en s'appuyant sur l'apprentissage automatique, il n'en reste pas moins que le grand écart entre les chiffres avancés par Mozilla et par YouTube jette le discrédit sur l'un comme l'autre.

Quoi qu'il en soit, l'utilisateur est le perdant dans l'histoire. L'algorithme de YouTube souffle le chaud et le froid et préside le plus souvent nos envies. Quand il est contrôlé, il n'y a pas ou peu de risque de se retrouver face à un contenu indésirable. Dans le cas contraire, l'algorithme suggérerait naturellement du contenu tendancieux. Contenu le plus souvent nuisible d'après l'enquête menée par Mozilla. Certes, YouTube aurait appliqué un système de recommandation avec pour effet immédiat de réduire drastiquement le temps de visionnage des contenus «borderline». Cela dit, cette avancée majeure ne concerne que les pays anglophones. Pour le reste du monde, advenue que pourra. «Nous savons aussi maintenant que les habitants des pays non anglophones sont les plus susceptibles de faire les frais de l'algorithme

de recommandation hors de contrôle de YouTube», a regretté le responsable de la défense des intérêts de Mozilla.

Evidemment, nul ne peut connaître à l'avance les conséquences hypothétiquement engendrées par les révélations parues dans l'enquête de Mozilla. Mais si elles se confirment, il est fort probable que YouTube soit obligée de gérer une crise sans précédent. Pas au point de mettre en danger l'entreprise, mais ce ne sera pas sans conséquence non plus. Et pour cause, YouTube se doit d'être en phase avec le Code de bonnes pratiques contre la désinformation, le cadre d'autorégulation de la Commission européenne pour lutter contre la désinformation. Or YouTube est dans son collimateur.

En effet, la Commission a dernièrement publié une nouvelle orientation pour le Code, comportant des mesures plus fortes pour rendre les plateformes responsables de leurs systèmes de recommandation. «Les engagements devraient également inclure des mesures concrètes pour atténuer le risque que les systèmes de recommandation alimentent la propagation virale de la désinformation», peut-on lire dans les orientations, en plus desquelles la Commission européenne pour lutter contre la désinformation exhorte les plateformes à plus de transparence dans le cadre du fonctionnement des algorithmes. Un vœu pieux.

Chady Chaabi



Au menu : désinformation, violence, discours de haine et escroquerie

La Chambre des représentants approuve le projet de loi-cadre relatif à la réforme fiscale

La Chambre des représentants a approuvé à l'unanimité, jeudi en séance plénière, le projet de loi-cadre n°69-19 relatif à la réforme fiscale.

Le texte vise à définir le cadre référentiel de la politique de l'Etat en matière de réforme fiscale.

Ce projet de loi-cadre vise à réformer le système fiscal national à travers l'identification de ses composantes, principes, objectifs et mécanismes d'application, tout en fixant les mesures d'accompagnement de

sa mise en œuvre de manière progressive, et ce conformément à des priorités nationales spécifiques.

Le projet de loi-cadre vient redresser des dysfonctionnements du système fiscal qui entravent la réalisation de ses objectifs incitatifs, la redistribution des revenus, la dynamisation du modèle de développement économique, l'amélioration de sa capacité en termes d'inclusion sociale, outre l'accompagnement des exigences de la durabilité environnementale.

Il ambitionne aussi d'atteindre l'équité fiscale, de garantir l'égalité de tous devant l'impôt et de renforcer les droits et la confiance mutuelle entre les contribuables et l'administration. Il s'agit également de mobiliser le potentiel fiscal pour financer les politiques publiques, de réformer le système fiscal des collectivités territoriales et les taxes parafiscales, ainsi que de renforcer le système d'une gouvernance efficace et efficiente.

L'Agence Bayt Mal Alqods Acharif soutient des centres hospitaliers de la ville sainte



L'Agence Bayt Mal Alqods Acharif a remis des équipements médicaux et des lots de médicaments au profit des centres hospitaliers d'urgence d'Al Qods occupée.

Dans un communiqué publié jeudi, l'Agence a indiqué avoir remis un lot de médicaments et de fournitures médicales à l'hôpital de l'Association caritative al-

Makassed dans la ville sainte et un autre lot d'équipements médicaux au Centre de santé arabe dans l'esplanade de la Mosquée Al Aqsa.

Cette opération vise à répondre aux besoins des services d'urgence de ces centres hospitaliers en médicaments et équipements biomédicaux, suite aux récents événements qu'a connus Al Qods

Acharif au cours du mois de Ramadan, souligne le communiqué, notant que ces événements ont été soulevés par le «Rapport de surveillance, d'observation et de suivi» qui a été publié par l'Agence début juin.

Le coût de cette opération qualitative, qui a été financée par l'Agence grâce aux dons du peuple marocain, s'élève à plus de 60.000 dollars US.

Les lots remis comprennent, entre autres, des antibiotiques, des fournitures médicales et du matériel biomédical, notamment des appareils ECG, des moniteurs de signes vitaux, des concentrateurs d'oxygène avec une capacité de 5 litres, des appareils d'aspiration électrique (16 et 20 litres), ainsi qu'une plateforme équipée pour la stérilisation d'une capacité de 24 litres.

Cette aide médicale fournie par le peuple marocain, qui s'est toujours tenu aux côtés du peuple palestinien dans les situations difficiles, n'est pas la première, a déclaré Ali Al-Hussaini, superviseur médical de l'hôpital al-Makassed, rappelant que le Royaume, sous le leadership de S.M le Roi Mohammed VI, n'a cessé

de fournir des aides similaires au peuple palestinien.

«A chaque fois où l'hôpital se trouve confronté à des moments difficiles et souffre de pénuries de matériel médical, nous trouvons le soutien de l'Agence Bayt Mal Alqods Acharif», a-t-il dit, exprimant ses remerciements et sa gratitude à S.M le Roi Mohammed VI pour cette noble initiative, qui intervient à un moment où l'hôpital al-Makassed souffre de problèmes financiers et d'une pénurie de médicaments et de fournitures médicales.

De son côté, le directeur administratif du Centre de santé arabe, Ahmed Sorour, a déclaré que le centre avait un besoin urgent des équipements médicaux remis par l'Agence Bayt Mal Alqods Acharif.

Après avoir exprimé ses remerciements et sa gratitude à S.M le Roi Mohammed VI pour l'assistance et la subvention accordées par le Souverain à la mosquée Al-Aqsa, il a salué l'interaction rapide de l'Agence Bayt Mal Alqods Acharif avec la demande soumise par le Centre concernant cette aide médicale.

Interpellation à Casablanca de trois individus pour possession et trafic de psychotropes

Les éléments de la Brigade de la police judiciaire du district de sûreté d'Aïn Chock à Casablanca ont interpellé, jeudi, en étroite collaboration avec les services de la Direction générale de la surveillance du territoire, trois individus âgés entre 30 et 45 ans, pour leur implication présumée dans une affaire de possession et trafic de comprimés psychotropes.

Deux suspects ont été appréhendés à leur arrivée à Casablanca en provenance d'une ville du Nord du Royaume, en flagrant délit de livraison de 7.950 comprimés psychotropes de type "Rivotril" à un troisième suspect qui a été interpellé à son tour en possession d'une somme d'argent de 153.000 DH, soupçonnée provenir de cette activité criminelle, indique la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

Les perquisitions effectuées au do-

micile du troisième mis en cause, situé à Aïn Sebba, ont permis de saisir une quantité de chira et d'azote, une matière anesthésique, outre un fusil à pompe et une somme d'argent provenant du trafic de drogue et de psychotropes, précise la DGSN dans un communiqué.

Les trois prévenus ont été placés en garde à vue à la disposition de l'enquête menée sous la supervision du parquet compétent afin d'identifier d'autres complices et les ramifications éventuelles de cette activité criminelle, selon la même source.

Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par les services sécuritaires en vue d'assécher les sources d'approvisionnement et de trafic de drogue et de psychotropes aux niveaux national et international, conclut la DGSN.

Les ayants droit bénéficient de la réversion de la retraite de la fonctionnaire décédée

Le ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, département de la Réforme de l'Administration, a affirmé, jeudi, que les ayants droit bénéficient de la réversion de la pension de retraite de la fonctionnaire décédée, rejetant l'existence de toute mesure "discriminatoire" envers les femmes sur cette question.

"Les dispositions de la loi N° 011.71 instituant le régime des pensions civiles ne comportent aucune disposition discriminatoire entre les femmes et les hommes concernant le bénéfice des ayants droit (orphelins, mari et parents) de la pension", assure le ministère dans une mise au point, en réaction à des articles de presse ayant prétendu "une privation" des ayants droit de leur droit à la pension.

Ainsi, les orphelins bénéficient de 50% de la pension de retraite due à leur mère, à compter de la date de son décès et ce montant est porté à 100% en cas

d'absence du conjoint.

Le conjoint a droit à une réversion à hauteur de 50% de la pension, qui prend effet à compter du début du mois suivant l'atteinte de la limite d'âge. A noter que l'époux dont l'invalidité totale a été attestée par la Commission de réforme obtient le droit à la réversion dès le mois suivant la confirmation de son invalidité. Quant aux parents de la défunte, ils peuvent jouir de ce droit si le décès est imputable au travail et dans le cas où l'intéressée les prenait en charge au moment du décès. Chacun d'entre eux a droit à une pension à hauteur de 50% de la pension de vieillesse due à la veuve.

"Il convient de signaler que le législateur a accordé à la femme une place particulière au même titre que l'homme, en ce sens que la Constitution a fait de l'égalité des sexes dans les droits et les obligations l'un de ses principes de base, un fait consacré dans le statut général de la fonction publique et les régimes de retraite", soutient la même source.

Baccalauréat : 399 individus interpellés pour leur implication présumée dans des actes de fraude

Les opérations sécuritaires menées par les services de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) pour la répression de la fraude lors des sessions normale et de rattrapage des examens du baccalauréat au titre de l'année scolaire 2020-2021 ont permis l'interpellation de 399 personnes à l'échelle nationale, dont 343 soupçonnées d'avoir commis des actes de fraude.

Pour le reste des personnes interpellées, elles sont soupçonnées d'être impliquées dans des affaires liées à des crimes de droit commun, dont des affaires d'atteinte aux personnes et aux biens et de possession d'objets prohibés, indique, jeudi, un communiqué de la DGSN.

Selon la même source, ces affaires de fraude ont été enregistrées au niveau des préfectures de police de Casablanca (127 cas, soit 36% du total), de Fès (41 cas, 12%), d'Agadir (33 cas, 9,3%)

et de Rabat (22 cas, 6,2%).

Les opérations de fouilles effectuées dans le cadre de ces affaires ont permis la saisie de 444 téléphones portables, de 252 écouteurs sans fil reliés à des appareils informatiques et de plusieurs tablettes, ordinateurs portables et appareils de connexion à internet, précise le communiqué.

Les mesures de veille informatique entreprises par les services de sûreté chargés de la lutte contre les crimes relatifs aux nouvelles technologies ont permis l'identification de 163 personnes ayant créé des comptes sur les réseaux sociaux dans le but de faciliter la fraude et l'interpellation de 55 suspects d'entre elles, alors que les autres mis en cause sont activement recherchés en vue de leur arrestation dans le cadre des investigations judiciaires menées au niveau national, poursuit la DGSN.

Dans ce sens, le communiqué fait état de l'arrestation de



13 personnes pour leur implication présumée dans des affaires de possession et de commercialisation d'appareils sans fil utilisés dans des actes de fraude.

Ces opérations sécuritaires

intenses, à caractère préventif et répressif, s'inscrivent dans le cadre du souci de la DGSN de veiller à l'application des règles juridiques et réglementaires liées à la lutte contre la fraude,

et de sa contribution à la réunion des conditions idoines pour le bon déroulement des épreuves nationales unifiées du baccalauréat, conclut la même source.

Focus sur l'expérience de l'enseignement distanciel au sein de la Faculté de médecine de Marrakech



L'évaluation de l'expérience de l'enseignement à distance a été au centre des travaux de la journée de pédagogie médicale organisée, mercredi, par la Faculté de médecine et de pharmacie de Marrakech (FMPM) relevant de l'Université Cadi Ayyad.

Initiée par le Centre de pédagogie médicale (CPM) de la FMPM, cette rencontre a été l'occasion de débattre de cette transition pédagogique et d'exposer les travaux de recherche, des enseignants-chercheurs de cette faculté en

pédagogie active, notamment en e-learning et e-teaching.

Cette rencontre pédagogique a servi aussi d'opportunité pour jeter la lumière sur l'expérience de la faculté en matière d'enseignement distanciel que ce soit pour les cours magistraux, que pour les travaux pratiques (TP) et ceux dirigés (TD), et partager les résultats d'enquêtes et sondages réalisés auprès des enseignants et des étudiants autour de ce nouveau concept d'enseignement.

Les participants à cette rencontre ont

souligné que la FMPM, longtemps engagée dans la pédagogie moderne et dotée d'une plateforme d'enseignement reconnue comme étant leader européen dans l'enseignement à distance en médecine, a su relever le challenge et a assuré le passage brusque vers l'enseignement en ligne.

Afin de capitaliser sur tous ces acquis, une proposition à l'enseignement hybride, alliant l'enseignement distanciel et celui présentiel, a été exposée en plénière, avec un focus sur les détails de sa réalisation et sa mise en œuvre dans les plus brefs délais.

Des recommandations pédagogiques axées sur l'investissement pédagogique et technologique dans les nouvelles méthodes d'apprentissage, ont été ainsi générées pour gérer au mieux l'enseignement médical au sein de la FMPM.

La matinée de cette journée pédagogique comprenait des ateliers simultanés (rédaction d'objectifs, supervision clinique ...) alors que l'après-midi a été consacrée à débattre de l'expérience de l'enseignement à distance durant la pandémie de la Covid-19.

Cette journée pédagogique a permis aux participants de débattre de thématiques concernant les "résultats d'enquêtes sur l'enseignement distanciel à la

FMPM auprès des étudiants et enseignants", "la classe inversée au service de l'enseignement distanciel", "l'enseignement des TD et TP en distanciel, expérience de la FMPM", "l'évaluation sommative des enseignements à distance", "comment optimiser l'usage de la plateforme THEIA pour l'enseignement distanciel" et "feuille de route pour un enseignement hybride, proposition du Centre pédagogique médical".

Le Centre de pédagogie médicale (CPM) vise à permettre à la FMPM de disposer des capacités institutionnelles nécessaires à l'ensemble d'une démarche de rénovation pédagogique exigée par la nouvelle réforme et la nouvelle mission de la faculté de médecine, "rôle social" allant du diagnostic des besoins de formation jusqu'au suivi et évaluation des programmes.

Le CPM se propose aussi de permettre de répondre aux besoins d'assurer un appui pédagogique continu à l'enseignant pour accompagner le changement exigé par la nouvelle réforme, d'assurer un appui technique en informatique aux enseignants pour préparer les supports pédagogiques appropriés et les mettre à la disposition des étudiants afin de favoriser l'auto-apprentissage et l'autonomie des étudiants, et de développer et valoriser la recherche pédagogique.



Les talibans disent contrôler 85% du territoire afghan

Les talibans ont affirmé vendredi qu'ils avaient pris le contrôle de 85% du territoire de l'Afghanistan, dont le plus important poste-frontière avec l'Iran, dans le cadre d'une offensive qu'ils mènent contre les forces de Kaboul alors que les Américains achèvent leur retrait du pays.

Lors d'une conférence de presse à Moscou, Shahabuddin Delawar, un représentant taliban, a ajouté qu'environ 250 des 398 districts du pays étaient désormais sous le contrôle des insurgés, mais ces affirmations n'ont pas pu être confirmées de source indépendante.

Les forces afghanes, désormais privées du crucial soutien aérien américain, ont perdu beaucoup de terrain, mais ont assuré vendredi avoir repris le contrôle de la première capitale provinciale conquise cette semaine par les insurgés, Qala-i-Naw (nord-ouest), au terme de violents combats.

Quelques heures avant l'annonce de cette progression des insurgés, le président américain Joe Biden a déclaré dans un discours que la mission militaire de Washington en Afghanistan serait achevée le 31 août, près de 20 ans après son début.

"Nous mettons fin à la plus longue guerre de l'Amérique" déclenchée après les attentats du 11 septembre 2001, a-t-il souligné, en martelant : "Je n'enverrai pas une autre génération d'Américains combattre en Afghanistan".

Le président américain a également affirmé qu'il n'était pas "inévitables" de voir le pays tomber aux mains des talibans, estimant que les autorités afghanes ont "la capacité" d'assurer la continuité du gouvernement.

Mais les talibans tiennent désormais un arc de territoires s'étendant de la frontière iranienne, à l'ouest, à celle avec la Chine, dans le nord-est.

Ils ont annoncé vendredi avoir capturé Islam Qala, le poste-frontière avec l'Iran le plus important d'Afghanistan.

Moscou, qui a appelé les parties en conflit à la "retenue", a indiqué que les insurgés contrôlent également la majeure partie de la frontière afghane avec le Tadjikistan.

Selon un responsable du gouvernement, les forces afghanes tentent à présent de reprendre Islam Qala, qui est situé dans la province de Herat (ouest).

"Toutes les forces de sécurité afghanes, dont les gardes-frontière, sont présentes dans la zone, et tentent à présent de reprendre le site", a indiqué à l'AFP le porte-parole du ministère de l'Intérieur Tarq Arian.

Sombre anniversaire dix ans après l'indépendance du Soudan du Sud

Le Soudan du Sud fête sans joie vendredi sa première décennie d'existence, marquée par une sanglante guerre civile qui a plongé le plus jeune pays du monde dans un cycle de violences et une grave crise humanitaire.

Le Soudan du Sud est devenu officiellement le 193e Etat au monde le 9 juillet 2011, après des décennies de conflit pour s'émanciper du Nord du Soudan. Mais la liesse et l'espoir qui avaient submergé les rues de la capitale Juba ce soir de 2011 ont disparu depuis longtemps.

En décembre 2013, le pays a sombré dans une sanglante guerre civile, qui a fait en cinq ans plus de 380.000 morts, déplacé environ 4 millions d'habitants - soit le tiers de la population - et qui l'a précipité dans une grave crise humanitaire.

Un accord de paix a été officiellement signé en septembre 2018 entre le président Salva Kiir et son rival Riek Machar et les deux hommes dirigent le pays - dans une fragile cohabitation. Le premier en tant que président et le second en tant que vice-président.

Mais depuis, malgré ses importantes ressources pétrolières, le

Soudan du Sud n'a pas avancé.

La situation a même empiré: le pays est en proie aux violences communautaires, à une profonde crise économique marquée notamment par une inflation galopante et connaît des "niveaux d'insécurité alimentaire et de malnutrition les plus élevés depuis l'indépendance", selon l'ONU.

Au moins 60% de sa population est en situation d'insécurité alimentaire, dont 108.000 personnes menacées de famine, selon le Programme alimentaire mondial (PAM).

"Les dix premières années de l'histoire de ce jeune pays ont été marquées par de nombreuses souffrances", ont déclaré jeudi dans un communiqué les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la Norvège, qui avaient parrainé les négociations, en regrettant que "la promesse de paix et de prospérité que représentait l'indépendance n'ait pas été tenue".

Le pays n'a plus célébré officiellement son indépendance depuis 2014.

Cette année, les autorités ont ordonné que la population célèbre cette journée en privé, officielle-

ment en raison de Covid-19.

Le président Kiir a également invoqué mercredi les sanctions internationales qui "appauvrissent" selon lui le Soudan du Sud et prive l'Etat de revenus. "C'est pourquoi nous ne célébrerons pas le dixième anniversaire de la façon dont les gens l'auraient souhaité", a-t-il déclaré dans une interview à la télévision kényane.

Il devait prononcer vendredi matin un discours, retransmis à la télévision et à la radio d'Etat.

Le seul événement public prévu est une course de 10 kilomètres à Juba, baptisée "Great South Sudan Run".

Initialement annoncée, la très symbolique prestation de serment des députés du Parlement "reconstitué", dont la composition avait été annoncée fin mai, a été reportée, sans plus de précision.

Cette "reconstitution" du Parlement, selon une composition négociée entre les signataires de l'accord de 2018, fait partie d'une série de dispositions prévues pour éviter une nouvelle guerre.

La plupart de ces dispositions, notamment la création d'une armée "unifiée" regroupant les

forces qui se sont affrontées durant la guerre civile, n'ont pas encore été mises en œuvre.

La faiblesse des institutions, la corruption omniprésente et une misère croissante ont notamment amené à l'explosion des violences interethniques et de la criminalité dans de nombreuses régions qui échappent à l'autorité de l'Etat.

Selon l'ONU, plus de 80% des victimes civiles recensées en 2021 ont été touchées par des violences intercommunautaires ou des actes de milices communautaires.

Les stocks d'aide et les personnels humanitaires sont également visés: sept travailleurs humanitaires ont été tués cette année dans le pays.

"Près de trois ans depuis que nous avons salué la signature de l'accord, de nombreuses tâches restent inachevées. Les avantages tangibles de la paix ne sont pas perçus par les citoyens ordinaires", déplorent les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la Norvège.

Pour eux, "le grand défi que doit désormais relever le Soudan du Sud est de retrouver le sentiment d'unité, de force et d'espoir qui prévalait il y a dix ans".

Pfizer préconise une 3^{ème} dose alors que le Delta attise la pandémie de Covid-19

Pfizer/BioNtech préconise une troisième dose de son vaccin pour en augmenter l'efficacité au moment où le très contagieux variant Delta provoque des flambées épidémiques en Asie et en Afrique et fait remonter le nombre de cas en Europe et aux Etats-Unis.

Dans ce contexte, la flamme olympique est arrivée vendredi à Tokyo pour une cérémonie sans public et à deux semaines du coup d'envoi des Jeux olympiques (23 juillet-8 août). Les organisateurs et autorités japonaises ont annoncé jeudi que la majorité des épreuves se dérouleraient à huis clos. Le public devrait néanmoins être autorisé sur certains sites hors de Tokyo.

Le gouvernement nippon venait d'annoncer la remise en place d'un état d'urgence sanitaire à Tokyo à compter de lundi jusqu'au 22 août, un dispositif qui englobera ainsi toute la période des JO, alors que la ville recense actuellement environ 900 cas de Covid-19 par jour dont à présent 30% de Delta.

Ce variant apparu dans un premier temps en Inde est le plus contagieux répertorié depuis l'apparition de la pandémie début 2020.

Sa montée en puissance et la levée des restrictions sanitaires dans de nombreuses parties du monde ont conduit l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à avertir que le "monde était à un point dangereux dans cette pandémie" dont le bilan a dépassé quatre millions de morts.

La Covid-19 a fait au moins 4.004.966 morts dans le monde depuis son apparition fin décembre 2019, selon un bilan établi par l'AFP à partir de sources officielles jeudi à 10H00 GMT.

"Des données préliminaires de l'étude montrent qu'une dose de rappel administrée 6 mois après la seconde dose a un profil de tolérance cohérent, tout en suscitant de hauts niveaux d'anticorps neutralisants" contre le virus, y compris contre le variant Beta, apparu en Afrique du Sud.

Ces niveaux sont "5 à 10 fois supérieurs" à ceux observés après les deux doses initiales.

Les deux sociétés ont également souligné que leur vaccin avait montré de bons résultats en laboratoire contre le variant Delta, et qu'une troisième dose serait donc capable de renforcer l'immunité contre celui-ci également. Des tests sont en cours pour "confirmer cette hypothèse", ont-elles déclaré.

Les autorités sanitaires américaines ont réagi avec circonspection.

"Les Américains qui ont été entièrement vaccinés n'ont pas besoin d'un rappel à l'heure actuelle", ont déclaré dans un communiqué commun l'agence américaine des médicaments, la FDA, et la principale agence fédérale de santé publique, Centres de prévention et de lutte contre les maladies (CDC).

"Nous sommes prêts à administrer des doses de rappel si et quand la science aura démontré qu'elles sont nécessaires", ont-



elles ajoutées.

A Cuba, un deuxième candidat-vaccin, baptisé Soberana 2, a une efficacité de 91,2% après l'application de trois doses, a annoncé jeudi le directeur du laboratoire qui l'a développé.

L'Indonésie, quatrième pays le plus peuplé au monde avec près de 270 millions d'habitants, est, elle, confrontée à sa pire vague épidémique depuis le début de la crise, avec des centaines de décès et plus de 30.000 nouveaux cas chaque jour.

Le système de santé est débordé par un afflux de patients, et les Indonésiens s'arra-

chent l'ivermectine, un traitement antiparasitaire plébiscité comme un remède miracle contre la Covid-19, en dépit des recommandations officielles contre ce produit.

"Nous n'en avons plus car de nombreux clients sont venus en acheter", témoigne Yoyon, responsable d'une association professionnelle de pharmaciens de la capitale. Le pays a élargi mercredi ses restrictions, alors que des mesures drastiques étaient déjà en place depuis samedi sur les îles de Java et Bali.

Les nouvelles restrictions, en vigueur jusqu'au 20 juillet, s'appliqueront à des di-

zaines de villes, de Sumatra (ouest) jusqu'à la Papouasie occidentale (est).

Ailleurs en Asie, le Vietnam a décrété un confinement à Ho Chi Minh-Ville. A partir de vendredi, les neuf millions d'habitants seront tenus de rester chez eux pendant deux semaines, après que 8.000 cas aient été enregistrés dans la ville.

La Corée du Sud, autrefois considérée comme un modèle face au coronavirus, a signalé jeudi près de 1.300 nouvelles infections, un record depuis le début de la pandémie. Le gouvernement australien a annoncé qu'il allait envoyer 300.000 doses de vaccin à Sydney, la plus grande ville du pays, qui en est à sa troisième semaine de confinement.

Aux Etats-Unis, où la campagne de vaccination a pourtant été un succès, les cas de Covid-19 augmentent à nouveau, selon les données des autorités sanitaires.

Le Canada, en revanche, a commencé à assouplir les restrictions de voyage pour ses citoyens, mais les voyageurs étrangers non vaccinés ne seront pas autorisés à rentrer dans le pays avant "un bon moment", selon les termes du Premier ministre Justin Trudeau. La situation sanitaire est "catastrophique" en Tunisie, qui enregistre ces dernières semaines un nombre record des contaminations à la Covid-19, a annoncé jeudi la porte-parole du ministère de la Santé, évoquant l'"effondrement" du système sanitaire. La Libye a de ce fait décidé jeudi de fermer ses frontières avec la Tunisie.

Situation sanitaire catastrophique en Tunisie

La situation sanitaire est "catastrophique" en Tunisie. Sur un total de 23952 tests effectués, 8315 contaminations par le coronavirus ont été enregistrées le 07 juillet jusqu'à 11h, soit un taux de positivité de 34,72%, selon les chiffres publiés jeudi soir par le ministère de la Santé.

Au même jour, 126 décès supplémentaires ont été recensés portant le bilan à 15.861 morts du coronavirus sur un total de 473.229 cas confirmés d'infection au coronavirus en Tunisie depuis le début de la pandémie en mars 2020.

En outre, le ministère de la Santé signale le rétablissement de 2771 personnes, ce qui porte le bilan à 375.756 guérisons.

Par ailleurs, en date du 07 juillet, 4087 malades atteints de la Covid-19 étaient hospitalisés dont 630 admis en soins intensifs et 159 placés sous respirateurs artificiels et ce, dans les secteurs public et privé.

Le ministère de la Santé fait état de 403 nouvelles hospitalisations en 24h.

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

DUO	PRINCIPE DU DESIR	VENU AU MONDE	BÊTE MAIS DOUX	SYMBOLE DE L'ARGENT BLEU	POTELÉ	CUBÉ	REVENU DU TRAVAIL	FLEURET
					GROS	OUVERTE		
					RETIRE			
NATURE MORTE				RÈGLEM-ENT			EN APARTÉ	
		PAPILLON DE NUIT						
DRAME NIPPON				SYMBOLE DE L'HÉLIUM	POTE	VEINE	QUARTIER DE CAEN	
TRANSPIRE								
ESPACE VIDE	VENTILÉ	VANTARD		ARTICLE INDÉFINI	REFUGE			FORME D'ÊTRE
					TÊTE DE MORT		NOTE	
					LAITUE DE MER		VOLEUR	
FIN DE VERBE			PÂTES DISPUTE BRUYANTE					
COUPÉ COURT				LETTRES DE SALÉ		DE BAS EN HAUT: COGNE	RÈGLE PLATE	ACTE LÉGISL-ATIF
EMBROU-ILLÉS								CERTAINE
	FIN D'ANNÉE EN EFFET			PRONOM AFFOLÉ				
					PRONOM PERSONNEL		MORCEAU D'IVOIRE	
CHÉTIF					GUITOLI-NE			

Solution mots flechés d'hier

CORONATION	FORMES PLUSES	A	FINANCIAL	A	FLEURS	PARAVENT	B	LETTRES	RECHERCHER	RECHERCHER
INCINERATION		O	TE	BAROQUE						
		M	U	ART						
		E	E	I						
		EN	L	ISER						
		K	L	E	P	T	O	M	A	N
		L	E	E	N	A	F			
		N	A	C	F		I	V	R	E
		T	A	T	I	L	L	O	N	N
		A	U	T	O	M	N	E		C
		R		R	E					
		N	A	T	N	T				

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmarci

Révision
Abdelmoumeïn Warrach
Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali Khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdolkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

Site web:
www.libe.ma

E-mail:
Liberation@libe.ma
Téléphone: 0522 61.94.04
0522 62.32.32
Fax de la rédaction: 0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail: annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R.
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE 130/64

Journal Libération
Libération Maroc

المغرب OJD MAROC
2017
www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

Horizontalement.

- I. Piliers de la République laïque.
- II. Se donne en spectacle. - Tramé.
- III. Renfort de structure. - C'est ainsi que la pierre fine est valorisée.
- IV. Dirigée à la baguette. - Rebelle en tête.
- V. Canton suisse en furie. - Il tombe froidement.
- VI. Convenance. - Arme d'hast. - Mètre carré.
- VII. Objet volant bien identifié. - Enlevé.
- VIII. Parties dans le tourbillon de la vie. - Effacer les outrages du temps.
- IX. Le thallium. - Homme de main. - Temps de prière.
- X. Doux propos.

Verticalement.

- 1. Habitué des manèges.
- 2. Complique le comptage. - Il a encore plu.
- 3. Ne fait que la moitié du smic. - Pas béséf.
- 4. Chercher l'aspiration. - Bien bâti.
- 5. Sa moitié met les voiles. - Le brome.
- 6. Supporte bien les tuiles. - Disparaître.
- 7. Fait son travail de député.
- 8. Laisse passer. - Douceur asiatique.
- 9. Bien roulée. - A cours dans les trois pays baltes.
- 10. Déchets du genre humain. - Fleuve breton portant un nom de gouffre.
- 11. Côté bourgeois de la Seine à Paris. - Pilleur de troncs.
- 12. Du tout comme.

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I	P	E	T	E	R	U	N	C	A	B	L	E
II	O	P	A	L	I	N	E		D	A	I	M
III	U	E		A	V	I	L	I	E		B	P
IV	S	E	R	G	E		S	O	N	G	E	R
V	S		O	U	R	S	O	N		E	R	E
VI	I	G	U	E		A	N	I	E	R	E	S
VII	E	R	S	E	A	U		E	X	C	E	S
VIII	R	A	S		S	T	A	N	C	E		E
IX	E	D	I	C	T	E	R		L	E	S	E
X	S	E	R	T	I	S	S	E	U	S	E	S

Grilles de sudoku

Facile

4		9		8				
2	8		4			3		
	5		7	9			2	8
			2			6		
5		3	8	6	1	7		9
		1			4			
9	6			4	8		3	
		4			6		8	1
				3		9		4

Moyen

3				5	2	6	9	
9	5		3					
				2			7	
4	8	5	6					
	1		2			7		
			7	4	1		5	
6		2						
			9		5		2	
8	3	2	4					1

Difficile

		4	7	5	3			
	5			1	6			
			2				8	
	1			8			4	
9							6	
6		4				2		
4				7				
		9	3			6		
		7	8	4	2			

Expert

			5				8	
	5			7				9
8		2			4			
	4	2					3	
		5		2		6		
	6					5	2	
		8		1				3
1			4					9
	3		6					

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

4	3	2	7	8	1	6	5	9
7	8	5	6	3	9	1	4	2
9	1	6	4	2	5	8	7	3
8	9	1	3	7	2	4	6	5
5	2	7	9	6	4	3	8	1
3	6	4	1	5	8	9	2	7
1	5	8	2	4	3	7	9	6
6	4	3	5	9	7	2	1	8
2	7	9	8	1	6	5	3	4

Moyen

3	8	1	4	6	5	2	9	7
9	2	4	8	1	7	6	3	5
5	6	7	9	3	2	4	1	8
2	1	8	6	7	3	9	5	4
7	3	5	1	4	9	8	2	6
6	4	9	5	2	8	1	7	3
4	9	6	3	5	1	7	8	2
1	7	3	2	8	4	5	6	9
8	5	2	7	9	6	3	4	1

Difficile

9	5	1	7	6	8	2	4	3
2	8	3	1	4	9	6	7	5
4	6	7	2	3	5	9	1	8
6	2	8	9	7	3	4	5	1
7	3	4	5	1	6	8	2	9
1	9	5	4	8	2	7	3	6
3	4	6	8	5	7	1	9	2
8	1	9	3	2	4	5	6	7
5	7	2	6	9	1	3	8	4

Expert

1	9	3	5	4	2	6	7	8
4	6	5	8	7	1	2	9	3
8	7	2	9	3	6	4	5	1
7	3	6	4	1	9	8	2	5
2	4	8	3	6	5	9	1	7
9	5	1	2	8	7	3	6	4
6	2	4	1	5	3	7	8	9
5	8	7	6	9	4	1	3	2
3	1	9	7	2	8	5	4	6

L'actif net des OPCI atteint 6,5 MMDH à fin mars

L'actif net global des organismes de placement collectif en immobilier (OPCI) s'est élevé à 6,5 milliards de dirhams (MMDH) à fin mars 2021, selon le Comité de coordination et de surveillance des risques systémiques (CCSRs), réuni mardi au siège de Bank Al-Maghrib à Rabat.

"L'activité des OPCI connaît un bon amorçage avec l'agrément de neuf sociétés de gestion et de huit fonds dont l'actif net global à fin mars 2021 est de 6,5 MMDH", indique Bank Al-Maghrib dans un communiqué sanctionnant les travaux de la 13^{ème} réunion de ce Comité.

Lors de cette réunion, le Comité a relevé que le marché des capitaux a "retrouvé au premier semestre 2021 sa situation d'avant crise" et ce, suite à la baisse des tensions qui l'avaient marqué au cours du premier semestre 2020, rapporte la MAP.

L'industrie des OPCVM a, ainsi, continué de croître avec un actif net global à fin mai 2021 de 574,2 MMDH, en augmentation de 9,75% depuis le début de l'année, fait savoir la même source, notant que l'encours global de la titrisation est en quasi-stagnation à 9,6 MMDH, ce, après sept années de croissance soutenue.

La Bourse de Casablanca a maintenu, quant à elle, au cours du premier semestre 2021 la tendance haussière qui a débuté à partir du quatrième trimestre 2020 et ce, avec une volatilité moyenne limitée à 7,18%. En effet, le Masi a enregistré, à fin juin, une hausse de 9,94% par rapport à fin 2020, effaçant ainsi la baisse de 7,27% enregistrée en 2020.

La valorisation globale de la Bourse reste, toutefois, à un niveau relativement élevé et sa liquidité a connu à fin mai une baisse à 7,3% contre 8,8% à fin 2020 et 9,7% à fin 2019, a fait remarquer le communiqué. S'agissant des taux des Bons du Trésor, ils ont maintenu une tendance baissière au cours du premier semestre 2021 avec un niveau de volatilité faible, proche des plus bas historiques. L'encours de la dette privée à fin avril 2021 s'est élevé à 240 MMDH, en hausse de 7,1% en glissement annuel. Il sert à hauteur des deux tiers au financement des établissements de crédit.

"Le paiement des échéances des titres de dette privée n'a pas enregistré de défaut sur la période", souligne la même source, ajoutant que l'endettement net des émetteurs non-financiers ressort, lui, à un niveau globalement maîtrisé et en légère baisse à 80% des capitaux propres en 2020 contre 81% en 2019.

Quant au risque opérationnel des infrastructures de marché, le nombre d'incidents et le taux de suspens des transactions boursières restent à des niveaux très faibles et ce, grâce à des dispositifs de maîtrise des risques globalement efficaces.

Les prix mondiaux des produits alimentaires au plus bas depuis 12 mois



Le recul enregistré en juin s'explique par la baisse des prix des huiles végétales, des céréales et, dans une moindre mesure, des produits laitiers.

En juin 2021, les prix mondiaux des produits alimentaires ont enregistré leur plus bas niveau depuis 12 mois, selon les données publiées par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). L'Indice FAO des prix des produits alimentaires, qui suit les variations mensuelles des cours internationaux des produits alimentaires les plus couramment échangés, a reculé après 12 mois consécutifs de hausse, a annoncé l'agence onusienne dans un nouveau rapport.

Il s'est établi en moyenne à 124,6 points en juin dernier, cédant ainsi 3,2 points (2,5%) par rapport à mai, a-t-elle souligné, notant toutefois qu'il reste toujours en hausse de 31,5 points (33,9%) par rapport à son niveau à la même période l'année dernière. Pour la FAO, « le recul enregistré s'explique par la baisse des prix des huiles végétales, des céréales et, dans une moindre mesure, des produits laitiers, qui a plus que compensé la hausse globale des cours de la viande et du sucre ».

En s'établissant en moyenne à 157,5 points en juin, l'Indice FAO des prix des huiles végétales a en effet reculé de 9,8% par rapport à mai,

perdant ainsi 17,2 points, suite principalement à la baisse des prix des huiles de palme, de soja et de tournesol. Il a ainsi atteint son niveau le plus bas depuis quatre mois.

En effet, « après 12 mois consécutifs de hausse, les cours internationaux de l'huile de palme ont fléchi en juin, principalement sous l'effet des gains de production saisonniers prévus dans les principaux pays producteurs et d'un manque de renouvellement de la demande à l'importation », a expliqué la FAO soulignant, par ailleurs, la baisse des prix des huiles de soja et de tournesol en raison de la faiblesse de la demande mondiale à l'importation.

Dans son rapport, il apparaît que les cours internationaux de l'huile de colza ont, pour leur part, échappé à la tendance globale à la baisse des prix des huiles végétales. Ce, grâce au rebond attendu de la demande dans l'Union européenne après l'assouplissement des mesures de confinement.

Accusant une baisse de 3,5 points (2,6%) par rapport à mai, l'Indice FAO des prix des céréales a atteint une valeur moyenne de 129,4 points en juin. Malgré ce recul, l'indice reste à un niveau encore supérieur de 32,7 points (33,8%) à celui de juin 2020.

S'ils ont reculé de 5% en juin dernier, les chiffres recueillis par la FAO montrent que les prix internationaux

du maïs ont malgré tout progressé encore de 72% par rapport à la même période l'année dernière.

Egalement en baisse en juin, les prix internationaux de l'orge et du sorgho ont perdu respectivement 2,2% et 4,9% ; tandis que les cours internationaux du blé ont de leur côté accusé une légère baisse de moins de 0,8% durant la même période.

En dépit de leur baisse, les prix mondiaux du blé sont restés en hausse de 31% par rapport aux valeurs enregistrées l'année dernière, selon les tendances observées par l'agence onusienne de même source.

Les coûts de fret étant élevés et la pénurie de conteneurs ayant continué à limiter les ventes à l'exportation, les cours mondiaux du riz ont également affiché une baisse au point qu'ils sont tombés à leur plus bas niveau depuis 15 mois.

Après 12 mois de hausses ininterrompues, l'Indice FAO des prix des produits laitiers a perdu 1,2 point (1,0%) par rapport à mai, affichant ainsi une valeur moyenne de 119,9 points au sixième mois de l'année. Sa valeur a progressé de 21,6 points (22,0 pour cent) par rapport à l'année dernière à la même période.

Il est important de noter que les cours internationaux de tous les produits laitiers figurant dans l'Indice ont reculé en juin dernier, a fait savoir l'agence spécialisée.

Ainsi, sous l'effet d'un fléchissement rapide de la demande mondiale à l'importation et d'une légère hausse des stocks, en particulier en Europe, le beurre a enregistré la baisse la plus marquée.

En raison de la réduction des achats de la Chine et d'une demande plus faible sur le marché au comptant, les cours du lait entier en poudre ont diminué ; tandis que ceux du fromage et du lait écrémé en poudre ont accusé un léger retrait, imputable à une réduction de la demande à l'importation mondiale.

Poursuivant sa tendance haussière pour le neuvième mois d'affilée, l'Indice FAO des prix de la viande a été porté à une valeur supérieure de 15,6% à celle enregistrée l'année dernière au même mois, mais qui reste inférieure de 8,0% à son plus haut niveau atteint en août 2014 », a noté l'agence. Précisant qu'il s'était établi en moyenne à 109,6 points en juin, en hausse de 2,2 points (2,1%) par rapport à sa valeur révisée de mai.

Selon la FAO, les prix de tous les types de viande représentés dans cet Indice ont progressé au cours du mois dernier, essentiellement sous l'effet de la solidité de la demande mondiale à l'importation. Tandis que ceux de « tous les produits carnés ont été soutenus par un resserrement des disponibilités exportables dû à de multiples facteurs, notamment la faiblesse des stocks de viande de volaille aux États-Unis d'Amérique, l'offre limitée d'animaux prêts pour l'abattage au Brésil et en Océanie et une certaine reprise des ventes dans les services de restauration des principaux pays exportateurs ».

Évoluant à contre-courant de la tendance globale des prix des produits alimentaires, l'Indice FAO des prix du sucre s'est établi en moyenne à 107,7 points en juin. Il a ainsi enregistré une légère hausse de 0,9% (0,9 point) par rapport au mois de mai.

Précisons qu'il s'agit de la troisième hausse mensuelle consécutive de l'Indice, qui atteint son niveau le plus haut depuis plusieurs années », comme l'a relevé l'agence.

Alain Bouthy

Augmentation de capital par incorporation de réserves de la Sothema

La Société de thérapeutique marocaine (SOTHEMA) a annoncé avoir procédé à une augmentation de capital de 180 millions de dirhams (MDH), par incorporation de réserves et ce, suite à l'autorisation de son Assemblée générale extraordinaire tenue en date du 26 mai 2021.

A cet effet, les 1.800.000 actions nouvelles seront attribuées gratuitement aux actionnaires à hauteur d'une action nouvelle gra-

tuite pour une action ancienne, indique SOTHEMA dans un communiqué, publié sur le site web de l'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC).

Dans le cadre du détachement du droit d'attribution, la Bourse des Valeurs de Casablanca a procédé, en date du lundi 05 juillet 2021, à l'ajustement du cours de l'action sur la base du cours de clôture de la veille qui était de 4.400 dirhams, précise la même

source, ajoutant que le cours de référence ajusté à la suite de cette attribution est de 2.200 dirhams.

La livraison des titres correspondant à cette attribution gratuite sera réalisée jeudi 08 juillet 2021 conformément aux règles en vigueur, fait savoir le communiqué. Ainsi, un investisseur qui détenait le vendredi 02 juillet, "UNE" action qui valait 4.400 dirhams se retrouve avec "DEUX" actions qui valent 2.200 dirhams

chacune. Par ailleurs, le split de la valeur nominale des actions constituant le capital social de SOTHEMA sera réalisé le 13 juillet, selon le calendrier fixé, et portera ainsi la valeur nominale de l'action de (100) dirhams à (50) dirhams.

Cette seconde opération doublera aussi le nombre d'actions en circulation. L'objectif de ces deux opérations étant d'améliorer l'attractivité de la valeur SOTHEMA et d'accroître la liquidité du titre.



Le Prix Hassan II pour l'environnement décerné au Groupe Al Omrane

Le Groupe Al Omrane s'est vu décerner l'un des prix les plus prestigieux pour l'Environnement : le Prix Hassan II pour l'Environnement. La cérémonie de remise du prix s'est déroulée le 05 juillet à Rabat sous la présidence du Chef du Gouvernement.

Pour la première fois, une entreprise publique du secteur de l'habitat et de l'aménagement territorial a été récompensée dans la catégorie «Initiatives des entreprises», pour ses différentes actions en faveur de la préservation de l'environnement et la promotion du développement durable. Le Groupe Al Omrane s'est engagé dans un processus d'amélioration continue en matière d'exemplarité, et a mis en place un dispositif de suivi muni d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs qui permettent de mesurer sa performance et sa durabilité.

Ainsi, Al Omrane, acteur public majeur dans le paysage socio-éco-

nomique, n'a cessé d'entreprendre une démarche socialement responsable, portant sur des initiatives et des activités écocitoyennes, afin de conformer ses pratiques de développement durable aux meilleurs standards nationaux et internationaux.

A cet effet, Al Omrane s'est engagé à intégrer et à promouvoir les valeurs et les principes de responsabilité sociale en œuvrant à concilier l'accroissement de sa performance économique, la réduction de l'empreinte écologique de ses projets et la recherche d'équité sociale tout en s'adaptant aux attentes de ses différents partenaires institutionnels et citoyens. Il est à rappeler qu'Al Omrane a obtenu en Octobre 2020, le Label RSE de la CGEM, une reconnaissance de la conformité de sa démarche avec le référentiel de la Confédération générale des entreprises marocaines.

La flexibilisation du dirham permettra une amélioration de la résilience de l'économie

La réforme du régime de change doit permettre une amélioration de la résilience de l'économie marocaine, a affirmé, jeudi à Casablanca, le directeur des opérations monétaires et de change à Bank Al-Maghrib (BAM), Mounir Razki.

Intervenant lors d'une table ronde autour de la flexibilisation du dirham, organisée par l'Association marocaine des salles des marchés (AMSM), M. Razki a souligné que la réforme du régime de change, mise en œuvre d'une manière opérationnelle à partir de 2018, va profiter à l'ensemble des opérateurs économiques.

Dans le cadre de cette réforme, rapporte la MAP, la

Banque centrale a souhaité que le système bancaire accompagne les très petites, petites et moyennes entreprises (TPME), a-t-il ajouté, relevant que le programme "Infatih", mis en place, va permettre de sensibiliser ces entités sur les différents instruments de couverture au risque de change.

"Ce programme vise également à montrer que nous sommes auprès des opérateurs économiques, pour leur expliquer les enjeux de la flexibilisation et les objectifs de la réforme ainsi que les différents mécanismes auxquels ils peuvent avoir recours auprès du système bancaire", a-t-il soutenu.

Pour sa part, le président de l'AMSM, Abdelmalek Benabdeljalil, a relevé que la caravane de sensibilisation "Infatih" se base sur quatre leviers, à savoir l'information et la vulgarisation, l'éducation, le conseil et la proximité.

Parmi les résultats attendus de cette campagne, a-t-il poursuivi, une meilleure maîtrise des enjeux de la flexibilisation du dirham dans le cadre des activités des entreprises et une meilleure connaissance de l'entreprise marocaine de l'infrastructure et du dispositif mis en place pour elle.

De son côté, le directeur de la réglementation auprès de l'Office des changes, M. Berrada, a re-



levé que l'Office, conscient de l'importance et de l'impact de cette réforme et dans une perspective d'accompagner les opérateurs vers une meilleure compréhension de cette procédure, a mis en place des modalités pour qu'ils puissent se prévenir contre les risques de change pour tout règlement à l'étranger qui va s'effectuer dans une perspective de moyen ou court termes.

M. Berrada a également insisté

sur l'importance de cette campagne de sensibilisation, précisant que l'AMSM a mis en place tout un arsenal à même de permettre à la TPME de bénéficier des formations, des webinaires, des capsules diffusées et des différents instruments pédagogiques d'explication.

Créée en 2018, l'AMSM a pour vocation de regrouper les professionnels des marchés des capitaux au Maroc, mais aussi de promouvoir et de contribuer au dévelop-

pement des activités des marchés des capitaux au Maroc.

Composée de 13 membres et de près de 180 opérateurs de marchés qui interviennent sur tous les métiers de la finance de marchés (trading, vente et structuration), l'association contribue à l'essor du marché des capitaux marocain, ainsi qu'à la promotion et à l'accompagnement des enjeux majeurs de l'évolution des métiers des salles des marchés au Maroc.



Le régime de change, mis en œuvre à partir de 2018, va profiter à l'ensemble des opérateurs économiques

Addoha Douja Promotion affiche un CA consolidé en hausse de 54% au premier semestre



Le chiffre d'affaires (CA) consolidé du groupe Addoha Douja Promotion s'est établi à 676 millions de dirhams (MDH) au titre du premier semestre de 2021, en hausse de 54% par rapport à la même période de 2020.

"Le CA, consolidé au 1er semestre, connaît une amélioration significative de 54% grâce à la livraison de plusieurs tranches au Maroc et en Afrique de l'Ouest", précise le groupe immobilier dans un communiqué sur ses indicateurs trimestriels (T2-2021).

Sur le premier semestre de 2021, rapporte la MAP, le groupe a poursuivi sa politique de maîtrise du besoin en fonds de roulement (BFR) visant à générer du cash-flow positif, note la même source, ajoutant que ceci a contribué à réaliser un

désendettement net de près de 150 millions de dirhams (MDH) pour ramener l'endettement net du groupe à 4,62 milliards de dirhams (MMDH) au 30 juin 2021. Durant le premier semestre de cette année, le groupe immobilier a procédé également à l'acquisition de deux nouveaux terrains à Abidjan, fait savoir la même source.

Par ailleurs, le premier semestre de 2021 a bénéficié desancements commerciaux de nouvelles tranches au Maroc et en Côte d'Ivoire et de la reprise progressive du rythme commercial normatif, selon Addoha Douja Promotion, qui fait savoir que les préventes ont connu une hausse de 34% par rapport à la même période de 2020.

Et de préciser que les préventes en

Afrique de l'Ouest contribuent à hauteur de 34% dans les préventes du groupe du S1-2021 contre 28% sur le S1-2020 et ont connu une hausse de 65% sur la même période.

Pour ce qui est du CA sécurisé (pré-venu et non encore comptabilisé dans le chiffre d'affaires) en Afrique de l'Ouest, il s'est établi (à date) à près de 1,7 MMDH, totalement lancé à la production.

Le groupe continue de gérer son programme de production au Maroc et en Afrique de l'Ouest en adéquation avec la structure de la demande et aux caractéristiques de chaque marché, précise la même source, relevant que le nombre d'unités en cours de production est de près de 10.000 unités, dont 33% sont en Afrique de l'Ouest.

“Désigné coupable”

Tahar Rahim, une star dans l'enfer de Guantanamo



Une performance d'acteur, un réquisitoire implacable contre l'arbitraire : Tahar Rahim brille aux côtés de Jodie Foster dans “Désigné Coupable”, en salles mercredi, film puissant inspiré du combat désespéré d'un innocent, suspecté de terrorisme et emprisonné sur la base américaine de

Guantanamo. Tahar Rahim incarne Mohamedou Ould Slahi, un Mauritanien suspecté à tort de terrorisme et enfermé pendant 14 ans dans cette prison militaire, sans inculpation ni jugement. Son avocat, qui le fera libérer à force d'acharnement judiciaire contre l'administration américaine, est joué par Jodie Foster. La première scène se déroule dans le désert mauritanien, mais le film bascule très rapidement vers les cellules obscures de la base située sur l'île de Cuba, où il est conduit manu militari, comme près de 800 “prisonniers de guerre” depuis le 11 septembre 2001. “C'est une histoire vraie qui mérite et qui doit être racontée. C'est terrible ce qu'il s'est passé pour cet homme, dans le cœur duquel règne un message de pardon et de paix. C'est ça le plus im-

portant au fond”, a expliqué à l'AFP Tahar Rahim, interrogé sur ce film lors de la dernière saison des prix.

Le film a été nommé aux Bafta et a valu un Golden Globe du meilleur second rôle à Jodie Foster, qui au-delà du combat judiciaire, montre la délicate tâche de tisser une relation de confiance avec ce prisonnier coupé du monde extérieur.

Tortures par simulation de noyade, étourdissement par la musique à plein volume, privation de sommeil, humiliations... Le film, signé du documentariste et réalisateur Kevin Macdonald (auteur du biopic “Le Dernier roi d'Écosse” en 2006) dépeint avec précision les conditions extrêmes sur la base américaine.

Vingt ans après le 11-Septembre, le film reste d'une actualité brûlante, Guantanamo détenant toujours en mai dernier 40 prisonniers, alors que sa fermeture avait été promise par Barack Obama en 2009. Washington est accusé de détention illégale, de violations des droits humains et de torture, alors que seuls une dizaine des détenus de Guantanamo ont vu les soupçons

contre eux finalement confirmés.

Le film doit beaucoup à la performance de Tahar Rahim. Parfois méconnaissable, les joues creusées, le teint malade et le crâne rasé, présent sur quasiment tous les plans, il rappelle par son intensité son rôle dans “Un Prophète”, le film de Jacques Audiard qui l'avait révélé il y a 12 ans, et où il jouait déjà un rôle de prisonnier.

“Le seul moyen que j'ai trouvé pour rendre authentiques ces scènes terribles de tortures, c'était d'en faire un peu l'expérience. D'aller au plus proche. Ce qu'on voit dans le film, je l'ai fait en vrai. J'ai porté de vraies menottes, j'ai été dans ces cellules froides, j'étais « waterboardé » (torturé par simulation de noyade) « forcé » (gavé de force de nourriture)”. “J'ai dû physiquement me transformer, perdre énormément de kilos en très peu de temps (...) ce qui m'a mis dans un état émotionnel très particulier”, a-t-il expliqué à l'AFP.

Il incarne aussi avec finesse le courage et l'obstination de Mohamedou Ould Slahi, coupé du monde et ballotté d'interrogatoire en interrogatoire. Ce

dernier a raconté son histoire, après sa libération, dans un livre dont le film est adapté.

Avec ce tournage, qu'il considère comme “le plus intense” de sa carrière, le Français qui a grandi à Belfort dans une famille modeste et nombreuse d'origine algérienne, aujourd'hui marié et père de deux enfants avec l'actrice Leïla Bekhti, franchit une nouvelle étape dans sa carrière internationale. “Jouer dans une langue étrangère, c'est une autre façon d'interpréter. Le corps, le visage, bougent différemment l'usage des mots n'est pas le même, donc les émotions et l'interprétation du personnage sont forcément différentes. Et ça, c'est très intéressant”, explique Tahar Rahim. A 39 ans, il tourne depuis une dizaine d'années à l'étranger (notamment déjà chez Kevin Macdonald pour “L'Aigle de la neuvième légion”), en parallèle de ses rôles dans le cinéma français. Il a été remarqué dernièrement dans deux séries, “The Eddy” et “Le Serpent”, et fait partie du prestigieux jury du Festival de Cannes, où Jodie Foster se voit remettre une Palme d'Or d'honneur.

Un jour à Cannes

Matt Damon sur les marches, l'Afrique en lice, Lapid tranchant



Matt Damon de retour, un rare film africain en compétition, le coup de gueule de l'Israélien Nadav Lapid... ce qui a marqué la troisième journée du 74e Festival de Cannes, jeudi. Distribués généreusement autographes et selfies, Matt Damon a fait chauffer l'applaudimètre, jeudi soir, au

côté de l'actrice française Camille Cottin à l'affiche tous les deux de “Stillwater” de Tom Mc Carthy, présenté hors compétition. La star américaine incarne un homme taiseux et taciturne qui a longtemps négligé sa famille. Il décide de faire le voyage de l'Oklahoma jusqu'à Marseille pour voir sa

filles incarcérées pour meurtre. “Le Genou d'Ahed” de Nadav Lapid, étoile montante du cinéma israélien, est une critique entre rage et désespoir de son pays où la politique rend, selon lui, les citoyens “malades et aveugles”. L'art peut-il combattre la censure ? La liberté d'expression est-elle défendable dans un pays en guerre permanente ? Autant de questions qu'il aborde dans le film. “Ce qui m'ennuie”, c'est “quand la censure devient une partie de votre âme, de votre esprit”, qu'elle vient “de l'intérieur. Elle vous accompagne comme une ombre”, a déclaré le réalisateur à l'AFP.

L'Afrique est entrée en compétition avec un film tchadien sur l'avortement et l'excision, mettant en scène des femmes unies pour survivre dans une société ultra-conservatrice. “Linguï”, les liens sacrés” de Mahamat Saleh Haroun, qui avait reçu le Prix du jury à Cannes en 2010 pour “Un homme qui crie”, est l'un des deux films du continent (sur 24 au total) en lice pour la Palme d'or, aux côtés de “Hauts et fort” du Marocain Nabil Ayouch. A la

fin de la projection officielle de “Linguï”, mercredi après-midi, une longue ovation debout a salué le réalisateur et ses actrices.

Bouillonnante et mystérieuse, sombre et solaire, rebelle et populaire et désormais star à part entière : Marseille fascine les cinéastes du monde entier qui sont nombreux à lui donner le premier rôle cette année; outre “Stillwater”, “Bonne mère” et “Bac Nord” soit trois films dans le festival. En dix ans, le nombre de tournages à Marseille a triplé et la deuxième ville de France accueille désormais le plus grand nombre d'équipes de films derrière Paris.

Impactées par les gestes barrières face au Covid, les nuits du festival de Cannes sont comme prévu nettement plus calmes, à l'image du très chic et sélect dîner donné mardi soir par Chanel sur une plage de la Croisette. Sous les étoiles et les pieds dans le sable, dans une ambiance guinguette chic, 80 convives triés sur le volet dont Leos Carax, Tilda Swinton, Marion Cotillard, Angèle, Charlotte Casiraghi, Ni-

colas Maury, Sébastien Tellier, la jurée Mati Diop et la productrice Mélika Toscan du Plantier. Cerise sur le gâteau, Les Sparks ont chanté “So May We Start”, l'une des chansons du film “Annette”. L'absence du sponsor Magnum qui offrait des fêtes clés en main à nombre d'équipes de films, se ressent cruellement. Pour sa part, la Semaine de la Critique a d'ores et déjà décidé de renoncer à sa fête annuelle, parmi les plus courues.

Au 3ème jour de la compétition, “Annette”, cocktail fiévreux de rock et d'amour signé Leos Carax, domine toujours les pronostics des principaux critiques français et étrangers accrédités à Cannes, suivi de près par “Tout s'est bien passé” de François Ozon, selon les “palmoscopes” quotidiens du Film Français et de Gala Croisette. Le panel retenu par Screen International, célèbre magazine professionnel britannique de cinéma s'enflamme aussi pour “Annette”, mais “Le Genou d'Ahed” de Nadav Lapid joue les outsiders sur la deuxième marche du podium, devant “Tout s'est bien passé”.

Amin Maalouf lauréat du prix littéraire des ambassadeurs francophones

L'écrivain franco-libanais Amin Maalouf a remporté jeudi le prix littéraire décerné par les ambassadeurs francophones de France (GAFF) pour son essai "Le naufrage des civilisations" (éditions Grasset). "Un livre qui a été rédigé avant la pandémie, mais qui vibre avec l'actualité, avec les actualités que nous sommes en train de vivre. Pour paraphraser Amin Maalouf, nos civilisations vont-elles désormais précipiter leur naufrage ou, au contraire, la pandémie va provoquer un sursaut, un réveil?", s'est interrogé le président du GAFF, Luca Niculescu, ambassadeur de Roumanie,

lors de la remise du prix.

"Peut-être y aura-t-il à la fin des turbulences, un certain retour à la normale, mais il sera forcément trompeur. Car quelque chose a réellement changé dans nos vies, et pour longtemps", a estimé de son côté l'écrivain dans son discours, selon un communiqué du GAFF.

"Le naufrage des civilisations" est un essai sur la crise que traversent les mondes arabe et occidental. La cérémonie s'est déroulée à l'Institut de France qui abrite notamment l'Académie Française (dont Amin Maalouf est membre), en présence d'Hélène Carrère d'Encausse, secré-

taire perpétuel de cette institution chargée notamment de défendre la langue française.

Le Grand Prix du GAFF veut distinguer "un ouvrage en langue française ayant pour thèmes les relations internationales, les affaires politiques ou l'histoire, d'un auteur appartenant à un pays membre de la Francophonie", selon le communiqué.

Amin Maalouf a été distingué au titre de l'édition de l'année 2020. Le prix 2019 avait été décerné au diplomate français Claude Martin pour son livre "La diplomatie n'est pas un dîner de gala" (éditions de l'Aube).



Bouillon de culture

Semaine culturelle estivale



La ville de Tétouan abritera, du 14 au 20 août, la 1ère édition de la Semaine culturelle estivale, à l'initiative de l'association Tétouan Asmir et l'association Zoubida Afilal.

Une programmation riche et variée est au menu de cet événement, avec plusieurs rendez-vous culturels et artistiques, permettant aux visiteurs de découvrir la ville de Tétouan, avec la participation de nombreux artistes, créateurs et chercheurs de la région.

Cette rencontre s'assigne pour objectifs de mettre en valeur le patrimoine culturel et urbanistique local, et soutenir les créations des jeunes talents locaux, indique un communiqué des organisateurs. Cette édition propose une programmation riche en activités culturelles et artistiques bien ajustée à la période estivale, pour la promotion de la région de Tétouan, qui connaît généralement une grande affluence d'estivants en été.

La majorité des activités de cette édition se dérouleront au sein des principaux sites intramuros ayant marqué le passé glorieux de Tétouan, pour le plus grand bonheur des touristes nationaux et étrangers, qui auront l'occasion de découvrir l'aspect architectural historique de la Colombe blanche, précise la même source. Des espaces d'exposition seront aménagés au sein des sites historiques et touristiques les plus connus de la ville, dans lesquels seront présentés, entre autres, des œuvres d'art contemporain, des produits du terroir et d'artisanat, et des tenues traditionnelles du Nord.

Cette manifestation culturelle sera ponctuée également par l'organisation de conférences-débats traitant de sujets liés à l'histoire de la médina de Tétouan et au développement que connaît la ville.

"Onoda", la fresque humaniste sur la folie d'un soldat japonais

C'est l'histoire d'un homme qui ne voulait ni la paix ni mourir: dans "Onoda - 10.000 nuits dans la jungle", le Français Arthur Harari dresse, sans juger, le portrait d'un soldat japonais qui a continué de se battre 30 ans après la Seconde guerre mondiale.

Le film, qui a été tourné au Cambodge et en japonais, a été projeté mercredi soir en ouverture de la section "Un certain regard", à Cannes.

Avec ce deuxième long-métrage, le réalisateur de "Diamant Noir" (2016) revient sur la vie d'Hiro Onoda, figure emblématique de l'histoire japonaise, qui, en s'exilant pendant près de 30 ans dans la jungle aux Philippines a refusé la capitulation japonaise de 1945.

Une odyssée intime et intérieure d'un perdant de la Seconde guerre mondiale qui a préféré le déni à la réalité, entraînant avec lui plusieurs camarades d'infortunes, mais aussi une fresque historique de près de trois heures sur la folie d'un soldat.

Héros ou anti-héros ? le film ne tranche pas la question même si c'est précisément cette ambiva-

lence qui a séduit le réalisateur. "Je ne pourrais pas trancher sur son courage ou son absence de courage, je pense qu'il est autant un lâche qu'un homme courageux. C'est ce qui m'a intéressé dans cette histoire, c'est la dimension contradictoire (...)", a-t-il expliqué jeudi lors de la conférence de presse de présentation du film.

"Quand j'ai découvert cette histoire elle m'a tout de suite fasciné. Je pense que c'est la question, d'une certaine manière, du refus d'accepter la réalité telle qu'elle est qui m'a sauté aux yeux", a-t-il ajouté. Un destin hors du commun "qui dépasse des questions strictement morales". "C'est compliqué moralement à juger mais c'est humainement intéressant", a-t-il dit.

Très travaillée avec ses longs travellings, la mise en scène parvient à souligner le mystère d'un être difficile à cerner mais dont l'entêtement a tout d'une quête mystique. Le tournage de cette superproduction internationale, qui s'est fait en japonais, a aussi été un défi pour Arthur Harari, qui ne maîtrise pas la langue.





Vin Diesel se réjouit du succès de Fast & Furious 9

Vin Diesel a salué le succès du dernier Fast & Furious, le neuvième volet, affirmant que «le cinéma est de retour» après la pandémie de coronavirus. L'an dernier fut en effet une année funeste pour l'industrie du film, les salles étant obligées de fermer, les productions arrêtées, et les blockbusters diffusés en streaming.

Cependant, le carton effectué par Fast & Furious 9, qui a déjà rapporté 70 millions de dollars en Amérique du Nord, le plus gros score effectué par un film depuis le début de la pandémie, redonne espoir. Invité à s'exprimer lors d'un gala de charité pour le projet Africa Outreach, porté par sa co-star Charlize Theron, Vin Diesel s'est réjoui de la nouvelle, et a fait l'éloge d'Universal, qui a choisi de sortir le film en salles.

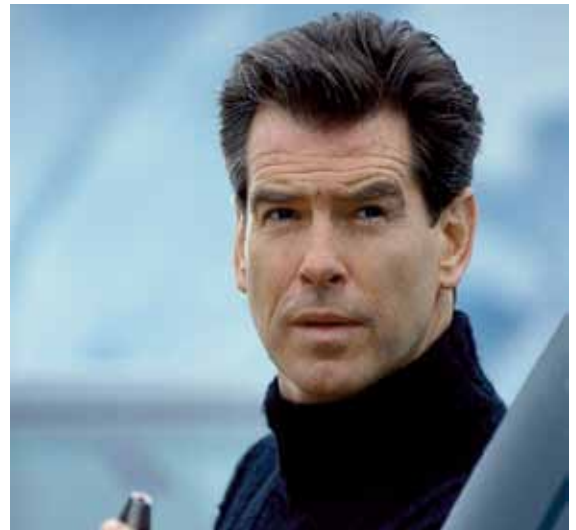
«Je pense que ce qui fait le plus plaisir est

l'idée que les gens retournent au cinéma. Ça fait du bien de dire "le cinéma est de retour". On ne peut pas s'en prendre à d'autres studios qui diffusent en streaming, mais ceux qui, comme Universal, ont le courage de dire "hey, on va faire une sortie en salles" méritent qu'on les salue», a dévoilé l'acteur à Variety.

Charlize Theron, qui joue dans son deuxième Fast & Furious, ajoute quant à elle : «C'est incroyable. Penser que c'est leur neuvième film, c'est impressionnant. C'est le film parfait pour nous aider à revenir».

Pour Jordana Brewster, une régulière de la saga, c'est «vraiment bien» que tant de gens retournent dans les salles obscures.

A l'international, Fast & Furious 9 a engrangé plus de 400 millions de dollars.



Pierce Brosnan rend hommage à Daniel Craig

Tandis que Daniel Craig s'apprête à rendre le matricule 007, Pierce Brosnan a tenu à rendre hommage à celui qui lui a succédé dans le rôle du plus célèbre des agents secrets.

«Il était magnifique, et il peut sortir la tête haute. Il a vraiment laissé une marque indélébile dans la franchise. Mes années à le faire sont des années que je chéris, un cadeau qui continue», a confié à People l'acteur qui a incarné James Bond entre 1995 et 2002. Mais alors qui Pierce Brosnan aimerait-il voir remplacer Daniel Craig dans le costume de 007 ?

Pour Pierce Brosnan, c'est bien simple, tout se joue entre Idris Elba et Tom Hardy. «Idris a une présence tellement puissante, et une bonne voix. Il serait magnifique. Et Tom peut vraiment faire ce qu'il veut. Les deux le peuvent. Je pense que maintenant que Daniel a laissé une empreinte si indélébile, ils peuvent vraiment aller dans n'importe quelle direction», estime l'acteur qui incarnera le Dr. Fate dans Black Adam.

Quoi qu'il en soit, il ne faut pas espérer connaître l'identité du prochain James Bond avant la sortie de Mourir Peut Attendre le 6 octobre prochain.

Les confessions de Marion Cotillard

Dans son émission sur France Inter intitulée Femmes puissantes, Léa Salamé a donné la parole à Marion Cotillard. La comédienne est revenue sur le harcèlement sexuel dont elle a été victime au cours de sa carrière. «Je pense qu'il y a très peu d'actrices et même de femmes qui n'ont pas subi une agression ou une quelconque violence de la part de l'homme», a-t-elle affirmé, estimant avoir su "se protéger assez pour que ça ne tourne pas trop mal" dans sa vie.

Marion Cotillard a révélé qu'à "un certain degré", elle "n'a pas su dire non", de peur de voir des portes se fermer sous son nez, notamment lors "de castings". "Dans un contexte de travail, on m'a demandé de faire des choses... J'étais dans cette croyance qu'une actrice, c'est quelqu'un qui s'abandonne et qui est dans le don de soi", a-t-elle enchaîné, en faisant référence à ses rapports avec l'ancien réalisateur Jean-Claude Brisseau, qui avait été condamné en 2005 à un an de prison avec sursis et 15.000 euros d'amende pour harcèlement et agressions sexuelles sur des comédiennes.

"J'ai eu cette force, qui vient je pense

de la pureté et de la simplicité de ce que j'ai reçu dans mon enfance et puis du parcours aussi que j'ai eu face à d'autres agressions, qui n'étaient pas liées au métier", a développé la compagne de Guillaume Canet. Pour elle, travailler dans le septième art est "difficile" et "ambigu", étant donné que "c'est un métier où le désir de l'autre est presque fondamental, pour nous permettre de nous exprimer".

Au cours de l'entretien avec l'animatrice radio, Marion Cotillard a évoqué son expérience au côté d'Harvey Weinstein. "A chaque fois que j'ai travaillé avec lui, ça ne s'est pas hyper bien passé, même si c'est un homme que je respectais", a expliqué celle qui n'a, heureusement, pas été harcelée sexuellement par le producteur, comme d'autres de ses consœurs. "Il avait un certain pouvoir et un certain mépris de certains réalisateurs (...) Moi, j'ai travaillé avec lui sur des films où il a été très vite en désaccord avec les metteurs en scène et ça a été très douloureux", s'est-elle souvenue, en révélant qu'elle "savait qu'il avait un problème", sans forcément "prendre la mesure de ce qu'il a pu faire subir aux femmes qu'il a agressées".



Le geste de cœur de Kelly Rowland

La chanteuse Kelly Rowland a fait un don de 39.000 dollars à une campagne de crowdfunding pour aider une femme d'Irlande du Nord à payer le traitement qui pourrait lui sauver la vie contre le cancer du sein. Julie Lillis, coordinatrice de production à la télévision, se bat contre la maladie depuis septembre.

Après avoir subi de multiples séances de chimiothérapie et de chirurgie, elle a appris que les tumeurs avaient recommencé à se développer. Un spécialiste lui a suggéré d'essayer un nouveau médicament qui a donné des résultats prometteurs lors d'essais cliniques, mais dans la mesure où son utilisation doit encore être approuvée par les responsables de la NHS (le service de santé britannique), elle doit en financer le

coût elle-même.

Julie Lillis a alors créé une page GoFundMe le 19 juin pour l'aider à atteindre son objectif de 111.000 dollars et une semaine plus tard, la star des Destiny's Child Rowland a fait une généreuse promesse au nom de ses deux fils - Titan, six ans, et Noah, cinq mois.

Surprise, Julie Lillis a déclaré à Belfast-Live.co.uk : «C'est un acte de bonté si incroyable, (j'ai été) tellement prise par le don. J'ai reçu des dons d'Australie, d'Amérique, de Suisse et de ma propre région. Je suis tellement reconnaissante envers chaque personne qui m'a aidée».

Julie Lillis a depuis dépassé son objectif GoFundMe, la campagne ayant généré plus de 133.000 dollars de dons.



Taylor Swift ne chôme pas

Taylor Swift n'a pas fini de nous replonger dans le passé. Après la sortie de Fearless (Taylor's version) en avril, qui reprenait les titres de son Fearless de 2008, la chanteuse a annoncé le prochain album qui va avoir droit à un réenregistrement complet. Il s'agit de Red, son quatrième opus sorti en 2012, vendu à plus de 6 millions d'exemplaires et certifié quadruple disque de platine aux Etats-Unis. La chanteuse s'est en effet engagée à réenregistrer ses six premiers albums, sortis entre 2006 et 2017, à la suite d'un conflit avec son ancien producteur. Scooter Braun, propriétaire des droits de ses albums, avait décidé de céder les précieux enregistrements à une entreprise, pour une somme estimée à plus de 300 millions de dollars, sans que la jeune américaine ne soit prévenue. «C'est la seconde fois que ma musique a été vendue sans que je sois au courant», avait-elle déploré sur Twitter.

Taylor Swift avait annoncé qu'elle allait tous les réenregistrer, un exercice «passionnant et créatif», selon ses dires sur les réseaux sociaux. Chose promise, chose faite: moins de cinq mois après cette annonce, l'interprète de Shake it off sortait une nouvelle version de Fearless, son deuxième album studio sorti en 2008, renommé pour l'occasion Fearless (Taylor's version). Un réenregistrement bien reçu par la critique et le public, qui s'est classé numéro 1 aux Etats-Unis et dans de nombreux pays

anglo-saxons.

Et c'est désormais l'album Red, sorti en 2012, qui va avoir le droit à une remise au goût du jour. Sur Instagram, un long texte accompagne une photo de Taylor Swift affublée d'un béret rouge et d'une bague avec écrit «Red» à l'intérieur. Elle y dévoile la date de sortie, à savoir le 19 novembre. «Musicalement et lyriquement, Red ressemblait à une personne au cœur brisé. C'était un peu partout, une mosaïque fracturée de sentiments qui, d'une manière ou d'une autre, se rejoignent à la fin. Heureux, libre, confus, solitaire, dévasté, euphorique, sauvage, et torturé par les souvenirs du passé», détaille-t-elle sous la photographie.

Immense succès grâce à We are never getting back together, ou encore I knew you were trouble, l'album Red s'était facilement hissé en première position du Billboard aux Etats-Unis. Taylor Swift avait réalisé le second meilleur mariage pour une artiste féminine.

Dans cette nouvelle version, les fans retrouveront les seize titres de la version originale et les quelques autres titres de la version Deluxe, mais également d'autres morceaux totalement inédits: «Ce sera la première fois que vous entendrez les 30 chansons qui étaient destinées à aller sur Red. Et hey, l'une d'entre elles dure même 10 minutes», a confié la chanteuse dans son post Instagram.



Quand Britney Spears chantait son mal-être

«Je n'ai pas besoin que quelqu'un me dise ce que je veux et ce que je vais faire de mon destin», chantait Britney Spears, en 2001, dans son single Overprotected. Vingt ans plus tard, la popstar "déprimée" et "traumatisée" a demandé, le 23 juin dernier, de lever la tutelle dont elle fait l'objet depuis 2008. Une tutelle stricte qu'elle dit "abusive", et décrit comme "un moyen de contrôle oppressant à son encontre".

Si c'est la première fois que la chanteuse parle publiquement de son manque de liberté, il s'agit, en réalité, d'un thème récurrent de ses chansons - y compris dans celles datant d'avant son placement sous tutelle. En se plongeant dans la discographie de Britney Spears, plusieurs sujets reviennent fréquemment: son besoin vital de se libérer, la cage dorée dans laquelle elle semble enfermée, l'impact négatif des tabloids, les failles de la célébrité, l'emprise de son entourage ou encore son manque d'indépendance.

Comme prémonitoires, certaines de ses paroles annonçaient déjà, au début de sa carrière, les difficultés qu'elle allait rencontrer. D'autres semblent dissimuler les appels à l'aide d'une jeune femme sans libre-arbitre. A l'heure où Britney se bat pour retrouver sa liberté, certaines de ses chansons prennent alors une toute autre dimension, et résonnent différemment dans le cœur de ses fans, fédérés par le hashtag #Free-Britney. Tour d'horizon, en musique, de ces morceaux qui font écho à ce que traverse la chanteuse.

"Lucky" (2000)

Deuxième single de son deuxième album studio, Oops I Did It Again, Lucky raconte l'histoire d'une superstar au succès phénoménal. Belle, chanceuse et heureuse (du moins en apparence), Lucky, malgré sa gloire, "pleure, pleure, pleure". "S'il ne manque rien à ma vie, alors pourquoi ces larmes coulent-elles la nuit?", chante Britney Spears.

Les paroles tristes et mélancoliques, qui illustrent les angoisses liées à la célébrité et la solitude des artistes ("Mais dis-moi, il se passe quoi

quand tout s'arrête?"), sont noyées sous une mélodie et un rythme entraînants et joyeux.

Ce titre, bien qu'il parle d'une "Hollywood girl" et non d'une musicienne, était une parfaite (bien que lugubre) illustration du futur de Britney Spears. Il a d'ailleurs pris une toute autre dimension fin juin, lorsque la star a pris la parole au tribunal de Los Angeles.

"J'ai dit au monde que je suis heureuse et que je vais bien, mais je suis traumatisée", a lancé l'artiste, âgée de 39 ans. "Je ne suis pas heureuse, je ne peux pas dormir. Je suis tellement en colère", a-t-elle insisté, assurant "pleurer tous les jours". Quelques heures après ce témoignage poignant, la chanteuse a remis une couche sur Instagram:

"En tant qu'être humain, chacun de nous veut une vie de rêve, et d'après ce que je publiais, ma vie pouvait avoir l'air incroyable", a-t-elle expliqué au sujet de ses photos et vidéos où elle avait l'air heureuse. "J'attire votre attention là-dessus, parce que je ne veux pas que les gens croient que ma vie est parfaite, parce qu'elle ne l'est pas du tout, et si vous avez lu les dernières informations sur moi, vous en avez désormais la confirmation".

- "Overprotected" (2001)

Overprotected est le deuxième single de son troisième album studio, sobrement intitulée Britney. Dans cette ode à la liberté, la popstar revendique son envie de s'émanciper, déplore le manque de contrôle qu'elle a sur sa propre vie et se plaint d'être "surprotégée".

"J'ai besoin d'espace, d'amour, et de moi-même", commence-t-elle, avant de poursuivre, quelques lignes plus tard: "Je ne veux pas être autant protégée", ou encore: "Je leur dis ce que j'aime, ce que je veux et ce que je ne veux pas, mais chaque fois que je le fais, on me corrige".

Vingt ans avant de demander la levée de sa tutelle, Britney Spears chantait déjà ce qu'elle allait réclamer au tribunal: qu'on la laisse être libre de faire ses propres choix.



ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELET
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SUR OFFRES
DE PRIX
SEANCE PUBLIQUE
N° 05/BC/2021

Le 03/08/2021 à 11h00 du matin il sera procédé au siège de la Province de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LOGEMENT ADMINISTRATIF DE KHALIFA TIKAJOUINE, CAIDAT TOUNFIT A LA PROVINCE DE MIDELET. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Midelt. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>. Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art.

19 du Décret n° 2-12-349 précité.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : CINQ MILLE DIRHAMS (5 000,00 Dhs)

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : CENT SOIXANTE HUIT MILLE SEPT CENT QUARANTE QUATRE DHS (168 744.00 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelt.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité et énumérées à l'article 6 du règlement de consultation.

N° 6382/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE
CHTOUKA AIT BAHA
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DES AFFAIRES
TECHNIQUES
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 12/2021 INDH

Le 06/08/2021 à 10H. Il sera procédé, dans la salle de réunion n°3 du siège de la Province de Chtouka Ait Baha, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : TRAVAUX D'EXTENSION DE REHABILITATION DU DISPENSARE DE DOUAR ALLAL ET DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT DE FONCTIONNEMENT COMMUNE AIT AMIRAPROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA-

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service des marchés de la Province de Chtouka Ait Baha, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10.000,00 dhs (Dix Mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : sept cent dix neuf mille dirhams T.T.C. (719.000,00 dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics et l'Arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435. (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation. Les concurrents peuvent :
-Soit soumissionner électroniquement via la plate forme du portail national des marchés publics

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés de la Province de Chtouka Ait Baha

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation

N° 6383/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
جهة مراكش اسفي
إقليم اسفي
دائرة عبة
قيادة سيدي تيجي
جماعة سيدي تيجي

إعلان عن إجراء سمسرة عمومية
لبيع العتاد وأثاث المكتب المستغنى عنه والمتلاشيات
رقم 2021/4

ينهي رئيس مجلس جماعة سيدي تيجي الى كافة العموم انه تقرر إجراء سمسرة عمومية بمقر الجماعة بتاريخ : 2021/08/04 على الساعة الحادية عشرة صباحا، وذلك لبيع العتاد وأثاث المكتب المستغنى عنه والمتلاشيات الخاصة بالجماعة الترابية سيدي تيجي

التمثلة في: بقايا خيمات ، بقايا كراسي ، بقايا مكاتب، قطع بونج، وسائد ، طابلات، بطاريات ،ابواب خشبية ،آلة للخياطة، آلة لنسج التريكو، بقايا نوافذ ، محرك البنر ، دينامو ، قنبينة أكسيجين ، مجموعة حديد (ابواب ،كراسي ، سياج)، آلة طباعة حواسب ، فاكس ، هاتف ، آلة كتابة ،بقايا زاي،حاسوب محمول،خزانة خشبية ،ماسح ضوئي، انديفور.

• يمكن ايداع ملفات المشاركة بمكتب الضبط بالجماعة او تسليمها لرئيس لجنة فتح الاظرفة عند بداية الجلسة وقبل فتح الاظرفة .

• يتم سحب ملف المشاركة من الساعة المداخيل او طلبه بواسطة البريد الالكتروني.

Cr.sidieltij1961@gmail.com

• يحدد الضمان المؤقت في مبلغ 2 000.00 درهم (الفي درهم)تودع لدى القايس المحلي بجمعة سحيم .

• حدد الثمن الافتتاحي في مبلغ 5 000.00 درهم (خمس الاف درهم) .

• يتعين على من رست عليه عملية البيع اداء الثمن فوراً للقايس الجماعي، نقداً او بواسطة شيك مضمون الاداء، مع اضافة زيادة 10% (عشرة بالمائة) من قيمة البيع .

• يتعين على من رست عليه عملية البيع سحب المبيعات داخل أجل لا يتعدى 05 أيام ابتداء من اليوم الموالي لتاريخ السمسرة .

• يمكن لكل مرشح يرغب في المشاركة الاطلاع على العتاد وأثاث المكتب المستغنى عنه والمتلاشيات المعروضة للبيع قبل اليوم المحدد للسمسرة خلال اوقات العمل و ذلك يوم 27، 28، 29 يوليوز 2021.

N°6379/PA

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DES AFFAIRES TECHNIQUES
SERVICE DES MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 14/2021

Le 06/08/2021 à 11 h

Il sera procédé, dans la salle de réunion n°3 du siège de la Province de Chtouka Ait Baha à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

AMENAGEMENT DU CENTRE DE TAALAT

LOT : TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DES PLACES ET PARKINGS
CT TASSEDEL- PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA-

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service des marchés de la Province de Chtouka Ait Baha, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de quarante mille dirhams (40.000,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : deux million trois cent quatre vingt cinq mille six cent soixante douze dirhams (2 385 672,00 DHS) T.T.C.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics et l'Arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435. (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation.

Les concurrents peuvent :

-Soit soumissionner électroniquement via la plate forme du portail national des marchés publics

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés de la Province de Chtouka Ait Baha

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

les échantillons ,catalogues et prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau du service des marchés de la Province de Chtouka Ait Baha, avant le 05/08/2021 à 16h30mn. (Heure limite pour le dépôt des catalogues). Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

La production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification est exigée et elle doit être de la façon suivante :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
J	3	J4

Pour les entreprises non installées au Maroc, elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°6381/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELET
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M.

Avis de report

Le gouverneur de la province de Midelt porte à la connaissance du public porte à la connaissance des intéressés ; que les appels d'offre ouverts suivants :

✓ AOO N°:42/INDH/2021 relatif aux : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 4 UNITES PRESCHOAIRES TYPE 1A LA CT AGHBALOU (AUX DOUARS : AIT HAMMOU OU HAKKI, TIRBAINE, AIT CHAOU ET AIT ZAAROUR-AIT ADDI) CERCLE BOUMIA PROVINCE DE MIDELET. Prévue pour le 20/07/2021 à 12h30 est reporté pour le 28/07/2021 à 10h.

✓ AOO N°:43/INDH/2021 relatif aux : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 4 UNITES PRESCHOAIRES A LA CT ANMEZI (1 TYPE 2 AU DOUAR ANEFGOU ET 3 TYPES 1 AUX DOUARS : AGHDOU, TIGHADOUINE, ANEFGOU) AU CERCLE BOUMIA PROVINCE DE MIDELET. Prévue pour le 20/07/2021 à 12h est reporté pour le 28/07/2021 à 10h30.

✓ AOO N°:44/INDH/2021 relatif aux : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 3 UNITES PRESCHOAIRES TYPE 1A LA CT SIDI YAHIA OU YOUSSEF (AUX DOUARS : IZZA ATMAN ET ZAOUIA ET A LA CT TOUNFIT AU DOUAR TAOURAOUT) CERCLE BOUMIA - PROVINCE DE MIDELET. Prévue pour le 20/07/2021 à 11h30 est reporté pour le 28/07/2021 à 11h.

✓ AOO N°:45/INDH/2021 relatif aux : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 3 UNITES PRESCHOAIRES TYPE 1 A LA CT TIZI N'GHACHOU (AUX DOUAR : AIT ALI OUGHANEM, AIT RAHOU ET AIT DAOUO OU ALI) A CERCLE BOUMIA - PROVINCE DE MIDELET. Prévue pour le 20/07/2021 à 11h est reporté pour le 28/07/2021 à 11h30.

il publié dans libération n° 9354 en date du 28/06/2021

N°6380/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE
CHTOUKA AIT BAHA
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DES AFFAIRES
TECHNIQUES
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 15/2021 INDH

Le 06/08/2021 à 12H. Il sera procédé, dans la salle de réunion n°3 du siège de la Province de Chtouka Ait Baha, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : TRAVAUX D'EXTENSION DE L'INTERNAT DU LYCEE COLLEGIAL SIDI ABDELLAH EL BOU-CHOIRI (2 EME TRANCHE) A LA CT SIDI ABDELLAH EL BOU-CHOIRI, PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service des marchés de la Province de Chtouka Ait Baha, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 30.000,00 dhs (trente Mille dirhams). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : UN MIL-

LION QUATRE VINGT QUATORZE MILLE QUATRE CENT DOUZE DIRHAMS T.T.C. (1 094 412,00 dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics et l'Arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435. (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation.

Les concurrents peuvent :
- Soit soumissionner électroniquement via la plate forme du portail national des marchés publics
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés de la Province de Chtouka Ait Baha
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Il est prévu une visite des lieux le 29/07/2021 à 10h. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation

N° 6386/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE SEFROU
COMMUNE OULED
MKOUDOU

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 01/2021

Le 16/08/2021 à 10heure, il sera procédé au bureau de Monsieur Le Président de la Commune Ouled Mkoudou à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix relatif à l'Extension du réseau d'électricité au douar Laghmari, commune Ouled Mkoudou, Province de sefrou (lot unique)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau technique de la commune d'Ouled Mkoudou, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

- Le cautionnement provisoire est fixé à dix mille (10.000,00) dhs.

- Le cout des travaux estimé par la maitre d'ouvrage est de deux cent quatre vingt mille trois cent soixante huit (280368,00) dirhams.

Le contenu, la présentation et le dépôt des plis ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20 mars 2013

concernant les marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau Technique De la Commune Ouled Mkoudou.

- soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;

- soit soumissionner d'une manière électronique via le portail des marchés publics.

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues dans l'article 5 du règlement de consultation(R.C).
N° 6387/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

PROVINCE DE SEFROU
COMMUNE OULED
MKOUDOU

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 02/2021

Le 23/08/2021 à 10heure, il sera procédé au bureau de Monsieur Le Président de la Commune Ouled Mkoudou à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix relatif à l'Extension du réseau d'eau potable à Tichdadine, commune Ouled Mkou-

dou, province de sefrou.(lot unique)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau technique de la commune d'Ouled Mkoudou, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

- Le cautionnement provisoire est fixé à dix mille (10.000,00) dhs.

- Le cout des travaux estimé par la maitre d'ouvrage est de quatre cent soixante et onze mille deux cent quarante dirhams (471240,00dhs).

Le contenu, la présentation et le dépôt des plis ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20 mars 2013 concernant les marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau Technique De la Commune Ouled Mkoudou.

- soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;

- soit soumissionner d'une manière électronique via le portail des marchés publics.

- soit les remettre au président de la commission

d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues dans l'article 5 du règlement de consultation(R.C).
N° 6388/PA

Société « SYSPLEX »

SARL AU

Aux Terme d'un acte sous seing privé en casa date du 26/05/2021 Casablanca il a été établi les Statuts d'une SARL ayant les caractéristiques suivant :

- Dénomination Sociale: « SYSPLEX »

- Forme Juridique : SARL AU

- Capital: Le capital social est fixé à la somme de 100.000.00 DHS divisé en 1000 parts sociales de 100. DHS.

- Siège Sociale : RUE 7 N 5 ETG 2 N 4 SAADA SIDI BERNOUSI CASABLANCA

- Durée: 99 ans

- Objet Sociale : Programmation, conseil et autres activités informatiques.

- Gérance : Mr AIT SAID MAROUANE, est nommé gérant de la société pour une durée illimitée.

- Dépôt légale a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca sous le n° 785875 en date du 07/07/2021.

- Registre de Commerce : La Société est immatriculée au Registre de Commerce de Casablanca sous le n°509911.

N° 6389/PA

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
RÉGION FÈS MEKNÈS
PROVINCE MY YACOUB
COMMUNE AIN CHKEF
DIRECTION DES SERVICES
STM

المملكة المغربية
ROYAUME DU MAROC



وزارة الداخلية
جهة فاس مكناس
إقليم مولاي يعقوب
جماعة عين الشقف
مديرية المصالح
م أ ص

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DES PRIX
N°:07/CAC/2021
Séance public

Le Mardi 03 AOUT 2021 à 10 Heures, il sera procédé dans la salle de réunion de la commune AIN CHKEF à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert N° :07/CAC/2021 relatif aux TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES PISTES A LA COMMUNE AIN CHKEF, PROVINCE MOULAY YACOUB. Le dossier de l'appel d'offre peut être retiré auprès du service des marchés et des travaux de la commune ; il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation du coût des travaux à réaliser est de un million cinq cents quatre vingt quatre mille dirhams.00 cts (1 584 000.00 DHS).
la caution provisoire est de : trente Mille Dirhams (30 000.00 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 8 Joumada I 1434(20 mars 2013) relatif aux marchés publics.,

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre de la commune Ain chkef;

- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la commune Ain chkef.

- soit les remettre au président de la commission d'ouverture des plis au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- soit les remettre par voie électronique à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le certificat de qualification et de classification délivré par le Ministère de l'Equipement, du Transport, de la logistique et de l'Eau

Secteur	Classe	Qualification
B	4	B1

Toutefois, les entreprises non installées au Maroc sont tenues de fournir le dossier technique tel que prévu à l'article 08 du règlement de la consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de consultation.

Il sera organisé une visite des lieux avec les concurrents, LE VENDREDI 23 Juillet 2021 à 10H00 du matin. Le rendez-vous est fixé au service des marchés et travaux de la commune Ain Chkef.

N°6384/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Settat
Conseil Provincial de Settat

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 11/BP/2021

Le 3/8/2021 à 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux du Conseil Provincial de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour Travaux d'aménagement de la forêt urbaine et aménagement du bassin du Lac Mzamza à la ville de Settat - Province de Settat.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés de la Division d'Equipement du Conseil Provincial sis à l'adresse sus-indiqué, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 350.000,00 dh (Trois Cent Cinquante Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 19.999.947,60 (Dix Neuf Million Neuf Cent Quatre Vingt Dix Neuf Mille Neuf Cent Quarante Sept Dirhams 6 0 cts TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du Décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés de la Division d'Equipement du Conseil Provincial de Settat indiqué sus-dessus ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

- Soit déposer leurs plis par voie électronique : www.marchespublics.gov.ma .

- Les échantillons et la documentation technique exigés par le dossier d'appel d'offres) doivent être déposé au siège du Conseil Provincial de Settat au plus tard le 2/8/2021 à 15 heures.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

Pour les concurrents installés au Maroc :

Une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification est exigée.

Les entreprises doivent appartenir aux qualifications et à l'une des classes suivantes :

Secteur	Qualification exigée	Classe
B	B4 ; B6 et B11	3
C	C4 et C5	3
O	O2	1

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N°6385/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Settat
Secrétariat Général
Division des Affaires Rurales

Avis d'appel d'offres N°03/P.Settat/DAR/2021

Concernant la location de terrains collectifs pour la réalisation de projets d'investissement dans le domaine agricole

La province de Settat(Division des Affaires Rurales) lance un appel d'offres pour la location de dix (10) lots de terrains collectifs revenant à la collectivité ethnique **TOUAMA** pour la réalisation de projets d'investissement dans le domaine agricole, telqu'ilestmentionnéautableauci-dessous:

Caidat	Nom du Collectif	Collectivité ethnique	Référence foncière	Lot ^o	Coordonnées Lambert	Superficie	Caractéristiques du foncier	Prix d'ouverture
Ouled Bouziri	Ghabat Touama	Touama	T82754/15 (R31333/15)	01	285.200,232.000	25ha09a85ca	Agricole	1500,00
Ouled Bouziri	Ghabat Touama	Touama	T82754/15 (R31333/15)	02	285.650,231.900	24ha60a82ca	Agricole	1500,00
Ouled Bouziri	Ghabat Touama	Touama	T82754/15 (R31333/15)	03	286.100,232.000	26ha89a29ca	Agricole	1500,00
Ouled Bouziri	Ghabat Touama	Touama	T82754/15 (R31333/15)	04	286.400,231.250	26ha95a84ca	Agricole	1500,00
Ouled Bouziri	Ghabat Touama	Touama	T82754/15 (R31333/15)	05	286.100,230.700	26ha38a47ca	Agricole	1500,00
Ouled Bouziri	Ghabat Touama	Touama	T82754/15 (R31333/15)	06	285.650,230.900	22ha72a79ca	Agricole	1500,00
Ouled Bouziri	Ghabat Touama	Touama	T82754/15 (R31333/15)	07	286.000,231.250	22ha68a50ca	Agricole	1500,00
Ouled Bouziri	Ghabat Touama	Touama	T82754/15 (R31333/15)	08	285.700,231.600	26ha22a10ca	Agricole	1500,00
Ouled Bouziri	Ghabat Touama	Touama	T82754/15 (R31333/15)	09	284.750,231.500	27ha76a86ca	Agricole	1500,00
Ouled Bouziri	Ghabat Touama	Touama	T82754/15 (R31333/15)	10	285.000,231.000	25ha30a48ca	Agricole	1500,00

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de la Division des Affaires Rurales relevant du Secrétariat Général de la Province de Settat ou téléchargé à partir du site web de la Direction des Affaires Rurales : www.terrescollectives.ma .

Pour tous renseignements complémentaires contacter le **numéro05 23402466/77**.

Les concurrents peuvent déposer, contre récépissé, leurs plis à la division des affaires rurales province Settat à partir du **02Juillet 2021 jusqu'au 06Août 2021 à 15 H 00** délais de rigueur.

La commission d'ouverture des plis se tiendra le **11Août 2021 à 10h30** au siège du Secrétariat Général de la Province (Salle de réunion).

N°6390/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Settat
Secrétariat Général
Division des Affaires Rurales

Avis d'appel d'offres N°06/P.Settat/DAR/2021

Concernant la location de terrains collectifs pour la réalisation de projets d'investissement dans le domaine agricole

La province de Settat(Division des Affaires Rurales) lance un appel d'offres pour la location de trois (03) lots de terrains collectifs revenant à la collectivité ethnique **OULED AMRANE**pour la réalisation de projets d'investissement dans le domaine agricole, telqu'ilestmentionnéautableauci-dessous:

Caidat	Nom du Collectif	Collectivité ethnique	Référence foncière	Lot N°	Coordonnées Lambert	Superficie	Caractéristique du foncier	Prix d'ouverture
Ouled Bouziri	Ouled Amrane 1	Ouled Amrane	T25456/C	01	276850,230750	24ha19a27s	Agricole	1500,00
Ouled Bouziri	Ouled Amrane 1	Ouled Amrane	T25456/C	02	276200,230600	21ha04a53ca	Agricole	1500,00
Ouled Bouziri	Ouled Amrane 1	Ouled Amrane	T25456/C	03	275600,230600	24ha41a95ca	Agricole	1500,00

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de la Division des Affaires Rurales relevant du Secrétariat Général de la Province de Settat ou téléchargé à partir du site web de la Direction des Affaires Rurales : www.terrescollectives.ma .

Pour tous renseignements complémentaires contacter le **numéro05 23402466/77**.

Les concurrents peuvent déposer, contre récépissé, leurs plis à la division des affaires rurales province Settat à partir du **01Juillet 2021 jusqu'au 04Août 2021 à 15 H 00** délais de rigueur.

La commission d'ouverture des plis se tiendra le **05Août 2021 à 10h30** au siège du Secrétariat Général de la Province (Salle de réunion).

N°6393/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Settat
Secrétariat Général
Division des Affaires Rurales

Avis d'appel d'offres N°04/P.Settat/DAR/2021

Concernant la location de terrains collectifs pour la réalisation de projets d'investissement dans le domaine agricole

La province de Settat(Division des Affaires Rurales) lance un appel d'offres pour la location de quatre (04) lots de terrains collectifs revenant à la collectivité ethnique **OULED AMRANE**pour la réalisation de projets d'investissement dans le domaine agricole, telqu'ilestmentionnéautableauci-dessous:

Caidat	Nom du Collectif	Collectivité ethnique	Référence foncière	Lot ^o	Coordonnées Lambert	Superficie	Caractéristiques du foncier	Prix d'ouverture
Ouled Bouziri	Ghabat Ouled Amrane	Ouled Amrane	T87903/15 (R31329/15)	01	276.400,234.500	22ha75a48ca	Agricole	1500,00
Ouled Bouziri	Ghabat Ouled Amrane	Ouled Amrane	T87903/15 (R31329/15)	02	2756.500,234.000	22ha45a46ca	Agricole	1500,00
Ouled Bouziri	Ghabat Ouled Amrane	Ouled Amrane	T87903/15 (R31329/15)	03	276.150,233.850	22ha23a71ca	Agricole	1500,00
Ouled Bouziri	Ghabat Ouled Amrane	Ouled Amrane	T87903/15 (R31329/15)	04	276.000,233.250	22ha65a28ca	Agricole	1500,00

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de la Division des Affaires Rurales relevant du Secrétariat Général de la Province de Settat ou téléchargé à partir du site web de la Direction des Affaires Rurales : www.terrescollectives.ma .

Pour tous renseignements complémentaires contacter le **numéro 05 23402466/77**.

Les concurrents peuvent déposer, contre récépissé, leurs plis à la division des affaires rurales province Settat à partir du **01Juillet 2021 jusqu'au 04Août 2021 à 15 H 00** délais de rigueur.

La commission d'ouverture des plis se tiendra le **05Août 2021 à 10h30** au siège du Secrétariat Général de la Province (Salle de réunion).

N°6391/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Settat
Secrétariat Général
Division des Affaires Rurales

Avis d'appel d'offres N°05/P.Settat/DAR/2021

Concernant la location de terrains collectifs pour la réalisation de projets d'investissement dans le domaine agricole

La province de Settat(Division des Affaires Rurales) lance un appel d'offres pour la location de deux (02) lots de terrains collectifs revenant à la collectivité ethnique **OULED AMRANE**pour la réalisation de projets d'investissement dans le domaine agricole, telqu'ilestmentionnéautableauci-dessous:

Caidat	Nom du Collectif	Collectivité ethnique	Référence foncière	Lot N°	Coordonnées Lambert	Superficie	Caractéristique du foncier	Prix d'ouverture
Ouled Bouziri	Ghabat Ouled Amrane	Ouled Amrane	T87903/15 (R31329/15)	01	277500,229500	19ha92a07ca	Agricole	1500,00
Ouled Bouziri	Ghabat Ouled Amrane	Ouled Amrane	T87903/15 (R31329/15)	02	277500,229050	20ha46a29ca	Agricole	1500,00

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de la Division des Affaires Rurales relevant du Secrétariat Général de la Province de Settat ou téléchargé à partir du site web de la Direction des Affaires Rurales : www.terrescollectives.ma .

Pour tous renseignements complémentaires contacter le **numéro05 23402466/77**.

Les concurrents peuvent déposer, contre récépissé, leurs plis à la division des affaires rurales province Settat à partir du **01Juillet 2021 jusqu'au 04Août 2021 à 15 H 00** délais de rigueur.

La commission d'ouverture des plis se tiendra le **05Août 2021 à 10h30** au siège du Secrétariat Général de la Province (Salle de réunion).

N°6392/PA

Maitre MAHMOUH Nouredine
Notaire à Oujda
Société «JARDIN LAZARET IMMOBILIER» S.A.R.L.
Au capital de Cent Mille Dirhams (100.000,00 dhs)
Siège social: 18 Rue Ports Saïd Oujda RC 25017

Aux termes d'un acte notarié en date du 20/05/2021, Mr El Hadi EL-AMRI a cédé au profit de Mr Benahmida EL-AMRI la totalité des parts sociales soit 125 parts sociales de 100 dh chacune lui appartenant dans la société à responsabilité limitée dénommée «JARDIN LAZARET IMMOBILIER» S.A.R.L. au capital de Cent Mille dirhams (100.000,00 dhs) et attribuées aux associés dans les proportions de leurs apports respectifs, savoir: Mr Benahmida EL-AMRI 375 parts; Mr Abdennebi EL-AMRI 125 parts; Mr LEKNANI Rahal 110 parts; Mr LEKNANI Mohamed 110 parts; Mme SABRI Najat 70 parts; Mlle LEKNANI Nouhayla 70 parts; Mlle LEKNANI Fatima Zahra 70 parts; Mlle LEKNANI Imane 70 parts. Total égal: 1000 parts. En conséquence les articles 6 et 7 des statuts se trouvent modifiés. La société est enregistrée

au registre de commerce auprès du Tribunal de Commerce d'Oujda sous le N° 2451 en date du 05/07/2021.

N° 6397/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE GUERCIF
CERCLE DE TADDART CAIDAT
DE MEZGUITAM COMMUNE DE MEZGUITAM
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°12/2021/CM

Le 04 Aout2021 à 10 heures, il sera procédé, dans le bureau de la commune de Mezquitam, province de Guercif à l'ouverture des plis de l'appel d'offres sur offres de prix N° 12/2021/CM relatif au transformation d'un forage de reconnaissance en forage d'exploitation au douar Tirni Commune Mezquitam , Province de Guercif. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de la commune de Mezquitam , Province de Guercif, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma Le cautionnement provi-

soire est fixé à la somme de : six Mille Dirhams, 00 Cts (6 000,00 Dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre cent trente sept Mille quatre cent Dirhams, 00Cts(437.400,00Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
-Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;

-Soit déposer contre récépissé leurs plis au Bureau d'ordre de la commune de Mezquitam , Province de Guercif ;

-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

- Soit envoyer, par courrier électronique au portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Les Pièces Justificatives à Fournir sont Celles Prévue par leRèglement de Consultation.

N° 6398/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Settat
Secrétariat Général
Division des Affaires Rurales

Avis d'appel d'offres N°07/P.Settat/DAR/2021

Concernant la location de terrains collectifs pour la réalisation de projets d'investissement dans le domaine agricole

La province de Settat(Division des Affaires Rurales) lance un appel d'offres pour la location de trois (03) lots de terrains collectifs revenant à la collectivité ethnique **Ouled Khadem** pour la réalisation de projets d'investissement dans le domaine agricole, telqu'ilest mentionnéautableauci-dessous:

Caïdat	Nom du Collectif	Collectivité ethnique	Référence foncière	Lots°	Coordonnées Lambert	Superficie	Caractéristiques du terrain	Prix d'ouverture
Guisser	Bled Ghabat Ouled Khadem	Ouled Khadem	T80360 (DA63 G)	01	317325,240250	16ha15a85ca	Agricole	1500,00
Guisser	Bled Ghabat Ouled Khadem	Ouled Khadem	T80360 (DA63 G)	02	318150,240250	16ha85a52s	Agricole	1500,00
Guisser	Bled Ghabat Ouled Khadem	Ouled Khadem	T80360 (DA63 G)	03	318500,240200	15ha81a97s	Agricole	1500,00

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de la Division des Affaires Rurales relevant du Secrétariat Général de la Province de Settat ou téléchargé à partir du site web de la Direction des Affaires Rurales : www.terrescollectives.ma.

Pour tous renseignements complémentaires contacter le **numéro05 23402466/77**.

Les concurrents peuvent déposer, contre récépissé, leurs plis à la division des affaires rurales province Settat à partir du **30Juin 2021 jusqu'au 02Août 2021 à 15 H 00** délais de rigueur.

La commission d'ouverture des plis se tiendra le **03Août 2021 à 10h30** au siège du Secrétariat Général de la Province (Salle de réunion).

N°6394/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE BERKANE

AVIS DE RECTIFICATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° BER 13/2021

Le Directeur Provincial de l'Equipe ment, du Transport de la Logistique et de l'Eau de Berkane, annonce au public que l'avis d'appel d'offre ouvert n° Ber 13/2021 relatif aux Travaux d'aménagement des pénétrantes de la voie de contournement de la ville de Berkane : Voie reliant le Giratoire situé au PK 6+420 de la VCB au marché de gros de la Ville de Berkane, Longeant Oued Quartass, porte des rectifications suivantes :

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Six Cent Quarante Huit Mille Deux Cent Quarante Sept Dirhams. (648 247,00 Dhs)**
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Quarante Trois Millions Deux Cent Seize Mille Quatre Cent Soixante Huit Dirhams, Quatre Vingt Centimes. (43 216 468,80 Dhs).

- Le Dossier technique à fournir comprend :

La copie légalisée du certificat de qualification et de classification, en remplacement du dossier technique prévu par l'article 25 du décret n° 2-12-349 précité. Le secteur de l'activité concernée, la classe minimale et les qualifications exigées sont :

SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATIONS EXIGÉES
B	1	B1 B3 - B 5 - B6
C	2	C3

Au lieu de :

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Quatre Cent Cinquante Deux Mille Cinq Cent Vingt Cinq Dirhams. (452 525,00 Dhs).**
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Trente Million Cent Soixante Huit Mille Trois Cent Cinquante Deux Dirhams, Quatre Vingt Centimes. (30 168 352,80 Dhs).

- Le Dossier technique à fournir comprend :

La copie légalisée du certificat de qualification et de classification, en remplacement du dossier technique prévu par l'article 25 du décret n° 2-12-349 précité. Le secteur de l'activité concernée, la classe minimale et les qualifications exigées sont :

SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATIONS EXIGÉES
B	1	B1 B3 - B 5 - B6
C	3	C3

Le reste de l'avis reste sans changement.

N°6396/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Settat
Secrétariat Général
Division des Affaires Rurales

Avis d'appel d'offres N°08/P.Settat/DAR/2021

Concernant la location de terrains collectifs pour la réalisation de projets d'investissement dans le domaine agricole

La province de Settat(Division des Affaires Rurales) lance un appel d'offres pour la location de deux (02) lots de terrains collectifs revenant à la collectivité ethnique **GHEMANCHA** pour la réalisation de projets d'investissement dans le domaine agricole, telqu'ilest mentionnéautableauci-dessous:

Caïdat	Nom du Collectif	Collectivité ethnique	Référence foncière	Lot n°	Coordonnées Lambert	Superficie	Caractéristiques du terrain	Prix d'ouverture
Ouled Sgheir Ouled Afif	Bled Hasbat Gmancha	Ghemancha	T3343/D	1	305250,256450	23ha01a68ca	Agricole	1500,00
Ouled Sgheir Ouled Afif	Bled Hasbat Gmancha	Ghemancha	T3343/D	2	306250,256250	23ha53a85s	Agricole	1500,00

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de la Division des Affaires Rurales relevant du Secrétariat Général de la Province de Settat ou téléchargé à partir du site web de la Direction des Affaires Rurales : www.terrescollectives.ma.

Pour tous renseignements complémentaires contacter le **numéro05 23402466/77**.

Les concurrents peuvent déposer, contre récépissé, leurs plis à la division des affaires rurales province Settat à partir du **30Juin 2021 jusqu'au 02Août 2021 à 15 H 00** délais de rigueur.

La commission d'ouverture des plis se tiendra le **03Août 2021 à 10h30** au siège du Secrétariat Général de la Province (Salle de réunion).

N°6395/PA

STE « I.C.C PROPERTY »
I) Suite aux délibérations de l'A.G.E du 15.06.2021 de la société « I.C.C PROPERTY » SARL, au capital de 10.000,00 DHS, ayant son siège social à Fès, Lot N°1 Lotissement Ouallili. Rue Douiet IER Etage V.N.
* Le transfert du siège social de la Société de Fès, Lot N°1 Lotissement Ouallili. Rue Douiet IER Etage V.N., pour le fixer à Séfrou : Bd Mohamed V.
II) Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Fès, le 08.07.2021 sous le n° de dépôt 362/2021, et le RC n° 3379.
LE GERANT

N° 6400/PA

«STE TRACKER TECH» SARL/AU CAPITAL DE 100.000 DIRHAMS OUIDA, 1 RUE B51 LOT MHARCHI HAY SI LAKHDAR
Aux termes d'un acte sous sein privé en date du 24/05/2021, l'associé unique de la société « TRACKER TECH » a pris les décisions suivantes :
- La liquidation définitive de la société suite à l'absence de toute opération commerciale.
- La radiation du registre de commerce.
- quitus est donné au liquidateur pour sa gestion de la liquidation de la société.
DEPOT LEGAL : Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce d'Oujda le 05/07/2021 sous S/N°2434.
N° 6401/PA

Par le biais de « FIDUMAHBOUB » SARL
Cabinet de Conseils Juridique & Fiscales
Tél : 06 63 22 19 29
« ARCON IMO S.A.RL AU »
CONSTITUTION
Aux termes d'un acte sous-sein privé en date du 14/06/2021, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associé unique et enregistré le 18/06/2021, dont les caractéristiques sont :
Dénomination : ARCON IMO S.A.RL AU
Objet social : - Immeubles, Promoteur Immobilier
Siège social : 64 rues Abdellah el Mediouni étage 1 appartement 2, Casablanca
Capital social : fixé à 100.000,00 Dhs, divisé en 1000 parts sociales de 100 dhs chacune répartie comme suite :
- Mr EDDAIZ YASSINE 1000 Parts de 100 dhs chacune.
Année sociale : du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
La durée : 99 années à compter du jour de sa constitution.
Gérance : la société est gérée par Mr EDDAIZ YASSINE.
Registre de commerce : la société inscrit au registre de commerce de greffe du tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 509297 dépôts légaux N° 785171 LE 01/07/2021
Extrait et mention pour la gérance.
N° 6402/PA

FIDUCIAIRE FIDULATIMO
Tél.Fax : 05 22 72 43 43
" IZRA TRANS "S.A.R.L
Au terme d'un acte SSP en date du 07/06/2021 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une SARL ayant les caractéristiques suivantes:
FORME : Société à responsabilité limitée.
DENOMINATION : " IZRA TRANS " SARL
SIEGE SOCIAL: 72, Rez de Chaussée Lot Al Amane Sidi Moumen - Casablanca.
OBJET : Transport national et international de marchandises pour le compte d'autrui- Transport messagerie,
DUREE 99 ans
CAPITAL SOCIAL : (100.000 DHS), divisé en (1.000) parts sociales, de (100DH) chacune, entièrement souscrites et totalement libérées, numérotées de 1 à 1.000 et attribuées en partie à :
- M. Aziz IZMA : 500 parts
- M. Abdellah ARHEM-T-ALLAH : 500 parts
GERANCE : M. Aziz IZMA et Abdellah ARHEM-T-ALLAH, cogérants.
SIGNATURE : La société ne sera valablement engagée que par la signature conjointe de M. Aziz IZMA et M. Abdellah ARHEM-T-ALLAH
DEPOT : Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de commerce de Casablanca. le 07/07/2021 sous le 785878. RC N° 509917 le 07/07/2021.
N° 6403/PA

FIDUCIAIRE FIDULATIMO
Tél.Fax : 05 22 72 43 43
MAT RUN TRANS
Au terme d'un acte SSP en date du 07/06/2021 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une SARL AU ayant les caractéristiques suivantes:
FORME : Société à responsabilité limitée d'associé unique.
DENOMINATION : MAT RUN TRANS SARL AU.
SIEGE SOCIAL 44, Hay Azzeddine Lotissement Baghdad Résidence AL Dahab Hay Mohammadi Casablanca
OBJET : Transport national et international de marchandises pour le compte d'autrui - Transport frigorifique national et international.
DUREE : 99 ans
CAPITAL SOCIAL : (100.000 DHS), divisé en (1.000) parts sociales, de (100DH) chacune, entièrement souscrites et totalement libérées, numérotées de 1 à 1.000 et attribuées en totalité à Monsieur Redouane NAJDI
GERANCE : M. Redouane NAJDI exerce la gérance sans limitation de durée pour agir au nom de la société.
DEPOT : Le dépôt de ces statuts a été effectué au Tribunal de commerce de Casablanca, sous le N°785881 le 07/07/2021. RC N°509923 le 07/07/2021.
N° 6404/PA

GOOD CITY CARS «SARL AU»
AU CAPITAL DE 500 000,00 dhs.
SIEGE SOCIAL : MASSIRA 2 ANBAR 2 N° 103 Marrakech
Modification s statutaires : Suivant procès verbal de l'assemblée général extraordinaire en date 30/12/2020, enregistré à Marrakech le 26/01/2021, l'associé unique décide d'augmenter le capital social de 500 000,00 dhs à 1 170 000,00 dhs par la création de 6 700 parts sociales de 100 dirhams chacune, en représentation de son créance certaine et exigible qu'il détient sur la société en compte courant.
La nouvelle répartition des parts sociales est devenue comme suit :
M. HALA FOUD...11 700 Parts.
Soit au total de :11 700 Parts.
2- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Marrakech le 08/07/2021 sous le N° 125842, registre de commerce N° 70407.
N° 6405/PA

AUTOSTAR CAR RENTAL « SARL AU »
AU CAPITAL SOCIAL DE 100 000,00 DHS
SIEGE SOCIAL: N° 74 OPERATION ANBAR 2 MASSIRA 2 Marrakech
Modification s statutaires : 1-Suivant P.V. de l'A.G.E. en date du 30/12/2020, enregistré à Marrakech le 27/01/2021, l'associé unique décide des modifications statutaires suivantes :
a) L'augmentation du capital social de 100 000,00 dhs à 1 800 000,00 dhs par la création de 17 000 parts sociales de 100 dirhams chacune, en représentation de son créance certaine et exigible qu'elle détient sur la société en compte courant.
b) La nouvelle répartition des parts sociales est devenue comme suit :
c) M. HALA JAMAL ...18 000 Parts.
1. Soit un total de : 18 000 Parts.
d) La nomination de M. HALA JAMAL, gérant de la société «AUTOSTAR CAR RENTAL» SARL AU pour une durée illimitée.
e) L'acceptation de la démission de Mme EL KARZI OUAFAA qui a démis-

onné de son fonction de gérant.
2- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Marrakech le 08/07/2021 sous le N° 125841, registre de commerce N° 43547.
N° 6406/PA
Fiduciaire ZAHIR «SARL AU» Au capital de 100 000,00 DHS
Siège social : Rue IBN AICHA Imm. Paris 3ème étage Bureau N° 7 Guéliz Marrakech.
Tél / Fax : 05 24 43 41 06
AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un acte S.S.P. enregistré à Marrakech le 05/06/2021, il a été constitué une société SARL ayant les caractéristiques suivantes :
1) Dénomination : H.L.2Z.
2) Capital social : Le capital social est fixé à la somme de 100 000,00 dhs.
3) Siège social : N° 345 AL MASSAR ROUTE DE SAFI MARRAKECH
4) Objet :
• Marchand ou intermédiaire effectuant l'importation et exportation
• Fabrication de bobine résistance chauffante pour cigarette électrique
• Entrepreneur de prestation de service (gestion de relation clientèle et communication)
5) Gérance : M. HUGUES ALAIN ZEMSKI et Mme LAURENCE CHRISTELLE DESMET sont désignés cogérants de la dite société pour une durée illimitée.
Le dépôt légal a été effectué au centre Régional d'investissement de Marrakech le 06/07/2021 sous le N° M07_21_2356981, RC N° 116783.
N° 6407/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE BOULEMANE
COMMUNE IMOUZZER MARMOUCHA
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERTURE 01 /2021
Le Mercredi 04 août 2021 à 10h heures du Matin, il sera procédé dans le bureau de M. Le président de La Commune D'Imouzzer Marmoucha à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant :

L'AFFERMAGE DU SOUK HEBDOMADAIRE A L'EXCEPTION DE L'ABATTOIR ET DES BOUTIQUES pour le compte de la commune Imouzzer Marmoucha.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès service des marchés relevant de la commune Imouzzer Marmoucha, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de VINGT MILLE DIRHAMS (15.000,00 dhs).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de DEUX CENT QUARANTE MILLE DIRHAMS (240.000,00 Dhs) Délaï d'affermage : Trois Ans
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre à la commune d'Imouzzer Marmoucha ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit déposer leur plis et offres par voie électronique dans le portail des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont comme suit :
1) DOSSIER ADMINISTRATIF COMPRENANT :
a - la déclaration sur l'Honneur comprenant les indications et les engagements précisés à l'article 24 du décret n° 2.12.349 précité.
b- la ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent.
c- l'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière ; cette attestation doit mentionner les activités au

titre de laquelle le concurrent est imposé.
d- l'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par la cnss certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme.
e- le récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu.
f- le certificat d'immatriculation au registre de commerce.
g-pour les groupements ; une copie légalisée de la convention constitutive du groupement prévue à l'article 157 du décret précité.
h- photocopie légalisée de la carte d'identité nationale.
N.B les concurrents non installés au Maroc doivent fournir l'équivalent des pièces visées aux paragraphes c, d, e et f ci-dessus ; délivrées par les administrations ou organismes comptants de leurs pays d'origine ou de Provenance.
2-DOSSIER TECHNIQUE COMPRENANT :
a- Une note indiquant les Moyens humains et techniques du concurrent ; le lieu ; la date ; la nature et le montant et l'importance des prestations qu'il a exécuté ou à l'exécution desquelles il a participé.
b- Les attestations délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels les dites prestations ont été exécutées ou par les bénéficiaires publics ou privés des dites prestations avec indication de la nature des prestations ; le montant ; les délais ; et les dates de réalisation ; l'appréciation ; le nom et la qualité du signataire. Elles doivent être analogues à celles des prestations objet de l'appel d'offre.ces documents doivent être certifiés conforme à l'original.
c- Engagement de la propriété du terrain du souk.
3) Offre financière comprenant :
a- L'acte d'engagement
b- Le bordereau des prix détaillé estimatif
4) OFFRE ADDITIVE COMPRENANT :
5) Le CPS et le règlement de la consultation paraphés sur toutes les pages et signés à la dernière page avec mention « lu et accepté »
N° 6408/PA

إعلان
عن إجراء امتحانات الكفاءة المهنية لفائدة الموظفين المتمنين إلى ميزانية جماعة مكي بريس سنة 2021
يعلن رئيس مجلس جماعة مكي بأنه تقرر إجراء امتحانات الكفاءة المهنية بريس سنة 2021، يوم 2021/08/06 بمقر الجماعة لفائدة الموظفين المتمنين إلى ميزانية جماعة مكي والمستوفين للشرط النظامية لولوج الدرجات المسجلة بالجدول التالي:

الإطار الأصلي	إطار الترقية	شروط المشاركة في الامتحان	المناصب المتبارى بشأنها	ملف الترشيح
مساعد إداري من الدرجة الثانية	مساعد إداري من الدرجة الأولى	يقتض الامتحان في وجه الموظفين المتوفرين على 6 سنوات من الخدمة الفعلية في الدرجة الأصلية إلى غاية 2021/08/06	منصب واحد	تودع طلبات الترشيح بمكتب الضبط للجماعة في أجل أقصاه 2021/08/05
مساعد تقني من الدرجة الثالثة	مساعد تقني من الدرجة الثانية			

N°6399/PA

ATLANTA PACKING CONSTITUTION
Aux termes d'un acte SSP en date du 14/06/2021, il a été établi les Statuts d'une Société SARL AU dont les caractéristiques sont:
Dénomination : ATLANTA PACKING - S.A.R.L AU
Forme Juridique : Société A Responsabilité Limitée D'associés Unique
Objet : Fabrication de tous produits d'emballage (rubans adhésifs ; étiquette ; tube en carton ; film étirable).
- Fabrication d'emballages industriels, imprimerie, négoce de matériels et accessoires.
- L'importation et l'exportation de tous produits, matières, marchandises et matériels concernant l'exploitation de l'objet ci-dessus mentionné ;
Siège Social : 67 Rue AZIZ BELLAL 2ème étage, n°3 MAARIF - CASABLANCA.
DUREE : 99 ans.
Capital Social : 1.000.000,00 DHS (UN MILLION Dirhams) divisé en 10000 Parts Sociales de 100 Dhs chacune : -10 000 Parts attribuées à M. BOUCHALA MOHAMMED.
GERANCE : M. BOUCHALA MOHAMMED, gérant unique.
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Commerce de Casablanca le 08/07/2021 sous le N° 786191. RC N° 510187.

N° 6409/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE KHENIFRA CONSEIL PROVINCIAL SERVICE DES MARCHES AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT 12/2021/BP
Le 05 Août 2021 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le président de l'Assemblée Provinciale de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant :
Construction du mur de clôture du siège de la commune Oum Rabia dans le cadre de partenariat
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès service provincial des marchés relevant du Secrétariat Général de la Province de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Quatre mille dirhams (4.000,00 dhs).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cent cinquante six mille dirhams TTC (156.000,00 Dhs TTC)
Le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises, aux coopératives, aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148, 149 et 150 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics, et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de

passation des marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 6410/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE OUARZAZATE SG/DBM/SM AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE N°02/BG/CA/2021
Le 03/08/2021 à 10H, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province de Ouazazate à l'ouverture des plis relative à la consultation architecturale pour LES ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT DE FONCTION AU PROFIT DU CHEF DE LA DIVISION DES AFFAIRES INTERIEURES VILLE D'OUARZAZATE.
Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>
Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de Sept Cent Cinquante Mille Dirhams (750.000,00 dh).
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101, et 102 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les architectes peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis à avenue Mohamed VI Ouarzazate.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité
- Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis
- Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Il est prévu une visite des lieux le 19/07/2021 à 11 heures.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du règlement de la consultation architecturale.

N° 6412/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE OUARZAZATE SG/DBM/SM AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE N°04/BG/CA/2021
Le 03/08/2021 à 11H00, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province de Ouazazate à l'ouverture des plis relative à la consultation architecturale pour LES ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT DE FONCTION AU PROFIT DU CHEF DE CABINET VILLE D'OUARZAZATE.
Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>
Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de Sept Cent Vingt Mille Dirhams (720.000,00 dh).
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101, et 102 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les architectes peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis à avenue Mohamed VI Ouarzazate.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité
- Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis
- Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Il est prévu une visite des lieux le 19/07/2021 à 11 heures.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du règlement de la consultation architecturale.

N° 6411/PA
ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE

DE L'INTERIEUR PROVINCE DE OUARZAZATE SG/DBM/SM AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE N° 03/BG/CA/2021
Le 03/08/2021 à 10H30, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province de Ouazazate à l'ouverture des plis relative à la consultation architecturale pour LES ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT DE FONCTION AU PROFIT DE L'ADJOINT DU CHEF DE LA DIVISION DES AFFAIRES INTERIEURES VILLE D'OUARZAZATE.
Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>
Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de Sept Cent Vingt Mille Dirhams (720.000,00 dh).
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101, et 102 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les architectes peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis à avenue Mohamed VI Ouarzazate.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité
- Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis
- Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Il est prévu une visite des lieux le 19/07/2021 à 11 heures.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du règlement de la consultation architecturale.

N° 6413/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE OUARZAZATE SG/DBM/SM AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE N°08/INDH/CA/2021
Le 03/08/2021 à 11H30, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province de Ouazazate à l'ouverture des plis relative à la consultation architecturale pour LES ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX RELATIFS AUX PROJETS DE CONSTRUCTION DE DEUX CANTINES A LA COMMUNE DE KHOUZAMA PROVINCE D'OUARZAZATE.
Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>
Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de Trois Cent Mille Dirhams (300.000,00 dh).
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101, et 102 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les architectes peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis à avenue Mohamed VI Ouarzazate.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité
- Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis
- Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Il est prévu une visite des lieux le 19/07/2021 à 11 heures.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du règlement de la consultation architecturale.

cusé de réception au Bureau précité
- Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis
- Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Il est prévu une visite des lieux le 19/07/2021 à 11 heures.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du règlement de la consultation architecturale.

N° 6414/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE MARITIME DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS DIRECTION PROVINCIALE DE BENI-MELLAL AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 05/2021/DPA/4/FIDA Du 04/08/2021 A 10Heures
Le Mercredi 04 Aout Mille Vingt Un (04/08/2021) à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Beni-Mellal, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet : Achat de brebis suitées et de bœliers de race Timahdite au profit de la femme rurale, Communes Territoriales d'Aghbala, Boutferda, Tizi N'isly et Naour de la Province de Béni Mellal. Dans le cadre du Projet de Développement Rural des Montagnes de l'Atlas (PDRMA).
Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du Service Support (Bureau des marchés) de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Beni-Mellal, sise au Quartier Administratif, Rue de Safi, Béni Mellal. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés Publics <http://www.marchespublics.gov.ma>.
Le cautionnement provisoire est fixé à : Cinquante Mille Dirhams (50000,00 dh).
L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un Million Neuf Cent Quatre Vingt Mille Dirhams TTC (1 980 000,00 DH TTC).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 08 Jourmada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Beni-Mellal
- Soit déposer par voie électronique sur le Portail des Marchés Publics : <http://www.marchespublics.gov.ma>.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à

fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation dudit appel d'offre.
Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation
N° 6415/PA
ROYAUME DU MAROC Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime et Développement Rural et des Eaux et Forêts DIRECTION PROVINCIALE DE BENI-MELLAL AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 08/2021/DPA/4/FIDA Du 05/08/2021 A 10Heures
Le Jeudi 05 Aout Mille Vingt Un (05/08/2021) à 10heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Beni-Mellal, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet : Achat de produits vétérinaires au profit des éleveurs des communes territoriales d'Aghbala, Boutferda et Tizi n'isly et Naour de la province de Beni-Mellal, dans le cadre du projet de développement rural des montagnes de l'Atlas (PDRMA).
Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du Service Support (Bureau des marchés) de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Beni-Mellal, sise au Quartier Administratif, Rue de Safi, Béni Mellal. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés Publics <http://www.marchespublics.gov.ma>.
Le cautionnement provisoire est fixé à : Huit Mille (8 000,00 dh).
L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux Cent Quatre-vingt-quatorze Mille Sept Cent Quatre-vingt-cinq Dirhams TTC (294 785,00 DH TTC).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 08 Jourmada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Beni-Mellal
- Soit déposer par voie électronique sur le Portail des Marchés Publics : <http://www.marchespublics.gov.ma>.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation dudit appel d'offre.
Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation
N° 6416/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE.
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION DRAA-TAFILALTE
DIRECTION PROVINCIALE D'OUARZAZATE
SERVICE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES
BUREAU DES MARCHÉS

AVIS RECTIFICATIF

Il est porté à la connaissance des concurrents que la date d'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert n°: 32/INV/2021, relatif aux travaux de mise à niveau du lycée collégial abderrahim bouaabid en construction d'un bloc sanitaire et des vestiaires, dans la ct de Ouarzazate, province de Ouarzazate, publié dans le journal Libération n° : 9350 du 23 Juin 2021, page 16, est reportée au 26/07/2021 à 10h suite à la modification du montant de l'estimation(682.363,20 DH au lieu de 358 896,00 DH). Le reste sans modification.

N°6417PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE TAZA.

Avis d'Appel d'Offre Ouvert N° 26/2021

Le 10/08/2021 à 10 h, il sera procéder dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taza à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offre des prix pour :

Travaux de construction d'un ouvrage d'art sur Oued M'SOUN au PK 131+000 de la RR508 relevant de la DPETLE de Taza, Province de Taza

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au Bureau des Marchés du Service Gestion et Programme de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taza.

Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **(200 000,00) Deux Cent Mille Dirhams.**

L'estimation des coûts des prestations établie par la Maître d'Ouvrage est fixé à la somme de : **(15 209 114,40 dhs) Quinze Million Deux Cent Neuf Mille Cent Quatorze Dirhams Quarante Centimes .**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des Articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précitée
- Soit déposer leurs plis contre récépissé leurs plis dans le bureau du Secrétariat de la DPETLE de Taza.
- Soit déposer leurs plis par voie électronique à partir du portail des marchés publics
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au Début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux le 20 /07 /2021 à 10 H, le lieu de rendez-vous est la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taza (Service Infrastructure). Il est fortement recommandé aux concurrents d'y participer.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Pour le dossier technique :
Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents devront fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification suivant:

Secteur	Qualification	Classe
D	Construction d'ouvrages d'art	D2
	Ouvrages d'art exceptionnels en béton armé	1

Pour les Entreprises non installées au Maroc, ils doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'article 4 du règlement de consultation

N°6420/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION GÉNÉRALE DES ROUTES ET DU TRANSPORT TERRESTRE
DIRECTION PROVINCIALE DE MIDELT

Avis d'Appel d'Offres Ouvert N° 15/2021

Le 03/08/2021 à 10h00min du matin, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport de la logistique et de l'eau de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour :« **Travaux de Reconstruction d'un Ouvrage d'Art Sur Oued Guir Au PK 40+300 de la RR 708, Liaison Rich - Gourrama**».

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport de la logistique et de l'eau, Rue Agadir Midelt, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Cent trente mille Dhs (130 000,00 Dhs).**
- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **8 576 659,49 dhs (Huit millions cinq cent soixante seize mille six cent cinquante neuf dirhams, 49 Cts TTC).**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12-349 du 8 joudama al oula 1434 (20 Mars 2013) concernant les marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis par courrier avec accusé de réception au bureau du Secrétariat du Directeur provincial de l'Équipement, du Transport de la logistique et de l'eau ;
- soit déposer contre récépissé dans le bureau du Secrétariat du Directeur provincial de l'Équipement, du Transport de la logistique et de l'eau de Midelt ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 4 du règlement de consultation.

Dossier technique comprenant :

- Pour les concurrents installés au Maroc**

Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivantes :

SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATIONS EXIGÉES
D	2	D2

- Pour les concurrents non installés au Maroc :**

Les concurrents doivent produire le dossier technique prévu par le règlement de la consultation.

N°6418/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION GÉNÉRALE DES ROUTES ET DU TRANSPORT TERRESTRE
DIRECTION PROVINCIALE DE MIDELT

Avis d'Appel d'Offres Ouvert N° 23/2021

Le 03/08/2021 à 11 :00min du matin, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport de la logistique et de l'eau de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour :« **Contrôle et suivi de la qualité des Travaux de Reconstruction d'un Ouvrage d'Art Sur Oued Guir Au PK 40+300 de la RR 708, Liaison Rich - Gourrama**».

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport de la logistique et de l'eau, Rue Agadir Midelt, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Sept mille cinq cent Dirhams (7 500,00 DH).**
- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **507 828,00 dhs (Cinq cent sept mille huit cent vingt huit dirhams, 00Cts TTC**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12-349 du 8 joudama al oula 1434 (20 Mars 2013) concernant les marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis par courrier avec accusé de réception au bureau du Secrétariat du Directeur provincial de l'Équipement, du Transport de la logistique et de l'eau ;
- soit déposer contre récépissé dans le bureau du Secrétariat du Directeur provincial de l'Équipement, du Transport de la logistique et de l'eau de Midelt ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 4 du règlement de consultation.

Dossier technique comprenant :

- Pour les concurrents installés au Maroc**

Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivantes :

ACTIVITE	QUALIFICATION EXIGEE	CATEGORIE MINIMALE
CQ : CONTROLE DE QUALITE	CQ.4 : CONTROLE DES TRAVAUX DE CHAUSSEES BITUMINEUSES TYPE I A BASE DE MELANGE HYDROCARBONE COURANT (GE.EB.GBB..) CQ.8 : CONTROLE DES TRAVAUX DES OUVRAGES D'ART NON COURANTS	2

- Pour les concurrents non installés au Maroc :**

Les concurrents doivent produire le dossier technique prévu par le règlement de la consultation.

N°6419/PA

NAMS & CO SARL
AU CAPITAL DE
100 000,00 DHS
SIEGE SOCIAL : DOUAR
OULED ANAYA REKA-
LAT - OULED AZZOUZ
CASABLANCA
RC 68807

I- Aux termes de l'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 15 MARS 2021 au siège de la société, les associés de la société NAMS & CO SARL ont décidé ce qui suit :

- 1) Le transfert du siège social de la société au 34 RUE D'ALGER QUARTIER LUSITANIA CASABLANCA.
 - 2) L'extension de l'objet social en ajoutant la restauration et épicerie.
 - 3) La Modification corrélative des articles 3 et 4 des statuts.
 - 4) Pouvoirs à donner.
- II- Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 8 JUILLET 2021 sous le n°786165.

N° 6421/PA

CABINET AL ISTICHA-
RYA CONSULTING -
SARL-BOUZHNIKA
Tél/Fax: 0537649573
GSM: 0668792975.

Constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01/06/2021, il a été établi les statuts d'une société, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : " MANA WORKS" S.A.R.L
Siège Social : HAY AL
QODS RUE 6 N°45 RDC
SIDI BERNOUSSI CASA-
BLANCA.

Les 'associés' :
- Mme.AICHA NAMOLSI
apporteur en numéraire
33000.00 dhs soit 330 parts
Sociales
-Mr.BENMANA LAEBIR
apporteur en numéraire
34000.00 dhs soit 340
parts Sociales
-Mr.BERCHACHE FARID
apporteur en numéraire
33000.00 dhs soit 330
parts Sociales
Objet :

- Entrepreneur de travaux divers ou de construction.
- Vente des matériaux de constructions.
- Transport de marchandises pour le compte propre.
- Import et export.
- Négocie.

Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00 DHS.

Gérance : la société est gérée par : Mr. BENMANA LEKBIR.
Dépôt légal : la société a été immatriculée au RC au Tribunal du Commerce de Casablanca sous le N°509779.

N° 6422/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EQUIPEMENT,
DU TRANSPORT,
DE LA LOGISTIQUE ET
DE L'EAU
DIRECTION GENERALE
DES ROUTES
ET DU TRANSPORT
TERRESTRE
DIRECTION
PROVINCIALE
DE MIDELT
Avis d'Appel d'Offres

Ouvert N° 24/2021
Le 03/08/2021 à 12h00min du matin, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport de la logistique et de l'eau de Midelt à l'appel d'offres sur offres des prix pour : « Contrôle Extérieur Topographique des Travaux de Reconstruction d'un Ouvrage d'Art sur Oued Guir au PK 40+300 de la RR 708, Liaison Rich - Gourrama».

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport de la logistique et de l'eau, Rue Agadir Midelt, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marchéspublics.gov.ma>.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (3500,00 DH) Trois Mille cinq cent dirhams
• L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 222 240,00 dhs (Deux cent vingt deux mille deux cent quarante dirhams, 00 Cts TTC).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12-349 du 8 jourmada al oula 1434 (20 Mars 2013) concernant les marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• soit envoyer leurs plis par courrier avec accusé de réception au bureau du Secrétariat du Directeur provincial de l'Équipement, du Transport de la logistique et de l'eau;
• soit déposer contre récépissé dans le bureau du Secrétariat du Directeur provincial de l'Équipement, du Transport de la logistique et de l'eau de Midelt ;
• soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
• soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics ;
Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 4 et 5 du règlement de consultation.

N° 6423/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'AGRI-
CULTURE, DE LA
PÊCHE MARITIME
DU DEVELOPPEMENT
RURAL ET DES EAUX
ET FORETS
INSTITUT NATIONAL
DE LA RECHERCHE
AGRONOMIQUE
CENTRE REGIONAL DE
LA RECHERCHE AGRO-
NOMIQUE DE KENITRA
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N°
3/2021/CRRAK
- RESERVE AUX PETITES
ET MOYENNES ENTRE-
PRISES NATIONALES,
AUX COOPERATIVES
OU UNE UNION
DE COOPERATIVES

ET AUX AUTO-ENTRE-
PRENEURS-

Le jeudi 05 Aout 2021 à 09 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions au siège de l'Institut National de la Recherche Agronomique sis à Avenue de la Victoire Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert, sur offres de prix pour l'achat de produits chimiques de laboratoire et produits phytosanitaires pour les différents domaines expérimentaux et unités de recherche relevant du Centre Régional de la Recherche Agronomique de Kenitra, en six lots :

- Lot n° 1 : Produits chimique sous forme solides pour analyse ;
 - Lot n° 2 : Produits chimiques sous forme liquide pour analyse ;
 - Lot n° 3 : Produits de biologie moléculaires et de culture de tissus ;
 - Lot n° 4 : Produits phytosanitaires (Herbicides) ;
 - Lot n° 5 : Produits phytosanitaires (Fongicides) ;
 - Lot n° 6 : Produits phytosanitaires (Insecticides).
- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau du Service des Marchés relevant de l'Institut National de la Recherche Agronomique, Sis à Avenue de la Victoire à Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : <http://www.marchéspublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

- Lot n° 1 : Cinq Mille Dirhams (5000,00 Dirhams) ;
- Lot n° 2 : Quatre Mille Dirhams (4000,00 Dirhams) ;
- Lot n° 3 : Trois Mille Dirhams (3000,00 Dirhams) ;
- Lot n° 4 : Cinq Mille Dirhams (5000,00 Dirhams) ;
- Lot n° 5 : Trois Mille Dirhams (3000,00 Dirhams) ;
- Lot n° 6 : Sept Mille Dirhams (7000,00 Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- Lot n°1 : Quatre-vingt-douze mille deux cent trente-huit Dirhams cinquante six Centimes (92 238,56 Dirhams) Toutes Taxes comprises ;
- Lot n°2 : Cinquante deux mille deux cent onze Dirhams quatre-vingt-huit Centimes (52 211,88 Dirhams) Toutes Taxes comprises ;
- Lot n°3 : Vingt huit mille cent vingt trois Dirhams quatre vingt dix neuf Centimes (28 123,99 Dirhams) Toutes Taxes comprises ;
- Lot n°4 : Cent dix mille trente Dirhams (110 030,00 Dirhams) hors taxes ;
- Lot n°5 : Trente sept mille huit cent cinquante Dirhams (37 850,00 Dirhams) hors taxes ;
- Lot n°6 : Cent soixante et onze mille cent quatre vingt dix sept Dirhams (171 197,00 Dirhams) hors taxes.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux

dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau du Service des marchés relevant de l'Institut National de la Recherche Agronomique, sis à Avenue de la victoire à Rabat ;
- Soit les déposer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les déposer électroniquement via le portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma ;

Soit les remettre au président de la commission d'appels d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau du Service des marchés relevant de l'Institut National de la Recherche Agronomique, Sis à Avenue de la Victoire à Rabat, avant le 04 Aout 2021 à 16 heures.

En application des dispositions :

- De l'article 6 de l'arrêté n° 3011.13 du 24 hija 1434 (30 Octobre 2013), du Ministre de l'Economie et des Finances, pris pour l'application de l'article 156 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) ;
- Des articles 25 et 156 du décret n°2-12-349 tels qu'ils ont été modifiés et complétés par le décret n°2-19-69 du 18 Ramadan 1440 (24/05/2019).

Les concurrents sont invités à fournir les pièces prévues par l'article 4 de l'arrêté précité, par l'article 25 du décret n°2-12-349 tel qu'il a été modifié et complété et à l'article 9 du règlement de consultation.

N° 6424/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'AGRI-
CULTURE, DE LA
PÊCHE MARITIME
DU DEVELOPPEMENT
RURAL ET DES EAUX ET
FORETS

INSTITUT NATIONAL
DE LA RECHERCHE
AGRONOMIQUE
CENTRE REGIONAL DE
LA RECHERCHE AGRO-
NOMIQUE DE KENITRA

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°4/2021/CRRAK

Le jeudi 05 août 2021 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions au siège de l'Institut National de la Recherche Agronomique, sis Avenue de la Victoire à Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour les prestations de service de travaux agricoles et de laboratoire pour les unités relevant du Centre Régional de la Recherche Agronomique de Kenitra , en deux (02) lots :
- Lot N°1 : Les prestations

de service de travaux agricoles pour les unités relevant du Centre Régional de la Recherche Agronomique de Kenitra

- Lot N°2 : Les prestations de service de travaux de laboratoire pour les unités relevant du Centre Régional de la Recherche Agronomique de Kenitra

Le dossier d'appel d'offres ouvert peut être retiré auprès du bureau du Service des marchés relevant de l'Institut National de la Recherche Agronomique, sis à Avenue de la victoire à Rabat, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchéspublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé comme suit :
- Lot N°1 : Quinze Mille dirhams (15 000,00 DH) ;
- Lot N°2 : Dix Mille dirhams (10 000,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- Lot N°1 : Sept Cent Douze Mille Six Cent Vingt Dirhams Toutes Taxes Comprises (712 620,00 DH TTC) ;
- Lot N°2 : Quatre Cent Trente Huit Mille Deux Cent Quarante Dirhams Toutes Taxes Comprises (438 240,00 DH TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau du Service des marchés relevant de l'Institut National de la Recherche Agronomique, sis à Avenue de la victoire à Rabat ;

- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma ;

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N° 6425/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'AGRI-
CULTURE, DE LA
PÊCHE MARITIME
DU DEVELOPPEMENT
RURAL ET DES EAUX ET
FORETS

INSTITUT NATIONAL
DE LA RECHERCHE
AGRONOMIQUE
CENTRE REGIONAL DE
LA RECHERCHE AGRO-
NOMIQUE DE KENITRA

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT N°
5/2021/CRRAK

- RESERVE AUX PETITES
ET MOYENNES ENTRE-
PRISES NATIONALES,
AUX COOPERATIVES
OU UNE UNION DE CO-

OPERATIVES
ET AUX AUTO-
ENTREPRENEURS-

Le jeudi 05 Aout 2021 à 11 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions au siège de l'Institut National de la Recherche Agronomique, sis à Avenue de la Victoire à Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour les travaux de construction de clôture pour le Domaine Expérimental de Sidi Allal Tazi relevant de Centre Régional de la Recherche Agronomique de Kenitra, en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres ouvert peut être retiré auprès du bureau du Service des marchés relevant de l'Institut National de la Recherche Agronomique, sis à Avenue de la victoire à Rabat, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchéspublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé comme suit : Trente mille Dirhams (30 000,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million cinq cent quatre-vingt-douze mille huit cent quatre-vingt-douze Dirhams zéro Centimes (1 592 892,00 DH TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau du Service des marchés relevant de l'Institut National de la Recherche Agronomique, sis à Avenue de la victoire à Rabat ;

- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma ;

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

En application des dispositions :

- De l'article 6 de l'arrêté n° 3011.13 du 24 hija 1434 (30 Octobre 2013), du Ministre de l'Economie et des Finances, pris pour l'application de l'article 156 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) ;
- Des articles 25 et 156 du décret n°2-12-349 tels qu'ils ont été modifiés et complétés par le décret n°2-19-69 du 18 Ramadan 1440 (24/05/2019).

Les concurrents sont invités à fournir les pièces prévues par l'article 4 de l'arrêté précité, par l'article 25 du décret n°2-12-349 tel qu'il a été modifié et complété et à l'article 9 du règlement de consultation.

N° 6426/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'intérieur
AGENCE REGIONALE
D'EXECUTION
DES PROJETS
MARREKECH-SAFI
Avis d'appel d'offres
ouvert

Sur offres de prix
N°03/2021/AREP-MS
Le 10/08/2021 à 10heures,
il sera procédé dans les bureaux
du siège de l'Agence
Régionale d'Exécution des
Projets de la Région Marrakech-Safi
à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres
ouvert sur offres de prix pour :
CONSTRUCTION DU SIEGE DE LA
PRESIDENCE DE LA REGION ET DE L'AGENCE
REGIONALE D'EXECUTION DES PROJETS - lot
unique

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré auprès du
service des marchés au
siège de l'Agence Régionale
d'Exécution des Projets de
la Région Marrakech-Safi
sis Rue Ibn Hanbal Quartier
Hivernage Gueliz Marrakech,
Il peut également être
téléchargé à partir du portail
des marchés publics :
www.marchespublics.gov.ma

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Neuf Cent Mille dirhams (900 000,00 Dhs)

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trente-cinq million Six cent quatre-vingt-neuf mille sept cent dix-sept Dirhams et 82 centimes TTC (35 689 717,82 DH TTC).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des articles 27,
29 et 31 du décret n° 2-12-349
relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée ;

- Soit les déposer contre récépissé au bureau d'ordre ou au service des marchés au siège de l'Agence sis à l'adresse précitée.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les déposer sous format électronique conformément à l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 04 du règlement
de la consultation.

Le dossier technique doit
comprendre :

N.B : les concurrents doivent
fournir :

- Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :
- Secteur A, Qualification A3, Classe 1 : Travaux de complexité moyenne en béton pour bâtiment.

- Les concurrents non installés au Maroc sont dispensés de produire le certificat de qualification, toutefois ils doivent présenter un dossier technique comme indiqué à l'article 04 du règlement de consultation.

N° 6427/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'intérieur
AGENCE REGIONALE
D'EXECUTION
DES PROJETS
MARREKECH-SAFI
Avis d'appel d'offres
ouvert

Sur offres de prix
N°04/2021/AREP-MS
Le 10/08/2021 à 12heures,
il sera procédé dans les bureaux
du siège de l'Agence
Régionale d'Exécution des
Projets de la Région Marrakech-Safi
à l'ouverture des plis relatifs
à l'appel d'offres ouvert
sur offres de prix pour :
Travaux de construction
d'un centre de Psychiatrie
à l'hôpital Mohamed V à
la ville de Safi -lot unique-
lot unique.

Le dossier d'appel d'offre
peut être retiré auprès du
service des marchés au
siège de l'Agence Régionale
d'Exécution des Projets
de la Région Marrakech-Safi
sis Rue Ibn Hanbal Quartier
Hivernage Gueliz Marrakech,
Il peut également être
téléchargé à partir du portail
des marchés publics :
www.marchespublics.gov.ma

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Deux Cent Mille dirhams (200 000,00 Dhs)

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Dix million huit cent soixante-deux mille cinq cent soixante-seize Dirhams et quarante centimes TTC (10862576,40 dhs) TTC.

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des articles 27,
29 et 31 du décret n° 2-12-349
relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée ;

- Soit les déposer contre récépissé au bureau d'ordre ou au service des marchés au siège de l'Agence sis à l'adresse précitée.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit le Déposer sous format électronique conformément à l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 04 du règlement
de la consultation.

Le dossier technique doit
comprendre :

N.B : les concurrents doivent
fournir :

- Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :
- Secteur A, Qualification A2, Classe 3 : Travaux courants en béton armé -maçonnerie pour bâtiment.

- Les concurrents non installés au Maroc sont dispensés de produire le certificat de qualification, toutefois ils doivent présenter un dossier technique comme indiqué à l'article 04 du règlement de consultation.

N° 6428/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'intérieur
AGENCE REGIONALE
D'EXECUTION
DES PROJETS
MARREKECH-SAFI
Avis d'appel d'offres
ouvert

Sur offres de prix
N°05/2021/AREP-MS
Le 10/08/2021 à 15heures,
il sera procédé dans les bureaux
du siège de l'Agence
Régionale d'Exécution des
Projets de la Région Marrakech-Safi
à l'ouverture des plis relatifs
à l'appel d'offres ouvert
sur offres de prix pour :
Travaux de construction
d'un centre de diagnostic
au CHP (AL HAOUZ) SIS,
COMMUNE TAHANAOUT.
PROVINCE AL HAOUZ-lot
unique.

Le dossier d'appel d'offre
peut être retiré auprès du
service des marchés au
siège de l'Agence Régionale
d'Exécution des Projets
de la Région Marrakech-Safi
sis Rue Ibn Hanbal Quartier
Hivernage Gueliz Marrakech,
Il peut également être
téléchargé à partir du portail
des marchés publics :
www.marchespublics.gov.ma

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cent Vingt Mille dirhams (120 000,00 Dhs)

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Huit million quatre cent dix mille six cent quatre-vingt-six Dirhams TTC (8410686,00 DH TTC).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des articles 27,
29 et 31 du décret n° 2-12-349
relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée ;

- Soit les déposer contre récépissé au bureau d'ordre ou au service des marchés au siège de l'Agence sis à l'adresse précitée.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit le Déposer sous format électronique conformément à l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 04 du règlement
de la consultation.

Le dossier technique doit
comprendre :

N.B : les concurrents doivent
fournir :

- Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :
- Secteur A, Qualification A2, Classe 3 : Travaux courants en béton armé -maçonnerie pour bâtiment.

- Les concurrents non installés au Maroc sont dispensés de produire le certificat de qualification, toutefois ils doivent présenter un dossier technique comme indiqué à l'article 04 du règlement de consultation.

N° 6429/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SIDI IFNI
CONSEIL PROVINCIAL DE SIDI IFNI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX
N° 09/2021/ BP**

Le 04 Août à 10 heures 30 minutes, il sera procédé au siège du Conseil Provincial de Sidi Ifni (Salle des réunions) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix portant sur : **Travaux d'alimentation en eau potable aux douars Thourkhsen, Id Hmdia, Lmahssar, Id Bakhouche et Id Moussa, Commune Tangarfa, Province Sidi Ifni.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au Service des Marchés du Conseil Provincial de Sidi Ifni, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **10.000,00 dhs (Dix Mille Dirhams).**

L'estimation des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **699.780,00 dhs (Six Cent Quatre Vingt Dix Neuf Mille Sept Cent Quatre Vingt Dirhams et 00 Cts).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des marchés du Conseil Provincial de Sidi Ifni.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des marchés du Conseil Provincial de Sidi Ifni.

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit transmettre, par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 04 du règlement de consultation.

Les Concurrents installés au Maroc doivent produire la copie légalisée du certificat de classification et de qualification figurant sur le tableau suivant :

Secteur	Classe minimale	Qualifications exigées
C (Eau potable assainissement- Conduites)	5	C1 (Réseaux de conduites sous pression de petit diamètre inférieur ou égal à 400 mm et ouvrages annexes).

Les Concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°6430/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SIDI IFNI
CONSEIL PROVINCIAL DE SIDI IFNI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX
N° 10/2021/ BP**

Le 04 Août 2021 à 11 heures 00 minutes, il sera procédé au siège du Conseil Provincial de Sidi Ifni (Salle des réunions) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix portant sur : **Travaux d'éclairage public des quartiers sous équipés à la ville de Sidi Ifni, Province de Sidi Ifni.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au Service des Marchés du Conseil Provincial de Sidi Ifni, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **100.000,00 dhs (Cent Mille Dirhams).**

L'estimation des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **7.877.700,00 dhs (Sept Million Huit Cent Soixante Dix Sept Mille Sept Cent Dhs et 00 Cts).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des marchés du Conseil Provincial de Sidi Ifni

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des marchés du Conseil Provincial de Sidi Ifni,

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit transmettre, par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics.

Les échantillons et documents techniques demandés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau du Service du Conseil Provincial de Sidi Ifni avant le **03 Août 2021 à 11 heures** (heure limite pour le dépôt des échantillons et documents techniques)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 04 du règlement de consultation.

Les Concurrents installés au Maroc doivent produire la copie légalisée du certificat de classification et de qualification figurant sur le tableau suivant :

Secteur	Classe minimale	Qualifications exigées
J (Electricité)	1	J4 (Travaux d'éclairage public)

Les Concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°6431/PA

La rigidité du comportement économique induit par la pandémie

Lorsque Covid-19 est arrivé, les entreprises, les travailleurs et les consommateurs ont dû s'adapter rapidement afin de continuer à fonctionner sous les contraintes imposées par la pandémie. Étant donné que les vaccins permettent une reprise d'activités plus « normales », du moins dans certains pays, la mesure dans laquelle ces changements persisteront est l'une des questions les plus urgentes auxquelles les entreprises sont confrontées.

Notre recherche révèle que la persistance des changements de comportement induits par la pandémie dépendra d'une combinaison de décisions d'entreprises et de politiques gouvernementales, qui à leur tour détermineront les choix des consommateurs et des employés. Ces facteurs ne concourent pas toujours à maintenir les préférences des consommateurs. Par exemple, des sondages indiquent que 30 à 50% des consommateurs ont l'intention d'acheter des produits durables. Mais ces produits représentent généralement moins de 5% des ventes globales, en partie parce que les entreprises leur facturent des prix plus élevés et que les gouvernements n'offrent aucune incitation à l'achat.

En revanche, la perturbation mondiale déclenchée par Covid-19 a créé une tempête parfaite dans laquelle certains changements dans le comportement des consommateurs ont été compensés par des changements dans les opérations commerciales et les réglementations gouvernementales. Beaucoup de ces comportements ont, en fait, accéléré des pratiques qui étaient prometteuses avant la pandémie mais n'avaient pas réussi à gagner du terrain en raison de problèmes de coûts ou d'un scepticisme généralisé. Le virus, en créant une opportunité de les expérimenter, a rendu leur valeur beaucoup plus apparente.

De plus, les progrès des technologies numériques ont permis de créer un vaste écosystème pour accompagner ces changements de comportement. Certaines entreprises ont combiné pour la première fois la vidéoconférence avec des technologies de réalité augmentée pour permettre aux techniciens d'un site de réparer les machines d'un autre site. D'autres entreprises ont intensifié leurs investissements dans le traitement robotisé, transformant ainsi la gestion des formalités administratives courantes. Les économies de coûts et la commodité résultant de l'utilisation de tels outils sont susceptibles de renforcer la pérennité du travail à distance et de réduire les déplacements professionnels, entre autres pratiques modifiées.

Pour déterminer si de tels changements provoqués par une pandémie perdureront, nous avons examiné un large éventail de comportements. Nous avons appliqué à chacun un « test de rigidité » prenant en compte les préférences des consommateurs et des travailleurs, ainsi que les actions des entreprises – y compris l'innovation débloquée par les outils numériques – et les politiques gouvernementales. Pensez à la vente au détail en ligne. De nombreux consommateurs qui ont fait leurs courses en ligne par nécessité pendant la pandémie ont trouvé cela pratique. Pendant ce temps, les détaillants ont intensifié leurs investissements en ligne et créé davantage d'options de produits et de livraison pour les consommateurs, notamment les achats en cliquant et en collectant pour ceux qui sont opposés aux frais de livraison. L'augmentation du nombre d'utilisateurs s'est, jusqu'à présent, principalement maintenue. Les change-

ments de politique réglementaire ont également soutenu la consommation en ligne. Le gouvernement américain, par exemple, a assoupli les restrictions sur les endroits où les bénéficiaires de l'aide alimentaire pouvaient les utiliser ; un petit ajustement qui a amélioré la commodité et apporté des avantages commerciaux.

D'autres nouveaux comportements risquent de ne pas coller si les outils numériques et les pratiques du marché ne s'adaptent pas suffisamment pour offrir une meilleure expérience utilisateur. Pour cette raison, l'éducation en ligne, en particulier pour les étudiants plus jeunes, est susceptible de diminuer. L'expérience souvent insatisfaisante des étudiants, des enseignants et des parents avec l'enseignement à distance, en particulier parmi les familles qui manquaient d'outils numériques ou de connectivité adéquate, suggère que l'enseignement à distance ne se poursuivra que de manière sélective, et principalement dans l'enseignement supérieur et la formation professionnelle.

La rigidité des habitudes de dépenses modifiées est renforcée par les investissements initiaux des gens dans de nouveaux modes de consommation. Les consommateurs qui se sont engagés dans la « nidification à domicile » pendant la pandémie, par exemple, ont fait des investissements importants dans l'ameublement, les biens durables et les équipements de jeu et d'exercice. Ils continueront probablement à consacrer plus de temps à des activités à domicile telles que la cuisine et à regarder les dernières émissions à succès sur les téléviseurs à grand

écran qu'ils ont achetés alors qu'ils étaient enfermés à l'intérieur.

Un modèle similaire d'adhésivité est vrai pour les travailleurs. Pour certains, travailler à domicile pendant la pandémie satisfaisait un désir de longue date d'une plus grande flexibilité et d'une liberté de déplacement, entre autres avantages. Dans une récente enquête McKinsey auprès de plus de 5 000 employés à temps plein dans neuf pays, 52% ont déclaré qu'ils aimeraient un plan de travail à distance hybride à l'avenir, une augmentation de 22 points de pourcentage par rapport à avant la pandémie, et 11% ont préféré un mode de travail entièrement à distance. Notre analyse de 2 000 activités dans plus de 800 professions suggère que jusqu'à un quart des travailleurs des économies avancées pourraient travailler à distance 3 à 5 jours par semaine sans perte de productivité. Dans certains endroits, par conséquent, les employeurs sont confrontés à la question de savoir combien de travail à distance autoriser.

Si de tels changements dans les modes de travail et de consommation devaient perdurer, ils pourraient avoir des répercussions sur d'autres comportements. Par exemple, nous nous attendons à ce que la demande de voyages aériens d'agrément revienne à ses taux de croissance d'avant la pandémie à court terme. Les tarifs aériens et les tarifs des chambres d'hôtel ont déjà commencé à augmenter, car divers endroits ont assoupli les restrictions Covid-19 et les consommateurs ont augmenté leurs recherches en ligne de lieux de vacances.

Mais l'impact à long terme de Covid-19

sur l'industrie du voyage est moins clair. Au paravant, les tarifs aériens plus élevés pour les voyages d'affaires subventionnaient efficacement les prix plus bas pour les voyageurs d'agrément et élargissaient leur choix de destinations. Mais si l'augmentation du travail à distance et des outils de collaboration numérique réduit la demande de voyages d'affaires, le secteur des loisirs pourrait moins en bénéficier.

Les changements de comportement qui persistent après la fin de la pandémie offriront de nouvelles opportunités commerciales de l'industrie, les actions des concurrents et les politiques et réglementations gouvernementales. Nos recherches suggèrent que la croissance annuelle moyenne de la productivité pourrait augmenter d'environ un point de pourcentage jusqu'en 2024 si les tendances persistantes que nous identifions persistent.

Les décideurs politiques peuvent aider le monde à saisir cette opportunité en étendant et en améliorant l'infrastructure numérique et en veillant à ce que tous les consommateurs, travailleurs et entreprises y aient accès. Si les bénéfices sont généralisés, les gains de productivité potentiels pourraient conduire à une reprise solide et équilibrable.

Par Anu Madgavkar et Jaana Remes
Anu Madgavkar est un partenaire basé à Mumbai au McKinsey Global Institute.
Jaana Remes est une partenaire basée à San Francisco au McKinsey Global Institute



Sport



Sterling Le coeur de lion de l'Angleterre



Dans le premier match où l'Angleterre a été menée au score à l'Euro, Raheem Sterling a sonné la révolte, confirmant son Euro de haut vol, qu'il compte bien mener à son terme avec un sacre dimanche en finale contre l'Italie.

Alors que l'Angleterre butait sur la défense danoise en prolongation de la demi-finale mercredi à Wembley (2-1), Sterling a pris, comme souvent, ses responsabilités.

Il est entré pour la énième fois dans la surface et a fait la différence en obtenant un penalty controversé et transformé en deux temps par Harry Kane. Pris en tenaille entre Joakim Maehle et Mathias Jensen, le premier touchant son genou droit et l'autre sa hanche gauche, Sterling a subi deux contacts jugés suffisants par l'arbitre néerlandais Danny Makkelie pour désigner le point de penalty.

"Il est le meilleur Anglais et de loin" dans

ce tournoi, a tranché sans hésiter Jamie Carragher, l'ancien de Liverpool, à la télévision anglaise. Auteur de trois buts depuis le début de la compétition - l'égalisation contre le Danemark a été attribuée à Simon Kjær contre son camp, mais sous la pression immédiate de Sterling qui pouvait marquer - ainsi que d'une passe décisive pour l'ouverture du score de Kane en quart contre l'Ukraine, il a étalé toute sa palette d'aillier-buteur.

"Avec Harry Kane qui joue plus bas, il faut des joueurs qui font des appels dans le dos, qui ont la vitesse", a poursuivi Carragher, soulignant la complémentarité des deux joueurs qui pourraient bien être coéquipiers chez les Citizens la saison prochaine.

Le sélectionneur Gareth Southgate aussi a loué la capacité des joueurs de sa ligne d'attaque à "venir entre les lignes ou jouer des un-contre-un sur les ailes" avec une égale réussite.

Face aux Danois, révélations du tournoi, Sterling a aussi été bien aidé par le bon match de Bukayo Saka sur la droite, qui a permis à l'Angleterre de moins pencher à gauche que d'habitude. Saka, qui avait centré sur l'égalisation après une ouverture lumineuse de Kane, avait lancé parfaitement Kane quelques secondes plus tôt, mais Kasper Schmeichel s'était brillamment interposé devant Sterling à la réception du centre.

Gamin de la circonscription londonienne de Ealing, voisin de celle de Brent où se trouve Wembley, Saka a aussi presque grandi à l'ombre du stade prestigieux, tout comme Sterling.

A 19 ans et 305 jours, il est devenu le plus jeune international anglais à participer à un match du dernier carré d'une grande compétition, alors que la place à droite semblait promise à Phil Foden, Marcus Rashford ou Jadon

Sancho. Face à ces pensionnaires de Manchester City, United ou Dortmund, Saka, qui a connu une nouvelle saison décevante sur un plan collectif avec Arsenal, semblait là pour faire le nombre et apprendre.

Mais par son volume de jeu, sa polyvalence - il peut jouer à presque tous les postes du milieu et en attaque comme en défense sur les ailes - il se révèle le pendant parfait de Sterling, qui restera l'atout offensif numéro un des Three Lions, dimanche.

"S'il arrive à attirer (les défenseurs centraux italiens) hors de leur position - on a vu comment l'Espagne a marqué en obligeant (Giorgio) Chiellini à sortir -, il sera la clé" de ce match, a même déjà pronostiqué l'ancien Red Devil Gary Neville, jeudi.

**Finale
Dimanche à 20h00
Angleterre - Italie**

Dino Zoff : Au-delà des joueurs, je dirais que tout vient de Roberto Mancini qui a su faire les bons choix

L'Italie de Roberto Mancini rappelle un peu à Dino Zoff "celle de 1982", avec qui il a été sacré champion du monde, assure l'ex-gardien et sélectionneur des Azzurri dans un entretien à L'AFP.

Contre l'Angleterre, dimanche en finale, "c'est jouable" pour l'Italie malgré un Wembley qui sera acquis à la cause des "Three Lions", ajoute Zoff, 79 ans, qui était aussi membre de l'équipe sacrée championne d'Europe en 1968, seul titre continental de la "Nazionale", et sélectionneur de l'équipe battue en finale de l'Euro-2000 par la France (2-1, but en or).

Êtes-vous surpris par la renaissance de l'Italie, trois ans après son absence au Mondial ?

"Cette renaissance remonte déjà à quelque temps, cela fait deux ou trois ans qu'elle enchaîne les bons résultats, aussi bien lors des rencontres amicales que lors des qualifications de l'Euro. Elle a des statistiques excellentes, y compris pendant cet Euro. Pour moi, ce n'est pas une surprise de la retrouver en finale. J'étais convaincu qu'ils feraient de bonnes choses après de telles qualifications, j'étais confiant. J'avais pronostiqué avant le tournoi une place parmi les quatre premiers. Nous y sommes."

Quelle est la clé de ce renouveau ?

"Au-delà des joueurs, je dirais que tout vient de Roberto Mancini qui a su faire les bons choix. Il a apporté beaucoup de conviction et de

confiance, son équipe joue un très bon football dans des situations très variées. J'espère surtout qu'elle va ouvrir un cycle comme cela est arrivé avec l'Espagne il y a quelques temps, avec ses sacres à l'Euro (2008 et 2012) et au Mondial (2010). La Coupe du monde n'est pas loin, je suis confiant."

Voyez-vous une ressemblance avec des équipes d'Italie dans lesquelles vous avez joué ?

"Je vois peut-être quelques petites choses communes avec celle de 1982. C'est une équipe très rapide, vive, et cet aspect la rapproche un peu de nous lors de la Coupe du monde en 82."

Qu'avez-vous pensé de la demi-finale de l'Angleterre contre le Danemark (2-1 a.p.) et comment voyez-vous la finale ?

"Les Anglais ont fait un bon match, avec le soutien de leur public. Les Danois n'ont pas mérité, eux aussi ont fait leur match et cela se décide sur un penalty. Mais l'Angleterre a mis un peu plus pour mériter de l'emporter. L'Italie, c'est sûr, aura le grand désavantage du public, ce sera vraiment un match à l'extérieur. Mais c'est jouable. L'Angleterre offre davantage de possibilités de jeu au milieu, avec davantage d'espaces, et je pense que l'Italie n'a pas à redouter le défi physique."

Vous avez disputé plusieurs finales, en



1968 et en 1982 comme joueur et en 2000 comme sélectionneur, avez-vous des conseils pour aborder ce type de matches ?

"Les conseils ce sont toujours les mêmes... C'est sûr, en allant en finale, la pression et la responsabilité augmentent, mais il faut donner le maximum et basta! Il n'y a pas de recettes, il faut donner le meilleur avec le caractère adéquat, ce qui compte, c'est la confiance dans ses moyens."

En tant qu'ex-gardien, quel regard por-

tez-vous sur les prestations de Gianluigi Donnarumma ?

"Sa parade aux tirs au but a été très utile contre l'Espagne (sourire...) J'ai une grande considération pour lui. Il est jeune, il a déjà disputé de nombreuses saisons avec Milan et beaucoup joué avec l'équipe nationale. L'évidence, c'est qu'il a des perspectives importantes pour devenir un grand gardien. Ensuite, cela dépendra de lui, mais les possibilités sont immenses."

Les JO de Tokyo se dérouleront essentiellement à huis clos

Les Jeux olympiques de Tokyo (23 juillet-8 août) devront se dérouler essentiellement à huis clos, face à l'augmentation du nombre de cas de Covid-19 au Japon, ont annoncé jeudi les organisateurs et les autorités japonaises.

"Nous sommes tombés d'accord sur le fait qu'il n'y aura pas de spectateurs dans les sites à Tokyo", a indiqué le ministre des Jeux olympiques Tamayo Marukawa à l'issue d'une réunion avec toutes les parties prenantes aux JO, dont le Comité international olympique (CIO).

Cette annonce intervient quelques heures après la déci-

sion du gouvernement japonais de remettre en place un état d'urgence sanitaire à Tokyo à compter de lundi jusqu'au 22 août, un dispositif qui englobera ainsi toute la période des JO, alors que la ville recense actuellement environ 900 cas de Covid-19 par jour.

La plupart des sites des JO sont situés dans la capitale japonaise. Les compétitions se déroulant dans trois départements voisins (Chiba, Saitama et Kanagawa) seront aussi fermées au public, selon les organisateurs.

Des épreuves prévues dans d'autres départements, dont

Fukushima et Miyagi (nord-est) ou Shizuoka (centre) accueilleront des spectateurs, mais de façon limitée.

Dès mars, les organisateurs avaient interdit la venue de spectateurs de l'étranger aux JO, un fait sans précédent dans l'histoire olympique. En juin, ils avaient autorisé la présence de spectateurs locaux, mais à 50% des capacités d'accueil de chaque site et dans une limite maximale de 10.000 personnes. Ils avaient récemment averti que l'option du huis clos restait envisagée, alors que la situation sanitaire au Japon se dégrade de nouveau.

Le Raja lorgne à Cotonou un 9^{ème} sacre continental

Lassad Chabbi : *Les joueurs sont déterminés à gagner ce trophée tant attendu par le public des Verts*

Denis Lavagne : *Nous avons autant de chances que le RCA de remporter cette finale*



Pourvu que cette célébration soit de nouveau de mise

Le Raja de Casablanca défiera, ce samedi soir à partir de 20 heures au stade de l'Amitié Général-Mathieu-Kérékou dans la capitale béninoise Cotonou, son homologue algérien de la Jeunesse Sportive de Kabylie, pour le compte de la finale de la Coupe de la Confédération CAF.

Un derby maghrébin comme ultime manche de la C2, voilà ce que l'on pourrait appeler une belle affiche entre deux protagonistes qui cumulent pas moins de 15 trophées africains : 8 pour le Raja et 7 pour la JSK.

Pour le choc de ce samedi, si, sur le papier, d'aucuns donnent les Verts favoris, sur le terrain, refait pour la circonstance, la réalité peut s'avérer toute autre. La JSK reste un sacré morceau qui a négocié parfaitement son parcours continental, parvenant à barrer le che-

min lors de la phase de poules au club tenant du titre, la RSB, s'entend. Au dernier carré, les Kabyles se sont imposés en deux temps sur le Camerounais de Coton Sport, alors qu'en championnat local, ils sont certes 8èmes du classement avec 45 unités mais comptent quatre matches en moins, au moment où le leader de la Ligue 1 algérienne, l'Entente de Sétif, a disputé tous ses matches et totalise 60

points.

Le Raja, lauréat de ce trophée à trois reprises dont la dernière remonte à l'édition 2018, entretient l'espoir légitime d'aller jusqu'au bout au grand bonheur de ses supporters dont certains ont pu faire le déplacement malgré le contexte de crise sanitaire due à la pandémie du Covid-19.

Sur place depuis mercredi, les Rajaouis, sans Moutawalli, Warfalli

et Saadaoui, écartés, continuent de peaufiner leur programme de préparation afin d'être fin prêts le jour J. Il est vrai que l'équipe reste sur une série de contre-performances au niveau national, deux défaites contre le CAYB et le WAC et un nul devant le HUSA, mais le contingent dépêché au Bénin est mieux placé que quiconque pour faire la part des choses et mettre de côté le temps de cette opposition l'ambiance qui a sévi pendant longtemps dans la demeure.

Pour le coach du Raja, Lassad Chabbi, la confiance est de mise, faisant savoir dans une déclaration à la presse que «le match sera difficile mais les joueurs sont déterminés à gagner ce trophée tant attendu par le public des Verts».

Quant à l'entraîneur de la JSK, le Français Denis Lavagne, il a affirmé à l'agence APS que «le football n'est pas une science exacte.

Nous avons autant de chances que le Raja de remporter cette finale, à nous de savoir jouer à 100% de nos qualités, de ne pas avoir peur de l'enjeu et d'éviter d'être submergés par les émotions».

Cette finale sera sifflée par un trio d'arbitrage sud-africain, conduit par Victor Miguel de Freitas qui sera assisté par Zakhele Thusi et Souru Phatsoane du Lesotho, tandis que le referee zambien Janny Sikazwe sera en charge de la VAR.

Il convient de rappeler que la Coupe de la Confédération CAF reste une épreuve qui réussit fort bien aux clubs marocains, suite aux consécutions de l'ASFAR en 2005, du FUS en 2010, du MAS en 2011 et du Raja en 2018, sans omettre le KACM qui s'était adjugé ce trophée dans son ancienne formule en 1996.

Mohamed Bouarab

Report de la Coupe arabe des U17

La 4^e édition de la Coupe arabe des nations des moins de 17 ans (U17), initialement prévue du 29 juillet au 14 août au Maroc avec la participation de 16 pays, est reportée "temporairement", annonce l'Union des associations arabes de football (UAF).

Ce report a été décidé "suite aux recommandations du ministère de la Santé du Maroc en matière de mesures de précaution sanitaire et sur la base des réunions des comités concernés, afin d'éviter tout risque lié au Covid-19 et des changements actuels auxquels le monde est confronté", précise l'UAF dans un communiqué.

La RSB confirme, le DHJ respire Issoufou Dayo victime de propos racistes

La Renaissance de Berkane (RSB) a décroché une précieuse victoire (2-0) sur la pelouse de l'Ittihad de Tanger (IRT), jeudi soir au Grand stade de Tanger, en match comptant pour la 26^e journée de la Botola Pro D1 "Inwi" de football.

Le Burkinabé Issoufou Dayo (13^e) et Zakaria Hadraf (74^e) ont donné la victoire aux hommes du nouvel entraîneur de la RSB, le Congolais Florant Ibengue.

A noter que ce match a été marqué par un acte condamnable, celui d'un joueur de l'IRT qui a proféré des propos racistes à l'encontre du défenseur de la RSB, Issoufou Dayo. Le match fut interrompu et il a fallu l'intervention de l'entraîneur Florent Ibengue et des joueurs de l'équipe de Berkane pour faire revenir Dayo sur sa décision de ne pas vouloir terminer le match.

Par ailleurs, cette victoire permet aux Berkanis de se hisser à la 4^e place (36pts), tandis que l'IRT stagne à la 8^e position ex aequo avec le Moghreb de Tétouan (MAT) et l'Olympic de Safi. Plus tôt dans la journée,

le MAT et le FUS de Rabat ont fait match nul (2-2), alors que le Difaâ d'El Jadida s'est imposé à domicile face à l'AS FAR (1-0).

Le seul but de la rencontre DHJ-AS FAR, qui s'est déroulée au stade El Abdi à El Jadida, a été l'œuvre de Yassine Dahbi à la 33^e minute.

Grâce à ce succès, le DHJ occupe la 13^e position (29 pts), tandis que l'AS FAR reste 3^e avec 44 unités.

Pour ce qui est du match MAT-FUS, disputé au stade Hassan II de Fès, il s'est achevé sur le score précité de deux partout.

Les deux réalisations des hommes de Jamal Dri-deb ont été signées Lima Moulay (17^e) et Shaban Chilunda (44^e). Naoufel Zerhouna (70^e s.p) et El Mehdi El Bassil (75^e) ont, eux, marqué les deux buts de l'équipe de la capitale. Suite à ce résultat, le MAT se hisse à la 8^e position (32 pts) ex aequo avec l'Ittihad de Tanger (IRT) et l'Olympic de Safi (OCS), tandis que le FUS occupe provisoirement la 11^e place.

Le Cinq national absent de l'Afrobasket 2021

L'équipe nationale de basket-ball s'est inclinée face à l'Ouganda (65-77), jeudi soir à la salle Bouazzaoui à Salé, pour le compte du dernier match du groupe E des éliminatoires du Championnat d'Afrique de basket-ball, et rate ainsi la qualification pour l'AfroBasket 2021.

"La défaite de l'équipe nationale contre son homologue ougandaise est due à plusieurs facteurs, notamment la période de préparation insuffisante ainsi que la difficulté de la rencontre. Les joueurs manquaient de vitesse et de concentration pour atteindre le résultat escompté", a déclaré le sélectionneur national, Labib El Homrani, lors d'une conférence de presse à l'issue du match.

Il a précisé que l'effectif ayant participé en Tunisie a été retenu, surtout qu'il comprenait de jeunes joueurs qui ont donné un nouveau souffle à l'équipe nationale, décrochant une victoire méritée face au Cap-Vert lors du premier match.

Le Maroc avait battu le Cap-Vert (89-72), avant de perdre contre l'Égypte (84-59), qui a assuré officiellement sa qualification pour l'AfroBasket 2021, prévu dans la capitale rwandaise, Kigali, du 24 août au 5 septembre.

Le livre

- Se peut-il que Lodger ignore que Pétrus a déchiffré la stèle ? Et qu'il a travaillé sur une pierre en meilleur état, donc un texte moins lacunaire ?

- Je n'en sais rien. C'est un homme tellement secret. Mais Reto Müller, lui, le sait puisque c'est lui qui a fait les agrandissements photographiques.

- Ah ! vous l'avez vu ? Il vient de passer à Londres...

- Nous nous sommes rencontrés une heure dans un pub. C'est un homme que j'ai eu l'occasion d'apprécier à Nessaraq. Très courageux. Ou suicidaire, comme vous voudrez. Il n'hésitait pas à partir dans le Nord avec une faible escorte, essayer de reconstituer les villages de l'Édi. Mais c'était impossible. Vous savez, l'humanitaire dans des pays en guerre...

- Et moi, je ne sais toujours pas qui a pu envoyer les lettres de menaces à Pétrus.

- Je n'ai aucune preuve mais je ne crois pas que ce soit Lodger. Il n'agit pas ainsi. Il fait ses coups en douce, mais de là à envoyer des lettres anonymes...

- Vous n'avez pas été menacé personnellement ?

- Si. Mais ça n'a rien d'anonyme. Lodger me met des bâtons dans les roues. Il fait tout ce qui est en son pouvoir (et son pouvoir est grand) pour entraver mes recherches. À tel point que je suis obligé de passer par des universités américaines pour publier mes articles. Je quitte Brian et sa mère, qui s'est brièvement arrachée à la télévision pour me dire au revoir. Et, en regardant défilier par les vitres du taxi les interminables banlieues de Londres luisant sous la pluie, je me dis qu'un homme comme Lodger, capable de tant de rancune et de mesquineries, pourrait bien être l'auteur de lettres anonymes à un rival qu'il redoute. Changement de décor. Chelsea est un autre monde. Dans le coin le plus chic de ce quartier chic, face à un parc, la très vaste maison blanche de Lodger. Manoir, musée, forteresse aussi car dès l'entrée, je dois montrer patte blanche. Passeport, motif de ma visite, carte de presse. «Un instant, s'il vous plaît». L'instant se prolonge dix bonnes minutes. Le cerbère reparait et me précède dans un couloir bordé de statues en marbre : la collection d'éphèbes grecs d'Archibald Lodger. Lequel m'attend dans un salon (il doit y en avoir plusieurs dans une telle chaumière) entièrement boisé et assez grand pour contenir trois canapés et une dizaine de fauteuils, tous en cuir vert sombre. Le vieillard porte une chemise hawaïenne colorée et un pantalon rose. Son visage pourrait aussi bien être celui d'une vieille femme. Les rides, les bajoues affaissées, une maigre couronne de cheveux blancs, la bouche réduite à une estafilade. Il a l'âge de ma mère mais je mesure tout de suite la différence. Ses propos, tenus d'une voix chevrotante, sont parfaitement intelligibles. Une mémoire excellente, m'a dit Brian, des petits yeux pétillants : Lodger est bien vivant. Soyons vigilant. Il com-

mence par me vanter les vertus de l'âge sur les whiskies et m'en propose un de plus de 20 ans. Eblouissant. J'en bois deux gorgées. Il s'en humecte les lèvres. Chacun dans nos fauteuils, face à face. J'ai sorti mon carnet, je m'apprette à prendre studieusement note.

- Ainsi donc, vous tenez une chronique

- Oui. La découverte d'une stèle des proto-Indiens chez vous et, il faut bien le dire, votre mise en exa-



men, ont éveillé la curiosité de nos lecteurs. Je voudrais donc les éclairer sur une civilisation dont vous êtes le spécialiste.

- Un des spécialistes. Vous parlez un excellent anglais. Très British. Avec toutefois quelques américanisms.

- J'ai vécu quatre ans au Nouveau-Mexique.

- Ah ! Très intéressant. Et en bon journaliste, vous avez flairé qu'il allait peut-être y avoir du scandale

autour de ma mise en examen. De quoi faire un bon papier. Quels sont les bruits qui courent sur moi dans la capitale européenne ?

- Eh bien ! il se dit que vous ne suivez pas toujours les voies légales dans le commerce de l'art.

- Soyez moins poli, plus direct. - Si c'est vous qui me le demandez... Il se dit que vous savez des tas de choses sur les puissants de ce monde que vous avez su compromettre dans des magouilles qui les mettent à votre merci.

- Bah ! Tout le monde dit ça. Rien d'autre ?

- Que vous appartenez à la C.I.A.

- Cela non plus n'est pas nouveau.

- Il a presque l'air espiègle, il semble s'amuser beaucoup.

- On a aussi accusé Tony Blair d'en être. Ce qui expliquerait que l'ex-premier ministre ait toujours veillé à ne pas déplaire aux Américains, à cautionner leurs pires dérives, les tortures notamment. Non, ce n'est pas sérieux. Vous savez, vous avez à Bruxelles un archéologue fameux qui lui aussi a été accusé d'appartenir à la C.I.A. Vous n'en croyez pas un mot, n'est-ce pas ? Comment appelle-t-on ça en boîte ? Un uppercut ? Un direct au foie ? J'en reste le souffle coupé. Que sait-il de mes relations avec Pétrus ? Elles relèvent de la sphère privée, aucune publicité n'a jamais été faite à notre amitié. Le redoutable vieillard poursuit aimablement :

(A suivre)

Recettes

Coupes de fruits au chocolat

INGRÉDIENTS : 6 PERS.

- 2 kiwis coupés en rondelles
- 1 banane coupée en rondelles
- 1 poire coupée en cubes
- 2 pommes coupées en cubes
- Le jus d'1/2 citron
- 2 étoiles de badiane
- 50 g de beurre
- 50 ml de miel
- 100 ml de jus d'orange
- 10 speculos
- 10 cookies
- 1 c. à café de vanille en poudre
- Poivre du moulin (facultatif)
- 375 g de mascarpone bien froide
- 75 ml de sucre glace
- 150 g de chocolat noir
- 50 ml de crème fraîche

PRÉPARATION :

Préparez tous les fruits, pelez-les, coupez-les et citronnez-les.

Dans une poêle, faites chauffer

le beurre et ajoutez tous les fruits, le miel, les étoiles de badiane et faites caraméliser doucement.

Hors du feu, arrosez de jus d'orange et faites chauffer 5 secondes puis flambez.

Dans un robot, hachez grossièrement les speculos et les cookies.

Cassez le chocolat noir en morceaux et faites-les fondre avec la crème au micro-ondes 1 min.

Battez la mascarpone bien froide et le sucre glace, à l'aide d'un batteur électrique.

Ajoutez le chocolat fondu dans la crème et battez à nouveau.

Pour la présentation : dans des jolis verres, répartissez la mascarpone chocolatée, les fruits, la vanille en poudre, le poivre, les gâteaux hachés et à nouveau des fruits.

Se déguste froid.



L'apnée du sommeil pourrait causer des problèmes cardiovasculaires

Selon les experts, l'apnée du sommeil pourrait être liée à une augmentation des risques de maladies cardiovasculaires. Le problème, qui survient lorsque les voies nasales supérieures sont obstruées, cause des épisodes répétés de coupure de la respiration pendant le sommeil. Parmi les symptômes, on retrouve des ronflements, des problèmes de respiration, un sommeil fragmenté et des somnolences diurnes.

Par ailleurs, selon un communiqué de l'American Heart Association, l'apnée obstructive du sommeil (AOS) est toujours trop sous-diagnostiquée et sous-traitée. «L'AOS peut avoir un impact négatif sur la santé des patients, et augmenter les risques de problèmes cardiovasculaires, voire de mort. Ce communiqué encourage le dépistage et le traitement nécessaires à l'AOS», explique Yerem Yeghiazarians, médecin membre du groupe d'écriture des communiqués scientifiques.

Les facteurs de risques de l'AOS sont l'obésité, une large circonférence du cou, la fumée, les passifs familiaux, et les congestions nasales nocturnes. Elle est présente chez 30 à 50% des gens souffrant d'hypertension, et 80% des gens souffrant d'hypertension pulmonaire, et est associée aux crises cardiaques, à une détérioration des



artères coronaires, de l'arythmie cardiaque et du diabète de type 2. Même s'il n'a pas été prouvé que se faire dépister change l'issue clinique, ils pensent tout de même qu'il est nécessaire de se faire dépister pour obtenir un traitement, étant donné la prévalence de l'AOS chez les personnes souffrant de maladies cardiovasculaires, et que ces interventions améliorent la qualité de vie.

« Les patients rapportent une meilleure humeur, moins de ronfle-

ments, moins de somnolences diurnes, une meilleure qualité de vie et de productivité au travail avec le traitement », explique le docteur Yeghiazarians.

« Il faut tout de même des améliorations dans les outils diagnostics à la maison, et plus de recherche pour identifier les risques cardiovasculaires chez les personnes souffrant d'AOS. Mais le message est clair : il faut augmenter la prise de conscience des gens sur le sujet », ajoute-t-il.